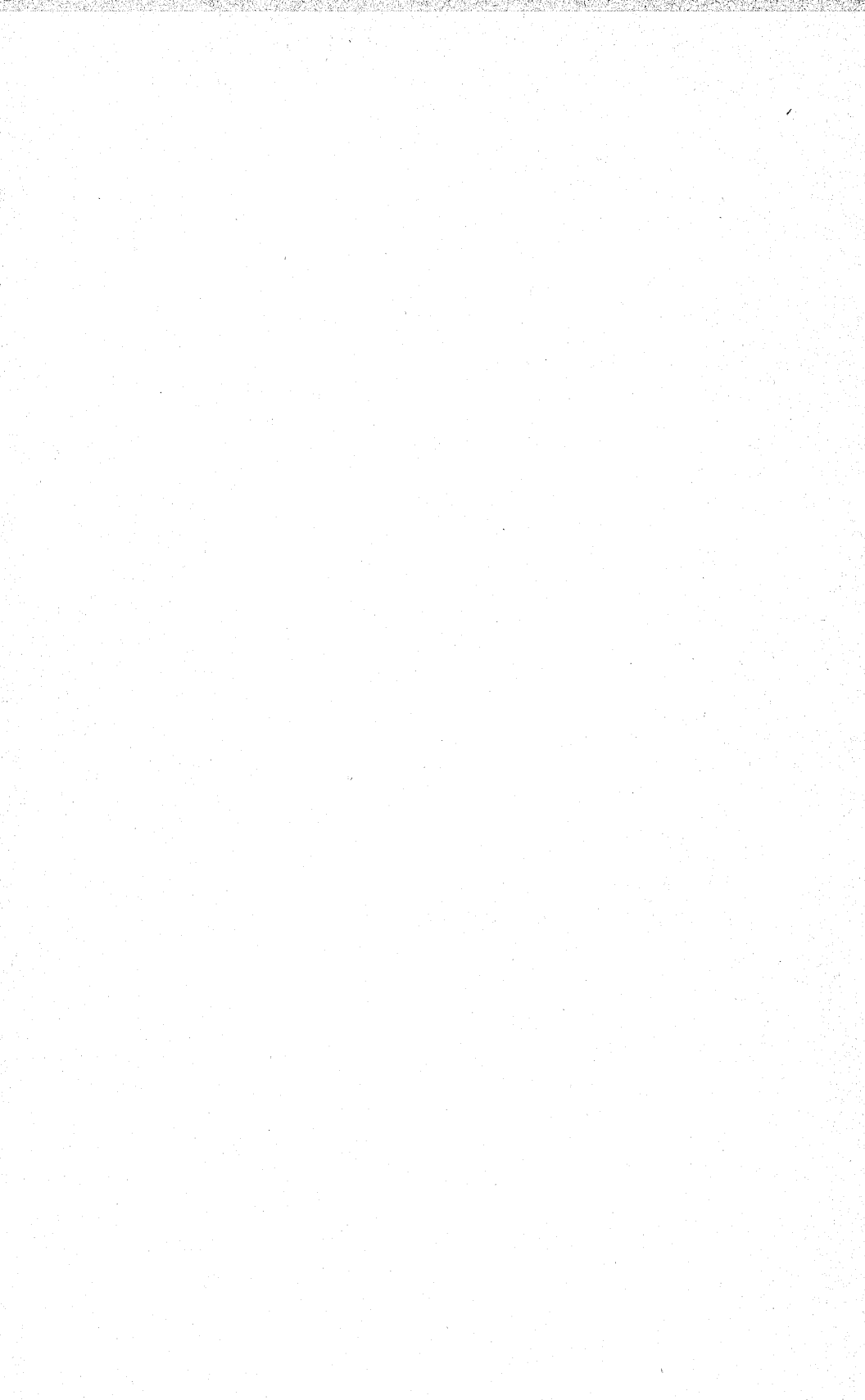


**QUINZIÈME RÉUNION JOINTE**  
des membres  
**DE L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE**  
DU CONSEIL DE L'EUROPE  
et des membres  
**DU PARLEMENT EUROPÉEN**  
(Strasbourg, 27 et 28 septembre 1968)

---

*COMPTE RENDU IN EXTENSO DES DÉBATS*

**STRASBOURG**



**QUINZIÈME RÉUNION JOINTE**  
des membres  
**DE L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE**  
DU CONSEIL DE L'EUROPE  
et des membres  
**DU PARLEMENT EUROPÉEN**  
(Strasbourg, 27 et 28 septembre 1968)

---

*COMPTE RENDU IN EXTENSO DES DÉBATS*

STRASBOURG

PE : 5

## NOTE

La présente édition contient les textes originaux des interventions faites en français et les traductions de celles faites dans d'autres langues. Ces dernières sont indiquées de la manière suivante :

(A) = allemand.

(E) = anglais.

(I) = italien.

(N) = néerlandais.

Les textes originaux de ces interventions figurent dans les éditions publiées séparément dans chacune de ces langues.

## SOMMAIRE

Séance du vendredi 27 septembre 1968

1. Ouverture de la réunion jointe . . . . .	9
2. Échange de vues entre les membres du Parlement européen et les membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe . . . . .	9
<i>M. Dröscher, rapporteur du Parlement européen . . . . .</i>	10
<i>M. Maxwell, rapporteur général de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe . . . . .</i>	18
<i>M. Illerhaus, président du groupe démocrate-chrétien, P.E. . . . .</i>	29
<i>M. Lücker, au nom du groupe démocrate-chrétien des deux Assemblées, P.E. . . . .</i>	30
<i>M. Van Offelen, au nom du groupe des libéraux des deux Assemblées, P.E. . . . .</i>	34
<i>M. Triboulet, au nom du groupe de l'Union démocratique européenne, P.E. . . . .</i>	39
<i>M. Blumenfeld, au nom du groupe démocrate-chrétien des deux Assemblées, A.C. (République fédérale d'Allemagne — C.D.U.) . . . . .</i>	42

<i>M. Maxwell, rapporteur général de l'Assemblée consultative</i> . . . . .	45
<i>M. Metzger, au nom du groupe socialiste, P.E.</i> . . . .	45
<i>M. Beauguitte, A.C. (France — Rép. ind.)</i> . . . . .	48
<i>M. Flämig, A.C. (République fédérale d'Allemagne — S.P.D.)</i> . . . . .	50
<i>M. Rinderspacher, A.C. (République fédérale d'Allemagne — S.P.D.)</i> . . . . .	53
<i>M. Reverdin, président de la commission de la science et de la technologie de l'Assemblée consultative, A.C. (Suisse — Lib. dém.)</i> . . . . .	56
<i>M. Hellwig, vice-président de la Commission des Communautés européennes</i> . . . . .	61
<i>M. Radoux, P.E. (S)</i> . . . . .	72
<i>M. Cousté, P.E. (U.D.E.)</i> . . . . .	77
<i>M. Chapman, A.C. (Royaume-Uni — Lab.)</i> . . . . .	79
<i>M. Cousté, P.E. (U.D.E.)</i> . . . . .	83
<i>M. Radoux, P.E. (S)</i> . . . . .	84

Séance du samedi 28 septembre 1968

1. <i>Suite de l'échange de vues entre les membres du Parlement européen et les membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe</i> . . . . .	87
--	----

<i>M. Silkin, A.C. (Royaume-Uni — Lib.)</i> . . . . .	88
<i>M. Worsley, A.C. (Royaume-Uni — Cons.)</i> . . . . .	91
<i>M. Merchiers, P.E. (L)</i> . . . . .	94
<i>M<sup>me</sup> Joan Vickers, A.C. (Royaume-Uni — Cons.)</i> . . . . .	99
<i>M. Schulz, A.C. (République fédérale d'Allemagne — S.P.D.)</i> . . . . .	103
<i>M. Federspiel, A.C. (Danemark — Lib.)</i> . . . . .	107
<i>M. Martino, membre de la Commission des Communautés européennes</i> . . . . .	109
<i>M. Reverdin, président de la commission de la science et de la technologie de l'Assemblée consultative, A.C. (Suisse — Lib. dém.)</i> . . . . .	113
<i>M. Dröscher, rapporteur du Parlement européen</i> . . . . .	114
2. <i>Clôture de la réunion jointe</i> . . . . .	119





## PREMIÈRE SÉANCE

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1968

---

### PRÉSIDENCE DE SIR GEOFFREY DE FREITAS

**Président de l'Assemblée consultative  
du Conseil de l'Europe**

(La séance est ouverte à 15 heures)

#### **1. Ouverture de la réunion jointe**

**M. le Président.** — Je déclare ouverte la quinzième réunion jointe des membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et des membres du Parlement européen.

#### **2. Échange de vues entre les membres du Parlement européen et les membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe**

**M. le Président.** — J'invite M. Wilhelm Dröscher à présenter le rapport sur les activités du Parlement européen du

1<sup>er</sup> mai 1967 au 30 avril 1968 et à introduire en même temps le thème « Conditions politiques de la réalisation intégrale et de l'élargissement de la Communauté ».

**M. Dröscher**, *rapporteur du Parlement européen*. — (A) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, puisque j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe le rapport sur l'activité du Parlement européen du 1<sup>er</sup> mai 1967 au 30 avril 1968, permettez-moi d'appeler tout d'abord votre attention sur le document n° 100 du Parlement européen, qui se trouve actuellement entre vos mains. Il s'agit de la relation, sous forme de document intentionnellement concis, des faits qui ont caractérisé une année mémorable pour nous tous et, du point de vue de ceux qui chaque jour accomplissent le dur labeur de Sisyphe, marquée aussi, assurément, par le succès. Je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à ce travail.

Mais la notion de « succès » est toute relative. Et précisément parce que cette réunion annuelle unique offre aussi l'occasion unique, devant un forum des plus compétents, de s'adresser aux représentants politiques des peuples européens, je me suis permis de vous soumettre, à titre d'exposé, des considérations sur les conditions politiques de la réalisation intégrale et de l'élargissement des Communautés, qui peut-être n'auront pas l'approbation de tous.

J'ai tenté de dégager dans toute leur acuité les problèmes que pose l'unification européenne. Je ne l'aurais pas fait avec si peu de ménagements s'il n'était dans la tradition de l'Assemblée consultative et du Parlement européen de désigner par leur nom les difficultés politiques et franchement, au vu et au su des peuples.

Nous devrions nous attacher passionnément à démontrer qu'il n'existe aucun autre lieu que cet hémicycle où l'on puisse mieux faire connaître aux peuples d'Europe les problèmes et les solutions qui y sont proposées.

Les événements politiques de ces dernières semaines étaient pourtant parfaitement aptes à ôter toute valeur à une analyse

qu'il avait fallu élaborer en juin-juillet de cette année. Si je n'ai pas à le craindre, c'est surtout parce que le rapport est fondé sur la reconnaissance du fait qu'il existe un déséquilibre des forces en Europe. Il conclut, entre autres, que la politique de sécurité doit conditionner dans une large mesure toute action entreprise dans le cadre de la politique d'unification européenne.

C'est précisément pour cette raison que je puis et que je dois, après les événements de Tchécoslovaquie, formuler quelques remarques visant à compléter mon exposé et à en élargir le cadre.

Dans cet exposé, j'évoque à plusieurs reprises l'impuissance de l'Europe, qui résulte de son actuelle structure étatique. Aux exemples de la guerre de juin au Proche-Orient, qui jusqu'à aujourd'hui influe fortement sur notre sécurité, et du putsch militaire en Grèce, qui viole dans un pays associé l'un des principes fondamentaux de la Communauté, succède à présent l'occupation, pratiquement devant notre porte.

Je me demande si de tels faits auraient pu se produire s'il avait existé, à la place de six conceptions différentes en matière de politique extérieure, une communauté politique unie et capable d'agir, disposant d'organes compétents et assumant la responsabilité de sa propre sécurité et de la sécurité européenne.

Je vous demande de bien me comprendre : je ne suis pas de ceux qui réclament actuellement une riposte militaire aux agissements des États membres du Pacte de Varsovie. Je considère comme faux tout retour à une politique de démonstration militaire. Mais je plaide pour qu'il soit mis fin, de façon rapide et convaincante, à la carence résultant de la politique de puissance, qui réapparaît constamment par suite de la dispersion des objectifs de politique extérieure des peuples de la Communauté. Même sans mise en commun directe de la puissance militaire, une communauté politique effective aurait une influence stabilisatrice dans le domaine politique. Il faudrait compter avec elle, prévoir ses réactions, comme on le fait aujourd'hui tout naturellement dans le monde entier, sur le plan économique, avec la C.E.E. J'estime pour ma part, il est vrai — et je ne puis

l'exprimer ici encore plus clairement que dans l'exposé — que la mise en commun des forces de défense constitue aussi une condition préalable au fonctionnement d'une communauté politique, puisqu'apparemment aucune communauté, qu'il s'agisse d'un État ou d'un groupe d'États, ne peut pratiquer de politique autonome dans toutes les situations et dans tous les cas critiques, si elle n'est pas également en mesure de décider, comme elle l'entend, de la politique extérieure à suivre.

Dans un monde qui est et demeure menacé par une plus ou moins large destruction atomique — et nous ne devrions pas l'oublier — dans un monde où le recours à la violence et à la guerre font partie des moyens, toujours en usage, de la politique, on ne peut renoncer à une politique de sécurité dans la zone la plus exposée entre les domaines des deux puissances mondiales.

Une union politique réelle de l'Europe occidentale aboutirait à une modification radicale du climat général en Europe, notamment parce que le problème allemand n'apparaîtrait plus comme l'épouvantail de la scène européenne, du fait que la source d'appréhension serait « contenue », serait intégrée. Si le potentiel militaire allemand se trouvait définitivement intégré dans un ensemble européen, si l'armée allemande se trouvait définitivement subordonnée à un pouvoir politique européen communautaire et non plus exclusivement allemand, même les plus méfiants et les plus sceptiques ne pourraient plus parler du danger allemand. Il serait peut-être possible d'éliminer ainsi de la politique européenne l'une des plus importantes sources d'une appréhension qui risque de se transformer en un puissant levier politique, comme nous venons de le voir, en cette ère où règne la bombe atomique.

Les considérations qui précèdent paraissent être confirmées par les quelques enseignements suivants qu'il nous faut tirer des événements des dernières semaines.

1° L'impuissance politique des Européens a été démontrée avec une netteté alarmante. Ce n'est sans doute pas avant longtemps que nous saurons si les deux puissances mondiales se sont

consultées ou se sont informées mutuellement et, dans l'affirmative, dans quelle mesure elles l'ont fait. Il faut que le dialogue soit maintenu entre les super-puissances — le principe de la volonté de survie de l'humanité qu'elles ont reconnu toutes deux l'exige — et elles se sont sans doute comportées en conséquence, dans ce cas également. Mais pendant combien de temps encore la responsabilité va-t-elle n'être assumée que par deux gouvernements dans un monde qui est catapulté dans un nouveau mode de vie par le processus scientifico-technologique et qui doit, pour survivre, devenir « un monde unique » ?

2° L'influence politique n'appartient qu'à celui qui est capable de veiller à sa propre sécurité au sens le plus large. Cette notion est vaste, s'étendant des efforts d'armement apparents à l'ordre social digne d'être défendu, du soldat prêt à faire son devoir au citoyen pour qui la liberté est la sienne propre et celle d'autrui et qui adopte l'attitude appropriée aux circonstances.

3° Sans doute les États-Unis, en tant que puissance assumant la protection de l'Europe, ne peuvent-ils agir vraiment dans notre esprit que lorsque leurs propres intérêts sont lésés et concordent avec les nôtres. Ceci peut englober un vaste champ mais ne recouvre pas toutes les éventualités possibles, d'autant plus qu'ils se trouvent eux-mêmes impliqués dans un conflit dont l'issue est fort douteuse.

4° Nous avons, par conséquent, besoin d'une conception européenne propre en matière de politique extérieure et de politique de sécurité. J'ai affirmé à ce sujet dans mon exposé que « l'Europe doit être capable de conclure des alliances au lieu de dépendre de celles-ci, comme c'est le cas à l'heure actuelle ». Sans nul doute une telle conception devrait encore dans une large mesure reposer sur la participation à l'O.T.A.N. Il serait peu raisonnable de l'élaborer contre les États-Unis. Mais elle ne doit pas non plus être dirigée contre une autre puissance. Elle a exclusivement pour objet de sauvegarder les intérêts européens. Une telle politique ne peut être mise en œuvre par les seuls moyens de la diplomatie classique. Elle demeure inopérante — non efficace — si elle est fondée sur la seule coopération entre les États.

5° Les événements en Tchécoslovaquie révèlent les limites des possibilités de contacts bilatéraux et des efforts de détente. Il n'a manifestement pas été possible d'éviter — et personne n'est dupe — que le *statu quo* jusqu'ici respecté entre les deux super-puissances ne soit menacé. Et cela ne sera vraisemblablement pas non plus possible à l'avenir. Tant que subsiste le rapport des forces actuel, les rapprochements, le renforcement des contacts au delà d'un certain point, voire une politique commerciale réellement intéressante, n'ont de sens qu'avec l'assentiment de la puissance mondiale dominante. C'est également pour ce motif que l'existence d'une communauté politique, en tant que seul partenaire puissant possible, s'impose d'urgence en Europe.

Il ressort de ces considérations auxquelles on pourrait encore ajouter maintes observations, que nous, Européens, libres de déterminer notre destinée, avons contracté des engagements et devons veiller à créer des conditions qui, par elles-mêmes, garantissent que notre opinion, nos intérêts, ne soient pas simplement méconnus ou négligés dans l'actualité politique de ces années décisives.

La possibilité de participer aux décisions et d'influer sur le cours des événements n'a jamais revêtu autant d'importance dans l'histoire de l'humanité qu'à notre époque. Tous ceux qui doivent affronter les conséquences du processus de mutation technique et scientifique auquel assiste notre génération ne peuvent manquer de s'en rendre compte. Les instruments politiques du passé doivent maintenant être adaptés aux exigences du vingtième siècle, de l'ère atomique ou de la société post-industrielle, quel que soit le nom qu'on lui donne, si nous ne voulons pas aller au-devant d'un effroyable désastre.

Il fait partie de la philosophie de notre époque que le citoyen doit, comme jamais auparavant il n'a été appelé à le faire dans l'histoire, discerner ses responsabilités et ne pas les esquiver.

Si ce principe est valable pour ceux qui assument des responsabilités pour le compte de la Communauté, il l'est particulièrement pour ce Parlement et cette Assemblée.

Il s'agit à présent de mettre à profit le moment où les peuples, effrayés par un événement qui a, comme nul autre, révélé l'impuissance politique, sont disposés à agir pour modifier la situation actuelle en Europe. Car ce n'est pas le *statu quo* que nous ont imposé les puissances mondiales qui est le problème primordial pour nous — il ne l'est ni dans le temps, ni par son importance. Le problème le plus urgent et politiquement le plus important est le *statu quo* que les États européens s'imposent à eux-mêmes, en ce sens qu'ils se montrent incapables de progresser vers la réalisation d'une communauté politique efficace.

S'il y a, à mon avis, une conclusion à tirer des graves événements survenus en Tchécoslovaquie, il ne s'agit certainement pas d'un retour à un anticommunisme violent et à la guerre froide, mais bien plutôt de la poursuite conséquente d'une politique de détente. Cette politique de détente toutefois doit être fondée sur des bases nouvelles : ce doit être non pas une politique bilatérale des multiples États est-européens, mais une politique de la communauté d'Europe occidentale. L'Europe occidentale doit faire en sorte qu'elle devienne un partenaire réel dans le processus de détente, un partenaire avec lequel il faut compter, qu'il faut écouter — tant à Moscou qu'à Washington. Ce n'est pas le fait que les États d'Europe de l'Est sont soumis à un régime communiste qui constitue la seule cause des difficultés et de la division de l'Europe, je l'ai dit dans mon exposé. La plupart de ces difficultés existeraient également si l'Union soviétique vivait sous un régime réactionnaire ou capitaliste-libéral. Le problème réside dans le fait qu'en Europe de l'Est, il existe une puissance mondiale et qu'il n'existe pas de puissance correspondante sur le plan de la politique mondiale en Europe occidentale. Le problème est qu'il ne peut y avoir, dans ces conditions, d'équilibre en Europe et, partant, de contreponds, si ce n'est par la présence d'un État extra-européen, et que cet État — notre allié, les U.S.A. — doit mener sa politique compte tenu tout d'abord des intérêts américains et non européens.

Dans cette tension naît notre tâche : il faut que les peuples d'Europe occidentale accèdent à de nouvelles formes de l'unité politique; non pas pour pratiquer une politique de puissance

à l'égard de l'Est, mais — et je cite le grand président américain Kennedy — pour atteindre à cette puissance, sans laquelle les puissants ne vous écoutent pas si vous leur parlez.

Mesdames, Messieurs, vous avez sans doute remarqué que mon exposé n'a pas été, comme les années précédentes, adopté sous forme de rapport. Cela tient vraisemblablement au fait que les idées qui s'y trouvent exprimées étaient, en juin, peut-être encore trop agressives, trop provoquantes, trop explosives au gré de cette Assemblée. Cependant, entre temps, la discussion des principales questions abordées est entamée partout. Ce sursaut qui s'est manifesté dans toutes nos nations sera-t-il susceptible de donner une nouvelle impulsion à la politique européenne? Telle est la question qu'il faut que nous évoquions aujourd'hui, dans cet hémicycle. La chance est offerte à cette Assemblée de poser les jalons d'un marché commun de la politique, de le réaliser. Comme condition préalable, il faut cependant que nous pratiquions une brèche dans l'espace national, dans les espaces nationaux séparés. Il s'agit de créer une opinion publique européenne. Les monopoles nationaux de puissance — et ici interviennent l'opinion publique européenne et aussi la conscience des peuples — ne doivent plus être acquis uniquement dans des zones linguistiques cloisonnées, sans prendre en considération les événements d'Europe.

Dans cette nouvelle tentative de faire éclater les frontières, la confrontation avec les questions vitales pour l'Europe et la prise de position correspondante doivent également être déterminantes et doivent intervenir le plus rapidement possible. Sur le plan économique, il sera de plus en plus facile de s'en convaincre. Le problème social, les tensions sociales seront internationalisés au sein de la Communauté par le processus économique en cours et produiront leurs effets au delà des frontières de la Communauté. Non seulement les associations patronales et les agriculteurs, mais aussi les travailleurs doivent porter plus souvent leurs regards au delà des frontières et s'engager s'ils ne veulent pas avoir à souffrir de l'intégration.

Et à cela vient s'ajouter notre nouvelle conscience de la sécurité et aussi les appréhensions qu'elle nous apporte. Comme il a



déjà été dit, nous ne pouvons plus, comme dans les années 50, continuer à nous en remettre à nos amis américains. Nous allons désormais être appelés nous-mêmes à agir, la nécessité en est ressentie de toutes parts. Le Parlement, l'Assemblée peuvent assumer un rôle décisif dans cette situation. Il faut que nous pratiquions nous-mêmes une brèche dans les frontières politiques, et je suis convaincu que nous bénéficierons dans cette entreprise de l'appui de la presse progressiste, car les fondements pratiques d'une opinion publique européenne se forment au-dessus des frontières linguistiques et doivent être créés par les moyens d'information. Nous aurons certainement, aussi, le soutien des forces sociales qui reconnaissent que la tension intérieure, qui constitue le levier indispensable de l'histoire, ne peut plus aujourd'hui être celle qui existe entre les nations mais uniquement celle qui, au sein de la Communauté des peuples européens, procède de la question de savoir par qui et à quelle fin il est fait usage de la puissance dans notre Communauté. Le différend permanent à propos du partage de la puissance doit être réglé dans notre Communauté européenne et la jeune génération se trouvera alors elle aussi attirée par le retentissement d'un débat plein de signification et y participera.

Je suis conscient du dilemme véritable que je pose ainsi, étant donné que de tels processus s'étendent sur des siècles. Nous l'avons constaté avec l'exemple historique de la Suisse. Nous l'avons constaté aux États-Unis. Mais nous n'avons plus le temps d'attendre des siècles. Nous sommes appelés à franchir ce cap avec cette génération, ou alors à emprunter une voie dont personne ne peut encore prévoir l'issue actuellement. C'est pourquoi nos voix doivent, dès aujourd'hui, en ce moment décisif, s'élever au sein des nations et des Parlements nationaux pour appeler l'attention sur la possibilité unique d'éveiller la conscience publique et d'en faire éclater les frontières et pour agir.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** — La parole est maintenant à M. Maxwell, rapporteur général de l'Assemblée consultative. Il va présenter un rapport sur les problèmes et perspectives de la recherche

scientifique et du développement technologique en tant que facteurs de l'unité politique de l'Europe (doc. 2446).

Je ne sais pas au juste, pour le moment, qui désire prendre ensuite la parole. Depuis que j'ai ouvert la séance, on m'a soumis plusieurs listes d'orateurs et j'ai apporté un ou deux changements à l'ordre des interventions pour assurer une certaine alternance linguistique et faciliter ainsi un peu les choses à nos interprètes comme à ceux d'entre nous qui ne parlent pas toutes les langues. Il est maintenant clair que M. Lücker désire prendre la parole et je la lui donnerai. J'espère que, lorsque M. Maxwell aura terminé son discours, j'aurai pu mettre au point la liste. Je m'efforce de tenir compte des desiderata des membres du Parlement, mais la question de langue entre également en jeu.

**M. Maxwell**, rapporteur général de l'Assemblée consultative. — (E) Notre collègue, M. Dröscher, a attiré à juste titre notre attention sur le fait que le temps ne travaille pas pour nous; il a insisté sur l'obligation qui s'impose à nous, parlementaires, ministres ou fonctionnaires, de mettre tout en œuvre pour convaincre nos administrations et faire prendre conscience à nos électeurs qu'il est indispensable d'adopter d'urgence en Europe des mesures concrètes en vue de supprimer les frontières qui nous séparent.

Après le viol de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique, l'homme de la rue en Europe n'est que trop douloureusement conscient de la nécessité impérieuse de nous unir, seul moyen de sauvegarder notre liberté, notre mode de vie, et de prévenir l'holocauste général qu'entraînerait une troisième guerre mondiale. Malheureusement, les discours et les rapports du genre de ce qu'a fait notre collègue, M. Dröscher, n'ont été que trop nombreux au cours des trois dernières années et je crains, comme lui-même sans nul doute, qu'ils retombent une fois de plus dans des oreilles de sourds. Je crains que le progrès de l'Europe vers l'unité ne continue d'être lent et pénible; à vrai dire, nul ne peut encore prévoir avec certitude si nous serons en mesure de la réaliser de notre vivant.

Mais c'est un thème bien précis que j'ai été invité à vous présenter aujourd'hui, à savoir : comment la science et la technologie peuvent contribuer à accélérer l'unification de l'Europe. J'ose dire, sans forfanterie, que cette question a peut-être, si vous me passez l'expression, plus de «sex-appeal» aux yeux des électeurs et des nations qui composent notre continent. On mesure, en effet, ce qu'il adviendra si nous ne parvenons pas rapidement en Europe à mieux organiser, par exemple, les approvisionnements gouvernementaux en produits des industries scientifiques, tels que les réacteurs nucléaires, les avions, tant civils que militaires, et les ordinateurs. Un comité qualifié créé par l'O.C.D.E. et qui va lui faire rapport prochainement, sous la présidence de M. Basil de Ferranti, a calculé que dans les 10 années à venir, l'Europe passera pour quelque 25 milliards de dollars de commandes d'ordinateurs, d'avions civils ou militaires et de réacteurs nucléaires; or, les deux tiers de ces commandes seront placés auprès de firmes américaines, au lieu de firmes européennes, si l'Europe n'a pas une politique scientifique unifiée et si celle-ci ne s'accompagne pas d'une politique industrielle appropriée.

En admettant donc que nous perdions, dans les années qui viennent, 25 milliards de dollars de commandes au profit des États-Unis pour ces trois seules industries, on peut vite se rendre compte par soi-même que cela se traduira par des centaines de milliers d'emplois en moins, des recettes fiscales non perçues par les gouvernements européens et l'émigration aux États-Unis de milliers de nos jeunes cerveaux parmi les plus brillants. Si l'Europe ne fait rien pour remédier à cet état de choses, elle se condamnera par là même à n'être plus qu'un continent de deuxième ordre et ses citoyens se verront relégués à un statut de seconde zone.

C'est pour cette raison qu'à mon avis, en nous attaquant à nos problèmes par le biais de la science, de la technologie et de l'industrie, sans renoncer en aucune manière à tenter de résoudre nos difficultés politiques, nous pouvons obtenir des résultats plus rapides et plus satisfaisants que ceux qui ont été apparemment acquis jusqu'à présent.

Puisque nous siégeons en commun avec nos amis du Parlement européen, j'espère qu'ils me pardonneront de relever combien j'avais été stupéfait de voir les auteurs du traité de Rome méconnaître la nécessité de dispositions propres à encourager la coopération scientifique et technologique entre les États qui sont parties au traité. En dehors d'une brève mention de la recherche scientifique en agriculture, le traité est muet sur cette question capitale. Il ne prévoit ni la création des institutions voulues, ni l'attribution à la Commission du droit d'initiative nécessaire. Les États membres et l'Europe tout entière se trouvent dans une position extrêmement désavantageuse en raison de cette absence de politique scientifique et industrielle unifiée en Europe.

Il est maintenant généralement admis que, quand bien même une nation ne consacrerait à la science et la technologie que de 2 à 3 % de son produit national brut, ce pourcentage minime détermine l'orientation de toute son économie pour les dix années suivantes. De ce fait, l'ensemble du problème de la politique scientifique sur le plan aussi bien national qu'international a acquis une importance majeure au cours des dernières années.

Point n'est besoin, j'en suis sûr, de rappeler le rôle que jouent la science et la technologie dans le maintien du niveau de vie. Pour pouvoir nous défendre contre des attaques ennemies, pour pouvoir aider à l'élévation du niveau de vie des pays pauvres, il nous faut appliquer plus vite et mieux les résultats de la recherche scientifique et technologique à la solution des problèmes de l'industrie et de la production dans nos laboratoires, nos usines et nos campagnes. La coopération européenne dans les affaires scientifiques et technologiques peut, sans conteste, apporter une contribution positive à la réalisation de l'unité politique européenne.

Si nous voulons combler ce qu'on appelle le fossé technologique, arrêter l'exode des cerveaux et assurer aux industries européennes les énormes commandes qui doivent être placées en Europe pour des produits technologiquement avancés comme ceux que j'ai cités — réacteurs, avions et ordinateurs —, nous devons mettre rapidement sur pied une politique scientifique

européenne, avec un conseil faisant autorité pour la diriger, et améliorer les pratiques de nos gouvernements en matière d'achats. J'ai déjà mentionné le comité de l'O.C.D.E. présidé par M. Basil de Ferranti. Il est connu sous le nom de Comité B.I.A.C. Je recommande vivement à mes collègues la lecture de son rapport lorsqu'il sera publié.

Je voudrais signaler certaines des faiblesses actuelles de la coopération technologique multilatérale. La bonne marche des organismes chargés de l'assurer dépend essentiellement d'une représentation adéquate des pays aux différents niveaux. S'il faut constamment en référer ou réserver sa position parce que la question doit être discutée plus avant, il en résulte de pénibles retards dans les travaux des divers conseils et autres instances. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que tout retard coûte cher et se révèle parfois impossible à rattraper, même si l'on est prêt à dépenser davantage pour regagner le temps perdu.

On constate aussi à l'heure actuelle une tendance encore plus déplorable qui s'est notamment manifestée depuis la création de la Conférence spatiale européenne : les délégués, au lieu d'user des pouvoirs dont ils disposent, préfèrent tout renvoyer à la prochaine Conférence ministérielle. Pour m'en tenir à l'exemple de la Conférence spatiale, elle est en ce moment la seule instance travaillant à l'unification des activités spatiales en Europe, mais elle se trouve elle-même dans une situation très précaire. Dans l'intervalle des Conférences ministérielles, les suppléants des ministres se rencontrent et c'est là un des organismes les plus inefficaces qui soient, en partie à cause de sa dimension, en partie à cause du niveau de la représentation et en partie à cause de la fragmentation des délégations entre la science, la technologie et les affaires étrangères. Je me demande combien de nos collègues se rendent compte que chacun des gouvernements membres, le mien compris, envoie des délégations composées d'un groupe représentant le ministère de la science, un autre le ministère de la technologie et un autre encore le ministère des affaires étrangères. Je puis vous assurer que le mélange de ces trois ingrédients ne donne pratiquement jamais rien de bon.

L'un des arguments les plus puissants qui militent en faveur de la création d'une agence spatiale européenne — encore qu'on n'en fasse jamais état — c'est qu'il n'y aurait plus besoin alors d'une Conférence spatiale ministérielle et que le Conseil de cette agence pourrait effectuer tout le travail avec des fonctionnaires du rang le plus élevé possible et avec la plus grande efficacité. Cela me rappelle quelque chose que j'ai appris de mon père. Il m'a donné ce conseil, que j'ai suivi chaque fois que je le pouvais : « Lorsque tu as le choix entre parler au singe ou au joueur d'orgue de barbarie, adresse-toi toujours à l'homme ! »

Je rappelle à mes collègues la nécessité impérieuse qui s'impose à nous, Européens, de mettre positivement à profit les énormes investissements opérés par nos gouvernements, soit ensemble, soit séparément, depuis la fin de la dernière guerre, dans le domaine de la science et de la technologie. Il est clair qu'au cours des vingt dernières années, l'Europe a énormément investi. La tâche principale est maintenant d'exploiter ces investissements au maximum, sans que des considérations politiques y fassent obstacle. Ces considérations politiques sont en général fort simples : tout bonnement, les objets de tous les gouvernements européens ne sont pas les mêmes. C'est là une chose normale et à bien des égards intéressante, voire parfois souhaitable.

Le problème se pose lorsque les gouvernements ne sont pas disposés à transiger, lorsqu'ils entendent que les affaires soient menées absolument à leur guise, comme si les critères financiers, politiques ou techniques appliqués par les autres gouvernements européens avaient une validité moindre. Si l'on veut progresser, un véritable esprit de compromis est absolument essentiel. Il n'est pas raisonnable, lorsqu'un projet commun est examiné, que le pays le plus avancé dans ce domaine déclare : « Pourquoi travaillerais-je avec les autres ? Je peux mieux m'en sortir ou m'en tirer à meilleur compte à moi tout seul. » Mais ce ne sont pas les mêmes pays qui tiennent la tête dans les différents domaines et si, dans chacun de ces domaines, chaque pays adopte une attitude aussi mesquine, il est absolument certain que l'Europe

n'arrivera à rien en matière de science comme sur n'importe quel autre plan.

Une coopération s'étendant sur un vaste champ comporte un avantage fondamental : ce qu'un pays perd au départ en faisant des concessions à un partenaire, il le regagne dans un autre domaine où il n'est pas en tête. Une Europe trop étroitement conçue du point de vue politique, économique, financier et technologique n'aura rien d'une véritable Europe et si l'Europe demeure divisée dans l'ordre de la science et de ses applications, chacun de nous fera une moins bonne affaire que la pire affaire que nous aurions pu faire en travaillant ensemble.

L'Europe ne peut pas demeurer indéfiniment le plus gros importateur d'inventions et le plus gros exportateur de cerveaux. C'est là le moyen le plus sûr de devenir un continent de nations et de citoyens de seconde zone. Les entreprises européennes devront commencer à s'amalgamer et à fusionner par-delà les frontières nationales afin de disposer des ressources nécessaires tant pour la recherche que pour le développement et de pouvoir soutenir la concurrence de leurs gigantesques rivales américaines. Les industries pour lesquelles de tels groupements sont les plus urgents sont l'aviation, l'automobile, les ordinateurs et les réacteurs nucléaires. J'ai noté l'autre jour avec grande satisfaction que Fiat et une société française d'automobiles ont engagé des pourparlers dans le dessein de fusionner en une entreprise plus importante. J'espère que ces pourparlers aboutiront et que l'on assistera par la suite à beaucoup d'autres fusions et groupements de firmes européennes, en particulier dans les domaines que j'ai mentionnés.

Il est peu commun qu'un parlementaire britannique fasse des compliments à la France, mais je voudrais rompre avec l'usage. Il faut rendre à la France cet hommage qu'elle a été l'un des premiers pays d'Europe à souligner la nécessité d'une politique scientifique commune et d'une politique industrielle commune.

Je tiens à appeler votre attention sur une initiative assez importante prise par M. Peter Smithers, secrétaire général de

notre Conseil, dans le cadre du programme de travail intergouvernemental du Conseil de l'Europe pour 1968-1969. Il a proposé la création d'un groupe de travail composé des secrétaires généraux des diverses organisations qui s'occupent de questions scientifiques en Europe. Ce groupe de travail qui, je suis très heureux de l'apprendre, pourrait être placé sous la présidence du professeur Kristanssen, secrétaire général de l'O.C.D.E., dont les connaissances en la matière, comme celles de ses collaborateurs, sont très vastes, sera chargé d'établir un inventaire et une analyse des 25 organisations intergouvernementales européennes qui travaillent activement, d'une manière ou d'une autre, aux problèmes dont la solution s'impose pour combler le fossé technologique. Je crois savoir que la tâche de ce groupe de travail des secrétaires généraux serait de fournir aux gouvernements et aux organisations intéressés un inventaire et une analyse de l'œuvre actuellement accomplie en Europe par ces 25 organisations. C'est là une excellente initiative.

Ces diverses organisations internationales trouvent déjà un point de rencontre dans notre Assemblée, à laquelle la plupart d'entre elles font rapport sous une forme ou sous une autre. Dès lors, une fois que les secrétaires généraux auront présenté leur rapport et leurs recommandations, nous aurons la possibilité, au Conseil, d'orienter les ministres sur ces importantes affaires qui touchent à la science et à la technologie.

L'état actuel de la coopération européenne dans le domaine de la science et de la technologie est caractérisé par le mécontentement grandissant de tous les intéressés devant son organisation présente, d'une part, et par un nombre croissant de plans et de projets visant à créer de nouvelles institutions afin de sortir du dilemme, d'autre part.

Que vous le croyiez ou non, d'une manière générale quelque 32 pays européens financent 25 organisations différentes et les responsables politiques européens, même s'ils sont convaincus de la nécessité de la coopération internationale, se trouvent dans une situation où force leur est de reconnaître que le système de coopé-



ration existant non seulement échappe à leur emprise mais, dans une grande mesure, s'oppose à l'obtention des résultats voulus.

A titre purement personnel et privé, j'ai essayé de demander à quatre gouvernements — aux ministres compétents et à leurs hauts fonctionnaires — s'ils connaissent vraiment la contribution totale de leur pays à telle ou telle organisation et la valeur de ce qu'ils obtiennent en contrepartie. Les ministres ont dû admettre, non sans quelque embarras, que s'ils pouvaient en trouver le temps et disposer du personnel nécessaire, ils seraient probablement en mesure de grouper toutes ces informations — à condition de les extraire de 500 dossiers différents — mais que, lorsqu'ils les auraient obtenues, ils ne sauraient absolument pas quoi en faire. Cela montre combien il est urgent et nécessaire de rendre le travail de ces organisations intergouvernementales beaucoup plus transparent, beaucoup plus rentable qu'il ne l'est à présent.

On peut déceler tout de suite les trois principaux points faibles. Premièrement, trop d'organisations n'obtiennent que trop peu de résultats, si l'on soumet la production globale à une sérieuse analyse des coûts et des rendements. Deuxièmement, il n'existe pas la moindre possibilité d'adapter ou de raccorder la production globale à des objectifs et des priorités. Troisièmement, aucun mécanisme n'a été mis au point pour faire entrer en jeu le secteur privé.

Il est vraiment extraordinaire qu'à l'exception du C.E.R.S. et peut-être du C.E.C.L.E.S., ces organisations semblent n'avoir aucun moyen de faire entrer en jeu le secteur privé. Je n'attends pas de mes collègues et amis de la Commission européenne qu'ils admettent l'échec de l'Euratom, mais si on leur demandait de dire en toute sincérité quelles en sont les causes, je suis certain qu'ils l'attribueraient au moins en partie au manque d'intérêt et d'initiative pour une participation de l'entreprise privée à la planification et aux travaux.

De toute évidence, il faut faire quelque chose pour remédier à cette situation. Nul ne peut nier que des raisons politiques ont

contribué à l'impasse, mais celle-ci s'explique aussi par des raisons d'ordre administratif, institutionnel et technique. Certaines sont véritablement stupides et je suis sûr qu'elles disparaîtront dès l'instant où on les examinera.

Ce que toutes les organisations technologiques européennes doivent apprendre, c'est qu'il leur faut mettre la main à la pâte et posséder une compétence précise et évidente si elles veulent contrôler l'industrie et coopérer avec elle avec succès. Il ne rime à rien de créer une organisation intergouvernementale pour acheter des installations et des machines d'une extrême complexité ou pour consacrer des sommes énormes à la recherche et au développement si ces dépenses se révèlent absurdes, car on n'accouche alors que de montagnes de papier au lieu d'établir avec l'industrie une association efficace pour arriver à effectuer le travail au mieux.

Les gouvernements européens ont besoin d'apprendre que la coopération technologique européenne ne peut porter de fruits que si des relations beaucoup plus étroites sont établies avec le monde des affaires. Il est nécessaire de mettre au point une politique industrielle élaborée en commun par les gouvernements et le monde des affaires.

Mon rapport n'est qu'une modeste tentative en vue d'exprimer certains problèmes auxquels il faut s'attaquer si l'on veut mettre la recherche scientifique et le développement technologique au service de l'unification politique de l'Europe. La raison pour laquelle les responsables politiques européens ne peuvent absolument pas, à l'heure actuelle, parvenir à utiliser à cette fin la science et la technologie, c'est qu'ils sont privés de toute possibilité, premièrement, d'avoir une vue d'ensemble de tous les programmes auxquels participent leurs pays; deuxièmement, de comparer et d'évaluer ces programmes selon un ordre de priorité; troisièmement, d'adapter et de coordonner ces programmes en fonction d'une part, des besoins de leurs pays et, d'autre part, de ce qu'ils considèrent comme devant être le but de la coopération internationale; quatrièmement, enfin, d'arrêter d'un commun

accord et de mettre en œuvre des programmes européens régis par des stratégies européennes.

J'espère que ce bref résumé personnel apportera une réponse aux milliers d'ingénieurs et de savants européens que je rencontre au cours de mes travaux et qui me demandent : « Pourquoi vous autres hommes politiques ne pouvez-vous avoir recours à la science pour unifier plus rapidement l'Europe ? » De par leur nature même, la science et la technologie modernes requièrent une planification à grande échelle pour opérer efficacement, voire pour opérer tout court. Il faut un programme européen d'ensemble, dont les activités et les programmes technologiques actuels des pays européens, aussi bien nationaux que bilatéraux, tout comme ceux des organisations européennes, devraient devenir partie intégrante.

Les responsables politiques européens ont besoin d'un dispositif qui leur permettra de mener une politique scientifique européenne d'ensemble, destinée à utiliser d'une manière plus judicieuse et plus rationnelle les ressources humaines, économiques et matérielles de l'Europe. Ils doivent être mis en mesure de choisir rationnellement les priorités, de définir et d'appliquer des stratégies et de garder la haute main sur les différents programmes d'une manière qui ne soit pas entravée par la confusion actuelle des organisations internationales mais qui, au contraire, rende la coopération internationale efficace et profitable pour tous.

J'ai déjà fait allusion aux 25 organisations internationales œuvrant dans ce domaine. Si les délégués ici présents veulent bien examiner la situation dans leur propre pays, ils seront étonnés de découvrir combien de conseils, de comités, de laboratoires gouvernementaux ont été créés. Ceux-ci répondaient à un besoin réel lors de leur mise en place, mais il n'est pas un seul gouvernement qui sache ou puisse les liquider une fois qu'ils ont cessé de jouer un rôle utile. Chaque gouvernement d'Europe accueillerait avec satisfaction la création d'une organisation comme celle que j'ai décrite, d'un conseil européen de la science qui donnerait des avis aux gouvernements membres sur les techniques à employer afin que si, par exemple, l'on a créé au prix de millions de dollars

un établissement nucléaire pour s'apercevoir ensuite que c'était une erreur ou qu'il a rempli sa mission, on puisse l'orienter vers d'autres travaux. Il n'existe actuellement en Europe aucune possibilité de résoudre ce problème qui est urgent et pressant pour tous nos gouvernements. Une solution pourrait consister à faire coiffer toutes les organisations existantes par un conseil européen où des personnalités de haut rang, se réunissant assez rarement, pourraient maintenir un contrôle efficace sur l'ensemble des activités. Plus le domaine de compétence de ce conseil sera large, plus il y aura de souplesse et donc de possibilités d'intégrer les nouvelles réalisations techniques et économiques.

En dernière analyse, toutefois, seul un certain abandon de souveraineté pourra permettre de surmonter cette grande difficulté intrinsèque de l'Europe qui entraîne des délais interminables et fait manquer des occasions technologiques réelles. Plus la structure institutionnelle sera perfectionnée, plus le conseil fonctionnera harmonieusement et plus les États seront disposés à lui abandonner une part de souveraineté — faute de quoi rien ne pourra être accompli. Sans un tel abandon de souveraineté — qui devrait, selon moi, comporter la renonciation à l'unanimité au sein du conseil — il sera impossible d'avancer.

En attendant, à titre de premier pas vers des solutions nouvelles, il conviendrait de prendre sans délai les mesures suivantes.

Premièrement, nous devrions dresser un bilan des programmes en cours, comportant une évaluation des ressources financières qui leur sont allouées et des moyens (équipement et personnel) dont ils disposent.

Deuxièmement, il nous faudrait rendre le système actuel transparent en ce qui concerne les procédures de prise de décision, d'établissement des budgets et de programmation.

Troisièmement, nous devrions élaborer une procédure qui assure la préparation et la mise en œuvre d'une politique scientifique européenne d'ensemble et qui oblige chaque organisation, existante ou à créer, à dresser des plans à longue échéance de façon objective et analytique sur la base d'un système intégré.

Si nous n'arrivons pas à créer un tel système en Europe au cours des deux années qui viennent — trois tout au plus —, non seulement nous perdrons 25 milliards de dollars de commandes dans les trois industries que j'ai citées, mais je crois que nous n'aurons jamais — en tout cas pas pour une génération — l'occasion d'utiliser la science et la technologie pour aider à la réalisation de notre unité européenne. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Illerhaus.

**M. Illerhaus.** — (A) Monsieur le Président, permettez-moi de présenter une motion de procédure. Constatant que 18 orateurs se sont fait inscrire aujourd'hui, je propose que le temps de parole de chaque orateur soit réduit à une dizaine de minutes pour que chacun d'eux puisse prendre la parole. Nous disposerions donc d'environ trois heures et demie pour la discussion et il serait fait droit à toutes les demandes de parole.

**M. le Président.** — Les membres de cette Assemblée n'ignorent pas que notre réunion n'est soumise qu'à très peu de règles. On vient de proposer de limiter les interventions à dix minutes. Je présume toutefois que cela ne s'appliquerait ni aux rapporteurs ni aux personnalités invitées.

Il n'y a pas d'opposition? ...

Il en est ainsi décidé.

Peut-être devrions-nous alors employer le système que nous avons expérimenté à l'Assemblée du Conseil de l'Europe. C'est un système de signaux lumineux servant à indiquer le temps pendant lequel un délégué a parlé.

Il est de fait — en tant que parlementaires, nous le savons — que chacun pense être bref et considère que son voisin ne l'est pas. Je vais demander à un membre de notre secrétariat, M. Charitons, d'expliquer comment fonctionne le système de signaux, puis je procéderai à un vote pour savoir si vous considérez ceci comme une bonne idée.

(*Des indications techniques sont alors données aux délégués.*)

**M. le Président.** — Je dois souligner deux points. Il n'y a pas de signal orange, si bien qu'un orateur ne peut forcer l'allure pour passer avant le feu rouge. Deuxièmement, le système est tel — ce n'est qu'une expérience — que je suis le seul dans cette salle à ne pouvoir voir le signal. Je dois deviner, d'après les réactions des délégués, quelle en est la couleur.

Êtes-vous d'accord avec cette expérience ?

Et il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Lücker.

**M. Lücker.** — (A) Monsieur le Président, la décision que nous venons de prendre nous oblige à présenter pour ainsi dire à un rythme olympique nos observations sur le rapport de notre collègue Dröscher. Il a fait un exposé qui n'est pas conforme à la procédure normalement suivie au Parlement européen. Il s'est d'ailleurs lui-même expliqué là-dessus. Pour une raison très précise, j'éprouve le besoin, au nom de mes amis politiques et en mon nom propre, de me déclarer d'accord avec l'analyse et la plus grande partie des importantes déclarations de notre collègue Dröscher. Cette raison précise, c'est qu'un journal important de notre pays a fait paraître aujourd'hui une nouvelle que nous ne pouvons pas contrôler et selon laquelle les démocrates-chrétiens du Parlement européen rejetteraient le rapport. Vous savez qu'il n'en est pas question, ne fût-ce que pour des raisons de forme. Mais je tiens ici à faire la rectification. Nous sommes largement d'accord avec les analyses et les importantes déclarations de M. Dröscher, ce qui ne nous empêche pas de réagir sur certains points par des appréciations et des analyses pour le moins divergentes ou d'une nuance différente.

M. Dröscher me paraît avoir construit son rapport sur trois points d'appui.

Premièrement, il constate que l'engagement politique et militaire des États-Unis en Europe ira diminuant. On pourrait ajouter : cela n'empêche pas que seule la position politique et militaire des États-Unis, en particulier dans le domaine atomique, nous

permet de mener une politique de détente et d'indépendance pour l'Europe.

La deuxième constatation essentielle de M. Dröscher est le manque fondamental de symétrie dans la physique des puissances en Europe, pour employer sa très belle expression. Là aussi nous sommes d'accord avec lui, ainsi d'ailleurs qu'avec sa conclusion où il déclare que les Européens sont appelés à faire contrepoids à l'Union soviétique en Europe pour que cette Europe retrouve un équilibre que pour le moment nous sommes obligés de demander aux États-Unis d'assurer par leur présence.

Mais si l'on admet la première hypothèse de M. Dröscher, il faut en conclure que le vide créé par le retrait des États-Unis devra être comblé par les Européens eux-mêmes. Nous sommes d'accord avec lui pour constater qu'il ne s'agit pas là d'un acte d'hostilité politique envers l'U.R.S.S. ou les États-Unis. J'ajouterai peut-être simplement cette nuance que nous ne plaçons pas sans distinction les deux pays dans le même contexte, mais que nous savons faire des différences en fonction des systèmes politiques et de la géographie. Mais nous savons aussi que l'équilibre européen, si précaire qu'il soit, est dû à la présence des États-Unis et que nous devons, comme l'a dit M. Dröscher, transformer la dépendance de l'Europe à l'égard des alliances en une capacité d'alliance.

La troisième thèse de M. Dröscher est que l'Europe a été empêchée ces dernières années par sa structure politique de jouer son rôle. Il cite la crise du Proche-Orient, la Grèce et, si son rapport avait été rédigé un peu plus tard, il aurait certainement à ajouter les récents événements de Tchécoslovaquie. Ce sont là des thèses et des déclarations politiques — et je ne crois pas, en le disant, diminuer en rien la valeur du rapport de M. Dröscher — qui ne sont pas nouvelles pour notre Parlement européen, qui ont toujours été celles de la grande majorité d'entre nous et qui se retrouvent dans le dernier rapport général du Parlement européen, quoique sous une autre forme et dans un autre contexte politique.

M. Dröscher constate ensuite très logiquement que la finalité politique du traité de Rome est actuellement en Europe la précoc-

cupation dominante. J'ajoute que cette préoccupation de finalité politique constitue tout le dilemme où l'Europe paraît aujourd'hui se débattre ou plutôt, disons-le en toute franchise, se débat vraiment.

Ce dilemme vient du fait que les instances centrales de l'Europe, à savoir le Marché commun et ses organes, ont besoin d'un surcroît de compétences politiques et de structures institutionnelles pour mieux s'acquitter de leurs tâches futures, alors que les États membres ne désirent pas, ne peuvent pas ou, pour diverses raisons, ne veulent tout simplement pas, dans les circonstances présentes, céder de nouvelles compétences à ces institutions européennes. De fait, et nous sommes aussi d'accord sur ce point avec l'analyse de M. Dröscher, nous ne pouvons faire progresser l'intégration économique et politique, je le dis franchement, qu'en rétablissant une base commune d'intérêts pour la définition d'une politique extérieure et militaire commune.

Si je dis cela, Monsieur le Président, c'est que les Communautés européennes se trouvent à la veille d'achever leur union économique. Chacun sait que cette union économique peut seulement être menée à bonne fin si les Communautés se voient reconnaître des droits souverains plus amples que ceux qu'elles ont réclamés et obtenus jusqu'à présent des gouvernements. Nous reconnaissons aussi que les succès passés de l'unification européenne sont dus plus ou moins à une base commune d'intérêts. Tel a été le cas pour la création des Communautés européennes. Dans les années 50, la communauté d'intérêts était plus grande et les succès répondaient d'ailleurs parfaitement à l'accord des intérêts. Aujourd'hui, parce que cet accord n'existe plus, nous sommes obligés de constater, dans les autres secteurs aussi, qu'on s'achemine presque vers une renationalisation au sein de l'unification européenne.

A cet égard, il a évidemment paru choquant que le ministre français des affaires étrangères ait fait, il y a quelque temps, semble-t-il, car je veux être très prudent, une déclaration mettant expressément en cause cette finalité politique du traité de Rome. Il aurait dit que l'esprit politique du traité de Rome ne serait



plus reconnu par son gouvernement. Qu'est-ce à dire si c'est exact? Je ne crois pas que nous puissions passer cette déclaration sous silence, car elle vise le nœud du problème qui nous est posé. Jusqu'à présent, tout a encore marché tant bien que mal. Mais nous savons tous, comme je viens d'essayer de l'expliquer, qu'à l'avenir, nous aurons besoin d'insuffler aux organes européens une plus grande dose de politique européenne qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent.

A ce propos, M. Dröscher a critiqué un peu trop vivement les résultats obtenus par la Commission européenne unifiée. En matière de politique monétaire et d'union agraire, par exemple, Monsieur Dröscher, je n'irai pas aussi loin que vous dans la critique. Je crois, comme nous l'avons toujours dit jusqu'ici, que nous devons être fiers de nos progrès. Il s'agit là de brillants succès pour l'œuvre européenne d'unification et nous ne devrions pas après coup les mettre en question. Cela a été suffisamment dit aujourd'hui dans cette enceinte.

Quant aux arguments matériels que vous avez fait valoir, à propos de l'appréciation de la politique agricole, nous ne pouvons absolument pas y souscrire et vous n'en serez pas surpris. Toutefois, je n'en dirai pas plus long sur ce sujet en raison de la limitation de temps qui m'est imposée. Nous aurons bien d'autres occasions d'en parler.

Ensuite, Monsieur le Président, le rapport de M. Dröscher aborde la question décisive : la communauté d'intérêts en matière de politique étrangère et militaire peut-elle être rétablie ou même simplement établie? Voilà la question qui est essentielle et que notre dernier rapport général a d'ailleurs posée. Sur ce point, je tiens à dire qu'à notre avis, même s'il paraît pour le moment difficile d'obtenir un accord, les ministres des affaires étrangères devraient se saisir de cette question. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — Je suis désolé de vous interrompre, M. Lücker, mais je dois m'en tenir aux règles que nous avons adoptées. Si vous désirez ajouter seulement quelques mots de

remerciements, etc. j'en serai très heureux. Autrement, je regrette.

J'ai dit au début de la réunion que j'avais une liste d'orateurs. Cette liste avait été établie d'après l'ordre des inscriptions. Comme je l'ai précisé, j'avais décidé d'y apporter certains petits changements pour tenir compte des langues employées. Depuis lors, la plupart de ceux qui étaient inscrits en tête de liste ont demandé à parler à la fin et la plupart de ceux qui étaient inscrits en fin de liste ont demandé à parler en premier. C'est facile; mais, malheureusement, il faut un milieu et je ne peux pas le supprimer. A mon grand regret, je ne pourrai satisfaire tout le monde. Je ferai de mon mieux en tenant compte de la langue.

La parole est à M. Van Offelen.

**M. Van Offelen.** — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les rapports et exposés qui ont été présentés par M. Dröscher et M. Maxwell sont venus à leur heure.

L'Europe tout entière est, en effet, confrontée en ce moment avec des problèmes nouveaux. L'affaire tchèque a surgi en même temps que des menaces sur d'autres pays européens.

D'autre part, des incendies se rallument au Proche-Orient. Tout cela nous concerne directement, nous, Européens, et doit nous pousser au resserrement de nos liens en même temps que de ceux qui unissent l'ensemble des Nations atlantiques. Une vigilance accrue est redevenue indispensable et cela donne toute son actualité au rapport de M. Dröscher, qui contient de multiples idées et suggestions sur la relance politique et l'élargissement des Communautés.

A ce sujet, je voudrais me borner à deux points déterminés. D'une part, le problème permanent — qui intéresse tous les membres de nos deux Assemblées réunies — des négociations entre les Six et les Sept et les autres pays européens et, d'autre part, la question de la relance politique des Six.

En ce qui concerne tout d'abord les relations entre les Six et les autres pays européens, cette vigilance accrue et ce resserrement de nos liens, dont je parlais il y a un instant, doivent nous conduire à reprendre l'ensemble du dialogue et, plus généralement, le dialogue entre les Six et l'ensemble des pays de l'Europe occidentale.

La reprise de la négociation purement douanière sera sans doute difficile. Nous connaissons tous ses multiples échecs, depuis celui de l'établissement de la grande zone de libre échange, jusqu'à l'échec des négociations entre les Six et les Sept et le non-aboutissement, jusqu'à présent, des demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne.

Je ne suis donc pas certain que la reprise des négociations douanières aurait quelque chance en ce moment et je pense que nous devons user de détours non douaniers, et notamment de la coopération scientifique et technologique dont M. Maxwell nous a si brillamment entretenus tout à l'heure.

Dans ce domaine, il existe plusieurs possibilités : dans les domaines nucléaire, de l'aéronautique, de l'électronique, où la dimension de l'effort de l'entreprise impose une coopération intra-européenne bien au delà des Six et même des Sept entre eux. Cette coopération devrait permettre de créer l'ambiance en vue de nouveaux dialogues entre les Six et les autres pays européens, en attendant de nouvelles négociations sur les adhésions au Marché commun.

Pourquoi d'ailleurs ne pas entamer même des consultations de politique extérieure? On avait toujours pensé qu'elles suivraient les négociations douanières et les négociations économiques. Elles pourraient intervenir plus tôt, étant donné les circonstances et les menaces nouvelles qui pèsent sur l'ensemble de l'Europe.

Voilà, très succinctement exposé, Monsieur le Président, ce que j'avais à dire sur les problèmes existant entre les Six et les autres pays européens.

Je voudrais maintenant traiter, peut-être un peu plus longuement mais dans le temps de parole qui m'est imparti, rassurez-vous, de quelques points concrets qui pourraient faire l'objet d'une relance de politique à six.

Je soulignerai tout d'abord que cette relance politique trouve sa base, comme toujours, dans les questions économiques qui, elles, constituent le moyen de démarrer.

Or, nous avons pris un départ dans le domaine douanier. Nous avons, en effet, réalisé à six une union douanière et si tout n'y est pas encore parfait, nous pouvons nous réjouir cependant de cette sorte de miracle économique qui a permis, en peu d'années, que les marchandises, les hommes et les capitaux circulent librement dans six pays comportant près de 200 millions de consommateurs.

A la base de l'Europe politique se trouve donc l'Europe économique. Beaucoup reste à faire dans ce domaine. Songeons notamment à la concentration industrielle, qui est l'un des buts des grands marchés et nécessite l'élaboration urgente — on en reparlera dans cette enceinte dans les prochains jours — du statut d'une société européenne.

Il faut réaliser un vrai marché libre en supprimant les distorsions administratives et fiscales, une politique commune des transports et, enfin, une véritable politique commune dans les domaines monétaire et conjoncturel.

En matière de politique énergétique, nous nous concertons à six depuis plusieurs années déjà dans le domaine charbonnier. Mais il y a les autres secteurs, notamment celui du pétrole, où devraient intervenir toute une série de mesures d'harmonisation de taxes et de garanties d'approvisionnement; celui du gaz naturel auquel tous les consommateurs du Marché commun doivent avoir les mêmes possibilités d'accès.

L'électricité, l'énergie nucléaire nécessitent également une relance de la coopération.

Enfin, il y a le problème des industries de pointe. Celles-ci, de plus en plus, dans l'ensemble des pays, sont aidées, par des pouvoirs publics, par des crédits, par des avantages en matière de prix, de terrains, bref par toute une série de mesures économiques qui diffèrent selon les pays, ce qui crée des distorsions économiques. Dans ce domaine également, une politique plus communautaire s'impose.

Il faut aussi coordonner les politiques des pays membres du Marché commun dans le domaine des commandes publiques.

Enfin, le Royaume-Uni jouant un rôle moteur dans les entreprises de technique avancée, une coopération avec ce pays ainsi qu'avec ceux qui ne font pas partie de la Communauté des Six est indispensable.

Un autre domaine où la politique économique doit être toujours plus concertée est celui de la relance régionale. La plupart des pays mènent, en ce moment, une politique régionale. Ils emploient, pour aider l'industrie de pointe, des moyens évidemment différents, ce qui crée des distorsions de concurrence et nécessite, bien entendu, une concertation toujours plus grande.

Enfin, la politique commerciale mérite une attention spéciale, car en parlant de politique commerciale on évoque déjà un début de politique étrangère commune.

C'est pourquoi négocier une politique commerciale commune à six doit être un premier pas vers d'autres voies. Tant que nous ne ferons pas de politique commerciale commune, nous risquons de permettre encore la survie de certaines protections intracommunautaires.

Voilà ce que je voulais dire pour l'Europe économique. En ce qui concerne l'Europe politique, une série de choses restent à faire sur lesquelles nous reviendrons certainement au cours de la session de l'Assemblée du Parlement européen, la semaine prochaine. Je cite entre autres la mise en vigueur du traité sur la

fusion des exécutifs communautaires, l'éternel problème pour le Conseil de ministres de pouvoir statuer à la majorité de façon à échapper progressivement au droit de veto, la question de la Commission unique et de la possibilité de lui donner le moyen d'exécution d'une politique communautaire et éventuellement de nouveaux pouvoirs qui lui permettraient de jouer un rôle plus large; enfin, problème qui nous concerne ici particulièrement, le Parlement européen doit recevoir des pouvoirs accrus en matière à la fois budgétaire et législative — le Parlement européen en effet devrait pouvoir jouer des rôles nouveaux — tels que l'investiture des exécutifs européens et surtout, faut-il le rappeler, être élu le plus directement possible de façon à mêler l'opinion publique aux problèmes que nous avons à traiter.

Il faut également encourager la Commission à consulter les partenaires sociaux, notamment des milieux agricoles, des organisations de jeunesse, en vue de mêler davantage l'opinion publique aux problèmes européens.

Enfin, il y a les deux grands objectifs de la politique extérieure non économique et de la politique de défense. Mais c'est peut-être aller bien loin et être optimiste que de les évoquer.

En résumé, Monsieur le Président — car je vois les deux feux clignotants s'allumer —, après avoir lu les deux rapports qui nous ont été soumis, j'ai voulu souligner que les circonstances internationales créent les conditions politiques et psychologiques d'une relance européenne.

Pour ce qui concerne les relations entre les Six et les autres pays européens, cette relance est possible immédiatement dans le domaine technologique, comme l'a très bien indiqué M. Maxwell, et peut-être dans celui de la politique étrangère.

Cette relance des Six implique que toute une série de problèmes à la fois économiques et politiques fassent l'objet de réalisations concrètes immédiates.

Je termine, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en exprimant le souhait que les travaux de notre Assemblée com-

mune puissent apporter un encouragement efficace aux gouvernements et aux Communautés européennes. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Triboulet.

**M. Triboulet.** — Monsieur le Président, M. Dröscher nous présente un rapport fort intéressant sur l'activité du Parlement européen et un exposé sur les conditions politiques de la réalisation intégrale des Communautés.

Je regrette le petit incident qui paraît s'être créé à ce sujet : c'est un exposé à titre personnel. Qu'on me permette de dire que tout de même il eût mieux valu que ce fût un exposé adopté par les commissions du Parlement européen; mais, de toute façon, cet exposé de M. Dröscher est remarquable et mérite l'attention.

Le groupe de l'Union démocratique européenne a adopté un rapport de M. Jozeau-Marigné qui a fait l'objet par la suite d'une résolution du 10 mai 1967 sur la consultation du Parlement européen. Nous croyons à la valeur de la consultation du Parlement européen, et nous nous réjouissons que le nombre de consultations soit passé de 47 il y a deux ans à 78 au cours du dernier exercice.

Nous pensons que ces consultations sont efficaces; elles n'ont pas un simple caractère consultatif, même si c'est la définition juridique, car, en fait, comment ne pas reconnaître que la part que le Parlement européen a prise par exemple à la politique des des Six avec 18 États africains, la majorité qui peu à peu s'est dessinée dans ce Parlement pour des solutions généreuses et raisonnables, la résolution adoptée qui a même été jusqu'à la création éventuelle d'un fond de stabilisation des produits tropicaux, montrent que le Parlement européen a soutenu dans ce domaine l'action des gouvernements, et lui a apporté un complément absolument nécessaire.

De même, dans la politique agricole, est-il besoin de rappeler que, par exemple sur les règlements laitiers, le Parlement européen a pris des positions qui étaient différentes de celles de la

Commission européenne et qu'en fin de compte le Conseil de ministres s'est rangé pour l'essentiel à l'avis du Parlement européen? Je signale au passage — c'est plutôt une querelle ouverte au sein du Parlement européen — que le problème s'est posé à cette occasion de savoir si la Commission européenne devait suivre les avis et les votes du Parlement européen pour exposer les vues du Parlement devant le Conseil de ministres. Cela n'a pas toujours été le cas. Or, l'Union démocratique européenne estime qu'il serait souhaitable que, dans tous les cas essentiels, les commissaires européens plaident l'avis du Parlement européen devant le Conseil de ministres.

Le Parlement européen est devant un immense domaine. Je me contenterai, dans une si courte intervention, d'indiquer la philosophie des tâches innombrables qui sont devant lui : transports, énergie, que sais-je? Mais plus loin encore l'aménagement du territoire, dont M. Dröscher parle très justement, et qui doit s'exercer au profit des régions périphériques ou économiquement faibles. Cette politique n'est qu'amorcée. Elle est devant nous. Il y a là une tâche immense.

C'est aussi la politique de l'emploi, la politique sociale et, bien entendu, la politique agricole, énorme construction qui a abouti, selon M. Dröscher, à des prix peut-être trop élevés. Mais qu'il songe que précisément, dans toutes ces politiques que nous faisons, nous atteignons chaque Européen en particulier dans sa vie professionnelle, dans sa vie propre, dans son existence quotidienne. Nous essayons, lorsque nous faisons une politique agricole entre les Six, de résoudre le problème social le plus difficile qui se pose à tous les pays industrialisés, qui est d'assurer des prix rémunérateurs à l'agriculture de chacun de nos six États. C'est un problème redoutable et il ne s'agit pas seulement de chiffres; il s'agit surtout des hommes.

Qu'on me permette alors de rappeler dans la seconde partie de mon exposé que si le Parlement européen fait une politique qui touche chaque Européen dans sa vie de tous les jours, par là même il contribue à créer l'Europe en vérité, dans la réalité. On nous a fait un procès d'intention à propos de « l'Europe des



patries ». J'ai vu que M. Dröscher parlait de l'Europe des États. L'Europe des patries a un sens beaucoup plus vaste. D'ailleurs, le général de Gaulle nie avoir jamais employé lui-même cette expression. Quoi qu'il en soit, nous avons toujours voulu dire l'Europe des peuples, c'est-à-dire l'Europe des réalités, l'Europe des hommes. Voilà la vérité. Je crois que les patries signifient les pères et les fils, tous ceux qui travaillent sur la terre européenne. Or nous croyons que c'est là le sens profond de la politique européenne.

Nous avons déjà fait beaucoup; il nous reste encore plus à faire et nous voudrions élargir notre action, aller bien au delà des frontières étroites de nos six nations. On nous fait grief de poser des conditions difficiles à l'entrée de la Grande-Bretagne. Mais ce n'est pas nous qui posons ces conditions, ce sont les réalités, ce sont les faits, car les conditions de vie des hommes sont profondément différentes en Grande-Bretagne et en Europe continentale. M. Dröscher s'adresse à la France, il nous dit : « Si vous aviez une volonté politique aussi ferme pour l'entrée de la Grande-Bretagne que pour réaliser la politique agricole, la Grande-Bretagne serait avec nous! »

Mais il s'agissait d'harmoniser les politiques agricoles dans six pays dont les conditions de vie étaient très semblables. La manière de vivre des Anglais — j'ai de nombreux amis britanniques et je les estime beaucoup — avouons-le, est extrêmement différente de celle des continentaux. Des difficultés extrêmes se posent donc et je dois dire que M. Dröscher a eu le courage de montrer que ces difficultés étaient grandes et qu'on ne pouvait les surmonter qu'auprès des peuples. Il a écrit textuellement : « Les peuples souverains en Europe, ils ne sauraient être réunis par une simple intégration par le haut. » Il a parlé d'or, c'est là le problème. Or, ce problème est encore plus difficile à résoudre dans une période où tout le monde conteste, où, bien loin de se rapprocher, certains États tendent à se diviser sur des problèmes de langue, de religion, de races en Afrique, bref les difficultés sont énormes. Elles ne peuvent être résolues que par une action sur l'opinion publique.

C'est encore M. Dröscher qui dans son rapport dit : « Ce n'est que lorsqu'une opinion politique commune et complète peut se former qu'une politique uniforme est possible. » Or, Mesdames, Messieurs, nous sommes tous décidés, à quelque pays que nous appartenions — et je m'adresse à nos collègues du Conseil de l'Europe qui représentent un bien plus grand nombre de nations que les membres du Parlement européen — nous devons tous contribuer à la formation de cette opinion publique commune européenne qui nous permettra enfin de réaliser une union efficace de l'Europe. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Blumenfeld.

**M. Blumenfeld.** — (A) Monsieur le Président, je tiens à dire, au nom de mes amis politiques et en mon nom propre, qu'il est difficile d'ajouter quelque chose au rapport de M. Maxwell. En effet, il condense et fait ressortir brillamment les principaux faits et les principales données et, dans le peu de temps qui nous est imparti, ni moi-même ni les autres orateurs ne pourrions, même en admettant que nous en ayons le talent, surpasser la lucidité avec laquelle M. Maxwell présente toute une série de questions très difficiles et très complexes.

Je me bornerai donc à souligner quelques points soulevés par M. Maxwell, en m'efforçant d'en éclairer quelques autres.

Pour commencer, je crois qu'il faut grandement louer M. Maxwell d'avoir montré combien l'éparpillement de nos forces est stérile et même dangereux. Incontestablement, l'existence de vingt-cinq organisations ou même plus sur le plan européen est une absurdité. Si l'on y ajoute les organisations plus ou moins grandes qui, dans nos pays, s'occupent de la recherche et de la technique en Europe et qui, comme l'a dit M. Maxwell dans son rapport, se prennent pour le nombril du monde et considèrent leurs travaux comme de loin les plus importants, on ne peut dire qu'une chose : cela ne peut mener qu'au désastre.

A mon sens, la politique d'aide au développement que nous menons en Europe depuis dix ans avec des succès inégaux devrait

nous apprendre que la technologie, le développement de notre recherche et de notre science ainsi que de leurs applications industrielles n'admettent pas le principe des petits paquets. Si nous ne le comprenons pas, nous continuerons malheureusement, comme M. Maxwell l'a dit, à n'enregistrer aucun succès dans de vastes secteurs de la politique technologique et industrielle. Au chiffre donné par M. Maxwell, j'en ajouterai un autre : quelque 40 milliards de dollars sont prévus en effet, si je ne me trompe, pour la technologie dans les plans économiques des pays européens. Or, je vous le demande, n'est-ce pas là une somme invraisemblable alors qu'il s'agit de se concentrer et de s'étendre?

Je crois qu'il est tout à l'honneur de M. Maxwell d'avoir dit qu'au cours de son enquête, aucun gouvernement et à plus forte raison aucun parlementaire n'a pu rendre compte des efforts financiers consacrés par les gouvernements ou les Parlements aux organisations en question et qu'il aurait encore été moins capable de dire ce qu'il en est sorti de bon ou de mauvais. Si nous nous mettions à agir de la sorte dans le secteur industriel, nous irions tout droit à la faillite.

Voilà pourquoi j'approuve la proposition visant à hâter la constitution d'un conseil européen supérieur. Celui-ci devrait toutefois se composer de hautes personnalités pour pouvoir exercer un contrôle efficace et chercher simultanément à concentrer et à coordonner les activités de manière que nous n'ayons plus affaire à vingt-cinq organisations, mais à beaucoup moins.

Permettez-moi de soulever une question qui ne me paraît pas avoir été encore éclaircie. M. Maxwell a sans doute raison de dire que l'Europe doit notamment prendre des décisions en vue d'harmoniser les activités gouvernementales, industrielles et économiques, domaine où une véritable coordination s'impose. J'ajouterai : il importe aussi, lorsque les pays, les gouvernements ou les Parlements sont invités à accorder des crédits supplémentaires, que les profits soient équitablement répartis ou partagés. On dispose pour cela d'une série de possibilités, mais je ne vais pas exposer maintenant la manière de les utiliser sur les plans tech-

nique et financier ou de l'organisation. Cependant, il est inacceptable que les petits pays européens soient négligés au profit des grands pays et cela tant en ce qui concerne leur industrie que leurs instituts et leurs organismes consacrés à la science et à la recherche, parfois remarquablement réalisés.

Ici apparaît une série de problèmes sur lesquels M. Maxwell voudra peut-être revenir. La grande question se pose de savoir comment doit se faire la coordination entre l'économie et les gouvernements, point sur lequel j'aimerais obtenir plus de clarté. A mon avis, aucune espèce de chaîne ne doit entraver la mise au point et la production industrielle de tout ce que nous promet l'avenir de la technique. Et, pourtant, ce développement a bel et bien été entravé jusqu'à présent par certains principes politiques érigés par les gouvernements. On a des exemples de parfaite coopération sur le plan gouvernemental, dans les laboratoires de recherche et dans l'industrie, notamment entre les pays du Benelux et l'Allemagne. L'année dernière, un modèle de coopération a été mis au point. Il pourrait servir d'hypothèse de travail et peut-être de jalon pour la solution future d'autres problèmes dans le même esprit.

Monsieur le Président, la recherche et les applications industrielles comportent des secteurs où le gigantisme est de rigueur. Pour l'Europe, il en va ainsi, je crois, de l'énergie atomique, de l'information et des transports modernes à courte distance. Toutes les autres questions sont certes importantes, mais ne relèvent pas de la même catégorie.

Permettez-moi, dans les 90 secondes qui me restent, de dire encore un mot sur le rapport de M. Dröscher. Au moment même où notre débat se déroule, le président de la République française et le chancelier fédéral allemand se rencontrent et il est probable qu'à l'heure actuelle ils ont eu un entretien en tête à tête. Même si vous n'avez pas lu le document de M. Dröscher, vous conviendrez avec moi que nous devrions pour le moins tirer de ce remarquable rapport analytique la conclusion qu'une action politique concrète est nécessaire. Cette conclusion n'a pas encore été tirée, Monsieur Dröscher, et je voudrais la tirer maintenant. Nous

devons franchir l'obstacle du veto opposé jusqu'ici à toutes les propositions que nous avons examinées. Or nous pouvons le franchir en convoquant, dans le cadre de l'O.T.A.N., une conférence consacrée à la technique ainsi qu'aux questions d'armement, de sécurité et de défense, conférence à laquelle participeraient les chefs de gouvernement des cinq pays et des trois pays qui ont annoncé leur adhésion : la Grande-Bretagne, le Danemark et la Norvège. Cette conférence devrait prendre la première initiative concrète en vue de surmonter l'apathie et la stagnation de notre Europe. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Maxwell.

**M. Maxwell.** — (*E*) Si vous le permettez, Monsieur le Président, je voudrais faire une rectification. Plusieurs délégués m'ont demandé si le conseil européen de la science dont j'ai parlé avait quelque rapport avec notre Conseil. La réponse est non. Ce serait un conseil tout à fait séparé s'occupant de la coordination de la science, et non pas notre Conseil.

**M. le Président.** — La parole est à M. Metzger.

**M. Metzger.** — (*A*) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je peux tout de suite enchaîner sur les propos tenus par M. Blumenfeld dans sa conclusion. Que la Communauté économique européenne doive être menée à bon terme, c'est-à-dire en même temps élargie, voilà qui est admis par la grande majorité de cette Assemblée. Il n'est pas non plus douteux que nos peuples soient aussi de cet avis dans leur grande majorité. Il n'est donc plus nécessaire d'expliquer que l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays candidats est importante et même vitale pour l'Europe.

Cependant, nous en sommes au point que nous ne pouvons pas traduire notre volonté en action à cause du veto d'un homme. Le traité instituant la Communauté économique européenne prévoit ce veto, certes, mais il part d'une situation différente. Il arrive que l'on abuse d'un droit et je suis d'avis que ce veto absolu est un abus de droit.

Que le veto soit prévu dans le traité pour le cas d'une adhésion, voilà une question dont je ne voudrais pas reparler. L'homme auquel nous songeons s'oppose d'ailleurs par ce veto à ce que soient engagées les négociations elles-mêmes. En tant que juriste, j'estime que le traité ne prévoit pas de veto pour l'ouverture de négociations, mais uniquement pour les négociations mêmes sur l'adhésion. Cela dit en passant.

En tout cas nous n'avancions pas à cause de ce veto et la question suivante se pose : allons-nous nous en contenter, nous y résigner et, disons-le tout net, laisser l'Europe se désagréger ? Je dis : non, nous devons chercher une issue. Il est vrai qu'une fois de plus on tente maintenant — je rappelle l'entretien qui a lieu aujourd'hui — de faire au moins un pas vers des arrangements commerciaux. Mais je dois avouer que je n'ai pas très grand espoir que nous puissions avancer sur ce point.

Pour que nous progressions, les gouvernements des États membres de la Communauté économique européenne doivent prendre une initiative en dehors du traité. En effet, l'unification européenne pose toute une série de questions qui ne sont pas réglées dans le traité du Marché commun. Nous avons par exemple parlé de technologie. Il y a aussi un grand nombre de questions économiques qui ne sont pas réglées. On peut donc se demander si un ou plusieurs gouvernements ne devraient pas prendre l'initiative de convoquer, en la personne des premiers ministres ou des ministres des affaires étrangères, les gouvernements des six États membres ainsi que de la Grande-Bretagne et des autres pays candidats pour l'examen en commun de ce qui peut encore être fait en dehors des questions relevant du traité. Il faudra alors qu'un certain chef d'État décide s'il veut s'exclure ou s'il est prêt à entrer dans le jeu. Il s'agit donc de savoir s'il veut s'isoler lui-même, car aucun d'entre nous ne veut l'isoler. Nous serions tous heureux qu'il soit prêt à collaborer, à participer à la construction de l'Europe. Mais on ne peut le placer devant cette décision et, s'il n'est pas prêt à collaborer, alors les autres devront agir. Ils ne devraient pas se laisser enlever leurs moyens d'action parce qu'un seul n'est pas prêt à faire le nécessaire.

Voilà pourquoi, à mon avis, il ne s'agit plus tellement maintenant de philosopher pour savoir si l'adhésion, c'est-à-dire l'élargissement est nécessaire. Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet; nous en avons suffisamment parlé. Il s'agit maintenant de savoir quelle voie choisir pour obtenir cette adhésion. Voilà à quoi nous devons réfléchir et les parlementaires que nous sommes ont la possibilité, dans leur Parlement, d'inciter leur gouvernement à l'action.

Nous avons eu hier à Bonn un débat de politique extérieure au Bundestag et ce n'est sans doute pas par hasard que le président du groupe C.D.U. et celui du groupe S.P.D. ont envisagé la possibilité d'agir éventuellement parallèlement à de Gaulle. Cette possibilité ne peut plus être exclue. Il faut d'ailleurs placer le président de la République française devant des alternatives. Pour le moment, il sait qu'il peut opposer son veto sans danger et que les autres ne réagiront pas. C'est seulement quand nous aurons décidé de réagir, d'agir, de faire quelque chose nous-mêmes, éventuellement même sans lui, qu'il sera mis dans la nécessité de prendre réellement une décision. En effet, il n'y a pas actuellement de véritable décision; on fait simplement traîner les choses en longueur.

C'est pourquoi j'invite nos collègues, qui ont aussi leur mot à dire dans leur Parlement national, à intervenir dans ces Parlements pour que les gouvernements agissent en conséquence, que la situation soit d'abord examinée au cours d'une conférence des ministres ou des premiers ministres et qu'en tous cas on s'efforce de faire progresser la cause européenne; et cela même, s'il le faut, en dehors des questions relevant de la Communauté économique européenne, ce qui ne veut pas dire qu'on se sépare de ce fait de la Communauté, dont la compétence doit, au contraire demeurer entière. Je suis convaincu que les possibilités, y compris les possibilités juridiques du traité peuvent être exploitées tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Il suffit de penser au problème des décisions à la majorité du Conseil de ministres, à propos duquel non seulement on n'a pas épuisé les possibilités, mais on a même agi en violation du traité. Là encore, les parlementaires que nous sommes avons l'occasion d'élever la voix et de faire en

sorte que le nécessaire soit fait. Voilà l'appel que j'adresse ici à mes collègues. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Beauguitte.

**M. André Beauguitte.** — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'examen du rapport de M. Maxwell m'a incité à prendre la parole pour insister sur différents aspects de ce débat qui me paraissent primordiaux.

Faut-il, pour coordonner les instances qui se préoccupent de la recherche scientifique et de la technologie, créer un conseil? A mon sens, il y a déjà suffisamment d'organismes existants. Je puis vous citer à ce sujet l'exemple du domaine nucléaire et spatial.

Voici un an, je vous avais donné dans cet hémicycle la liste des organes intervenant à ce niveau. Nous en comptons beaucoup, même beaucoup trop.

A la vérité, ce qui manque, c'est l'application des décisions prises à l'échelon des structures institutionnelles.

Je me méfie des grands mots tels que « planification » ou des termes tels que « abandon de souveraineté ».

La planification, il y a longtemps qu'on en a défini les modalités.

L'abandon de souveraineté, je puis vous dire que les conventions actuelles le stipulent.

Alors?

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il nous appartient de nous dresser contre le retard pris par l'Europe sur les États-Unis et l'Union soviétique dans le domaine de la recherche scientifique et de la technologie. Ce retard est tout particulièrement dû à l'insuffisance des moyens mis en œuvre, à ce qu'on a appelé « la fuite des cerveaux ».



Il ne fait aucun doute que le développement économique et, par conséquent, le progrès social de l'Europe s'en trouvent entravés. Celle-ci risque, dans une ou deux décennies, d'apparaître comme un continent sous-développé au regard des deux géants.

Cette situation comporterait des menaces graves pour notre liberté et pour notre indépendance.

Des voix s'élèvent pour dénoncer un péril sur lequel j'ai moi-même insisté voici quarante-huit heures, dans un article publié dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* : Des savants, qui se sont dressés contre une réalité inquiétante.

Malgré cet effort de persuasion, en dépit des arguments qu'ils ont avancés, l'organisation de la coopération scientifique et technologique européenne ne chemine que très lentement.

Il importe d'écarter les égoïsmes nationaux qui en sont la cause.

Il s'avère indispensable de porter nos regards au-dessus des frontières des États et d'élaborer un processus permettant de procéder à un travail international d'équipe entre les chercheurs, les ingénieurs, les savants.

Les ressources de la science sont trop vastes pour ne pas être utilisées par ce que Louis Armand a appelé le *Brain storming*.

C'est la conception que, dès 1936, Alexis Carrel exprimait; celle d'une pléiade d'ingénieurs de diverses disciplines confrontant leurs vues à l'effet de suggérer aux pilotes des nations l'orientation à donner au génie humain pour le guider dans le sens le plus profitable à tous les peuples.

Je fais appel à une phalange intereuropéenne de pionniers de grand savoir, attachés à une œuvre essentielle et exaltante.

Dégager de la théorie expérimentale les bienfaits qu'elle peut apporter aux masses tout en éliminant de l'application des découvertes tout ce qui est contraire à une œuvre de paix, convaincre

nos gouvernements de s'attacher sans trêve à cet objectif prioritaire : voilà, mes chers collègues, une de nos tâches majeures. Dans une société comme la nôtre, la culture est presque un luxe. Elle enrichit l'espèce, elle confère du prestige à la science, elle ne la sert pas. Elle ne l'aide pas à atteindre ses buts mais nous avons à notre portée un facteur remarquable de rapprochement. La science et ses applications pratiques n'ont pas de patrie. Elles constituent une possession collective. Je suis convaincu que l'unité politique de l'Europe passe par son unité scientifique et technologique, car l'utilisation rationnelle de la recherche est devenue la clé de nos espoirs. J'irai même plus loin en affirmant qu'elle conditionne l'unité économique parce qu'une fois acquise, elle stimulerait puissamment la production et les échanges, instaurerait le plein emploi, relevant la condition matérielle des humbles. Il serait inadmissible d'hésiter à promouvoir dans leur ensemble les possibilités de la recherche scientifique et le développement technologique mis pleinement au service de l'instauration de la solidarité continentale en tous les secteurs.

Si nous voulons atteindre cette notion de la fraternité, surtout sur le plan politique, nous ne le pourrons qu'en matérialisant et en répandant avant tout les bienfaits qu'autorise le progrès. Il faut faire la chaîne et la civilisation avancera plus rapidement sur la route de son destin! (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Flämig.

**M. Flämig.** — (A) Monsieur le Président, j'ai quelques observations à faire sur le remarquable rapport de notre collègue, M. Maxwell. Il y a quelques jours, une sonde soviétique a été envoyée vers la lune. Elle est revenue sur la terre. C'est un magnifique coup de maître sur le plan technique. Les Américains sont en train de préparer le lancement d'une fusée Apollo. Cette fusée emportera trois hommes dans l'espace. Même les profanes savent quelle somme de technique, de connaissances scientifiques, mais aussi de moyens financiers il faut dépenser pour cela. L'évolution est extrêmement rapide à l'Est comme à l'Ouest. Au milieu, il y a l'Europe. Ces dernières années, on n'y a pas ménagé les tenta-

tives pour combler le fossé technologique. Le résultat est peu encourageant.

Il y a quelques jours, Monsieur le Président, nous avons entendu dans cette salle un rapport sur l'état actuel du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S. Le C.E.C.L.E.S. a des difficultés parce que la Grande-Bretagne et l'Italie refusent de dégager des fonds supplémentaires. Elles disent que la mise au point des fusées est peu économique. Le C.E.R.S. piétine parce que l'Italie refuse de participer à l'exécution du programme. La Conférence européenne des télécommunications par satellites, la C.E.T.S., a des difficultés. Les Européens n'ont pas pu s'entendre jusqu'à présent sur une conception commune en vue des négociations internationales nécessaires. En outre, la Grande-Bretagne et l'Italie rejettent la mise au point d'un satellite européen de télécommunications.

L'Euratom n'a guère meilleure apparence. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968, elle n'a plus de programme de recherche et de développement à long terme. La France rejette les éléments supranationaux de la Communauté atomique européenne. L'efficacité de celle-ci en souffre évidemment.

Dans le cadre de sa politique économique à moyen terme, la C.E.E. avait constitué un groupe de travail pour la recherche scientifique et technique. Celui-ci — connu désormais sous le nom de « groupe Maréchal » — a proposé notamment une politique européenne commune dans les domaines suivants : informatique, télécommunications, transports, océanographie, métallurgie, nuisances, météorologie. Comme vous le savez, ces travaux se trouvent aussi arrêtés actuellement. Les Pays-Bas et l'Italie ont mis fin à leur coopération pour obliger les Français à faire des concessions face à la demande britannique d'adhésion au Marché commun. A l'O.C.D.E., la Grande-Bretagne donne, elle aussi, l'impression, pour la première fois, de se montrer réservée en matière de collaboration scientifique. Seules deux organisations internationales travaillent actuellement de façon à peu près satisfaisante : ce sont l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire, filiale de l'O.C.D.E. et l'Organisation européenne de recherches astronomiques dans l'hémisphère sud.

Ce qui manque complètement en Europe, c'est une politique industrielle complétant la politique en matière de science et de recherche. Tel est le triste bilan d'aujourd'hui. Les causes en sont connues de tous. Nous autres parlementaires sommes d'accord : l'Europe ne peut pas continuer ainsi. Le fossé technologique se creuse à vue d'œil. Monsieur de Lipkowski, ministre français, l'a confirmé lundi devant cette Assemblée. Le développement technique se poursuit inexorablement sans nous. Il n'attend malheureusement pas que les gouvernements européens prennent des décisions politiques.

L'excellent rapport de notre collègue, M. Maxwell, a fait clairement ressortir une chose que je trouve, moi aussi effrayante. La confusion et le mécontentement règnent même dans nos gouvernements et dans les organisations européennes, y compris la Commission des Communautés européennes. Il ressort du rapport de M. Maxwell que les gouvernements européens ne sont manifestement pas en mesure de prendre des décisions claires. Il leur manque l'instrument nécessaire. Personne ne paraît avoir une idée d'ensemble des divers programmes de recherche sur le plan national ou international. Les doubles emplois et les chevauchements sont inévitables. D'immenses flots d'argent se perdent dans les sables ou s'égarer dans la jungle des projets qui se chevauchent par manque de coordination. Là non plus, cela ne peut pas continuer ainsi.

J'approuve mes collègues qui ont abordé le côté politique. Une nouvelle façon de penser est nécessaire dans tous les domaines de la coopération internationale, mais surtout dans le domaine de la coopération scientifique et technologique. Nous devons aussi prendre des mesures pratiques. Nous nous sommes fait une opinion sur ce sujet aussi bien à la commission de la science et de la technologie de l'Assemblée consultative qu'à l'U.E.O. Je voudrais exposer brièvement ici cette opinion et faire aussi une mise au point. A la page 9 de son rapport, M. Maxwell évoque la proposition qui vise à constituer un comité permanent des ministres de la technologie dans le cadre de l'U.E.O. et que nous avons examinée en commission. Toutefois, je ne présenterai pas cette proposition de l'Assemblée de l'U.E.O.; nous sommes en effet

parvenus à de nouvelles conclusions. Nous proposons de constituer dans un cadre non délimité, un comité constitué d'éminents experts gouvernementaux qui ne seraient pas forcément des ministres. Cependant, le cadre devrait être plus grand que celui de l'Europe des Six. Il devrait même dépasser celui de l'Union de l'Europe occidentale où la Grande-Bretagne joue un rôle sur le plan institutionnel. Tous les pays intéressés devraient avoir la possibilité de collaborer. Ce comité d'experts gouvernementaux aurait pour tâche de mettre au point les directives d'une politique de programmes technologiques communs et d'une politique industrielle commune pour l'Europe. Il lui appartiendrait de coordonner les programmes déjà en cours. Donc, pas d'institutionnalisation, mais de la souplesse. Quand des programmes d'ensemble se révèlent irréalisables, il faut pouvoir disposer de groupements variables afin d'obtenir une efficacité aussi grande que possible.

Je crois, Monsieur le Président, que cette proposition est tout à fait compatible avec celle de MM. Maxwell et Beauguitte. Dans leurs conclusions, ils demandent une analyse sectorielle de tous les programmes européens de recherche, ce qui vise environ 25 organisations européennes s'occupant de tel ou tel domaine de la recherche scientifique et technologique.

Cette étude d'ensemble, Monsieur le Président, est la condition sine qua non pour formuler et planifier à long terme les buts communs de la politique européenne en matière de science et de recherche. L'Europe ne saurait y renoncer et je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point. Donnez-nous enfin les instruments nécessaires à cet effet! (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Rinderspacher.

**M. Rinderspacher.** — (A) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, cette semaine, les ministres et les délégués ont souvent dit ici que l'Europe devrait penser en termes de « dimensions nouvelles ». Le public ayant maintenant suffisamment pris conscience du « fossé technologique », les « dimensions nouvelles » pourraient devenir le nouveau mot d'ordre. C'est

pourquoi il me paraît bon de démythifier dès le début ces nouveaux concepts.

Qu'entend-t-on par là? En tout cas, probablement pas le seul accroissement des entreprises, des machines, des marchés, des crédits, etc. Il s'agit plutôt de mettre en évidence les structures et les processus compliqués, de les synthétiser et d'expliquer leur mécanisme aux gouvernements et aux Parlements. Ce n'est pas possible avec les méthodes traditionnelles, on l'a souvent souligné. Il faut effectuer, sur le plan national, et plus encore sur le plan international, une analyse systématique, une prévision à long terme, en matière non seulement de finances et de budget, mais aussi de technologie. Comment formuler une politique scientifique à long terme si l'on n'a pas une idée précise des structures de la recherche actuelle? Comment fixer de nouvelles priorités si l'on ne sait pas quelles sont aujourd'hui les proportions des dépenses engagées pour les divers secteurs de la recherche? Mais ce n'est pas seulement sur les dépenses engagées que les renseignements manquent. Qui peut nous donner des indications sur les programmes de recherche? Les programmes de recherche des laboratoires universitaires, de l'industrie ou des instituts d'État ne sont pas conçus de façon cohérente ni même coordonnés et il en est de même des programmes des nombreuses organisations et sociétés internationales.

C'est là que m'apparaissent les mérites éminents des deux rapporteurs, MM. Maxwell et Dröscher. Ce dernier a encore une fois fait ressortir que la politique économique et la politique tout court ne peuvent être séparées. La communauté économique ne peut pas être menée à son terme sans la communauté politique, qui englobe les affaires extérieures et la sécurité. M. Maxwell a montré que la politique économique et industrielle doit être complétée par une politique nettement définie en matière de science et de recherche, si l'on veut que l'Europe ne voie pas le sol se dérober sous ses pieds. Mais tant que nous n'aurons pas créé les instruments indispensables pour la définition de cette politique, on ne peut pas espérer sortir du dilemme décrit par plusieurs de nos collègues. Nous devons reconnaître que le Parlement national ne peut plus exercer de contrôle efficace. Aucune chancel-

lerie fédérale n'a une vue d'ensemble suffisante sur les programmes qui sont soutenus par les différents ministères. Savons-nous quels programmes, par exemple dans le domaine de l'océanographie, sont financés par les ministères de la science, de l'économie, ou de l'aide au développement? S'il n'y a déjà pas d'analyse globale des programmes et des ressources budgétaires sur le plan national, que dire sur le plan international!

Nous ne pouvons même pas soupçonner la somme fantastique de dépenses consacrées par les grandes puissances concurrentes à des recherches faites dans la même direction, ni la somme de temps et d'efforts qu'on épargnerait et, par conséquent, l'accélération du développement qu'on obtiendrait et, les capacités qu'on pourrait employer à d'autres tâches s'il y avait une entente scientifique et technologique entre Washington et Moscou.

Je sais bien qu'il est utopique d'espérer une situation aussi paradisiaque. Revenons donc sur terre. Le rapport de M. Maxwell nous dit qu'environ 25 organisations européennes exercent leurs activités sous une forme ou sous une autre dans un domaine de la recherche. Aucun État ne sait combien d'organisations dont il fait partie et combien de programmes auxquels il participe traitent tel domaine particulier. Pas même les secrétaires généraux de ces organisations ne connaissent les programmes des autres organisations! Tant qu'ils ne sont pas informés, ils ne peuvent évidemment pas coordonner leurs programmes.

Voilà pourquoi j'appuie sans restriction la proposition de M. Maxwell. Nous avons d'abord besoin en Europe d'un bilan complet et détaillé des programmes actuels de recherche, des structures décisionnelles et des processus de programmation pour l'établissement des budgets. Une fois en possession de ce bilan, nous pourrions élaborer une procédure qui permettra de formuler une politique européenne commune de la recherche. Seul ce bilan, que personne ne nous a encore présenté, permettra de créer les points d'appui d'où l'Europe pourra s'élever à long terme au niveau technologique et scientifique désiré.

Pour terminer, encore une question, Monsieur le Président. Comme il est rarement donné d'avoir le commissaire Hellwig

parmi nous, je me permets de poser une question à la Commission des Communautés européennes : après l'interruption des travaux du « groupe Maréchal », la Commission a remis au Conseil à la fin mai un document sur les questions de coopération technologique. Le Conseil a-t-il déjà donné son avis sur ce document ? Dans la négative, quand compte-t-il le donner ? Que compte faire la Commission si, provisoirement, le Conseil ne donne pas son avis à ce sujet ? (*Applaudissements.*)

## PRÉSIDENTE DE M. POHER

### Président du Parlement européen

**M. le Président.** — La parole est à M. Reverdin.

**M. Reverdin,** *président de la commission de la science et de la technologie de l'Assemblée consultative* — Mes chers collègues, je ne sais quelles impressions éprouvent, dans cette salle, ceux d'entre vous qui appartiennent au Parlement européen. La mienne, comme membre de l'Assemblée consultative et qui viens ici depuis bientôt cinq ans, est que cette salle est bien souvent celle des lamentations. Session après session, tout au long des débats, une kyrielle de députés du Royaume-Uni viennent dire leur impatience d'être admis dans le Marché commun. Ils sont soutenus par de nombreux discours prononcés par leurs collègues allemands, italiens, belges et hollandais. Mais tous ces collègues savent qu'ils ne peuvent aller au delà des mots, car aucune grande voix ne se fait entendre dans de tels débats. Et cela recommence indéfiniment.

Il est admirable que malgré tout, nous ne désespérons pas. Lors de notre dernière réunion jointe, il était question de l'élargissement des Communautés dont on parle depuis si longtemps, mais dans ce jeu de l'élargissement, il y a tout de même un peu trop de dés pipés et de cases bloquées. Et vous conviendrez que le représentant du tout petit pays qui est le mien enregistre cela



avec un certain désappointement et, en même temps, avec ce sentiment profond qu'étant demeuré lui-même à l'écart de ce jeu, il n'aurait pas tellement le droit de parler comme il vient de le faire. Si je l'ai fait, c'est que ma conscience européenne m'imposait de m'exprimer ainsi. Nous n'avancions pas, ce qui revient à dire que nous reculons. Pourtant, les coups de semonce ne manquent pas : écarts technologiques, engins spatiaux, dont parlait M. Flämig, dont ne dispose pas l'Europe alors que le moment vient où l'on descendra sur la lune; situation au Moyen-Orient où tout est prévu pour nous installer, occupation de la Tchécoslovaquie. Il y a péril en la demeure, nous le savons. Nous voudrions tous faire quelque chose, nous cherchons ce que nous pouvons faire dans le domaine de la science et de la technologie, mais nous nous sommes « empêtrés » dans les contradictions de l'Europe. Au moment même où la Grande-Bretagne nous propose une communauté technologique, elle se retire du projet de 300 GEV du C.E.R.N.

L'Allemagne, si active dans cette coopération, fait dépendre son adhésion à cette très modeste organisation européenne pour la biologie moléculaire de l'adoption de la langue allemande comme langue authentique de l'acte de fondation. Le groupe Maréchal est paralysé pour des raisons qui ne sont pas toujours en rapport très direct avec les problèmes technologiques. La France voit grand et a une certaine tendance à limiter la grandeur à l'intérieur de ses propres frontières.

C'est partout la crise, la crise de l'espace que nous vivons et dont nous ne savons pas encore si elle ne s'aggravera pas.

Que signifierait une Europe sans lanceurs? Certainement, dans un avenir assez proche, une Europe tributaire des États-Unis en ce qui concerne ses télécommunications et, dans une large mesure, la diffusion de sa culture, une Europe non plus partenaire, mais tributaire. Or, si nous ne sommes pas les partenaires des États-Unis, c'en est fait alors d'une véritable communauté atlantique.

M. Maxwell, de manière fort impressionnante, vient de dresser le bilan de cette situation. Le tableau est assez sombre, mais la ville dont je suis originaire, Genève, a pour devise « *Post tenebras lux* ».

Nous pouvons espérer qu'après avoir cheminé dans cette pénombre nous verrons luire le jour. Certes, il y a des difficultés, elles sont dans la nature des choses.

Sur le plan intérieur, beaucoup de pays n'ont pas encore choisi de manière très précise leurs priorités.

On sent venir le moment où les crédits pour la recherche tant fondamentale qu'appliquée ne suivront plus cette courbe ascendante qu'on a connue ces dernières années et qui permettait la réalisation de mille projets. Il faudra faire des choix plus sévères. Dès lors, la tentation de chaque pays est de donner la priorité aux objectifs nationaux sur les objectifs européens.

Je pense que beaucoup d'entre vous, surtout ceux qui sont de nationalité allemande connaissent quelque peu l'extraordinaire structure féodale du Saint-Empire romain germanique. Je ne pense pas que la structure de l'Europe scientifique et technologique d'aujourd'hui soit beaucoup plus simple que celle du Saint-Empire.

**M. Hellwig**, *vice-président de la Commission des Communautés européennes*. — Sa politique non plus...

**M. Reverdin**. — Et, comme le dit très bien M. Hellwig : sa politique non plus, ce qui est vrai.

Et il y a ce problème fondamental qu'est la division de l'Europe. Les Six, dont dépendent tant de choses, hésitent. Sans doute, en raison des applications industrielles, est-il souvent plus facile de chercher à rester à six puis, de cas en cas, d'ouvrir. Mais je suis persuadé que la vraie tendance, la seule valable, la seule qui puisse permettre de mobiliser tout notre potentiel, c'est la

tendance ouverte pour tous les pays qui désirent coopérer à des programmes, qu'ils soient technologiques ou de recherche fondamentale, étant bien entendu que, dans ces projets, les engagements doivent comporter l'aspect industriel du problème, sinon nous travaillerions en vain.

Prenons-y garde! Des perspectives sont encore entrouvertes qui, bientôt, se fermeront pour nous. J'ai mentionné, en particulier, le cas des lanceurs spatiaux. Mais dans le domaine des réacteurs atomiques également, où nous avons développé tant de prototypes, la perspective d'avoir une véritable industrie européenne des réacteurs n'est pas encore assurée.

Or, l'enjeu de tout cela, M. Flämig et d'autres orateurs l'ont rappelé, c'est de savoir si nous demeurerons réellement des partenaires. C'est, en fait, de notre indépendance qu'il s'agit, indépendance, qu'on le veuille ou non, qui est assurée dans une large mesure par le développement scientifique et technique.

Il y a certes des tendances profondes en Europe qui inclinent vers ce que j'appellerai une sorte d'hispanisation, c'est-à-dire d'abstention dans le monde. Mais nous sommes beaucoup trop puissants pour nous permettre une telle abstention. L'Europe ne peut pas se retirer comme l'Espagne l'a fait il y a quelques siècles.

Et maintenant, à qui revient l'initiative? Le problème se pose. Nous le savons tous, il y a péril en la demeure. Les initiatives se multiplient, c'est naturel. Ce qui serait déplorable, c'est que ces initiatives soient concurrentes, c'est que nous entrions dans des querelles de priorités et de droits d'auteur.

Je voudrais dire combien j'ai apprécié ce que vient de dire M. Flämig, qui a fait pour l'Union de l'Europe occidentale un très remarquable rapport sur tous ces problèmes. Il ne s'agit pas de savoir si c'est l'Union de l'Europe occidentale, le Conseil de l'Europe ou les Six qui prendront l'initiative. Nous ne pouvons que tirer à la même corde, si nous voulons aboutir à quelque chose.

Nous avons voté ici même, il y a trois jours, une recommandation qui demande — et M. Maxwell y insiste — qu'un bilan de la coopération scientifique et technologique soit établi et que les perspectives soient tracées qui permettent à l'Europe de de faire des choix et d'aller jusqu'au bout de certaines réalisations.

Que ce soit des experts, des ministres, nous pourrions en discuter. L'essentiel, c'est que nous nous mettions d'accord sur une procédure, qu'elle soit ouverte, qu'elle nous soit commune, que les trois Assemblées parlementaires européennes poussent dans la même direction, que nous bousculions quelque peu ceux qui, à l'intérieur de chacun de nos pays, ont naturellement comme première préoccupation d'assurer les programmes nationaux, pour leur rappeler que ceux-ci seraient sans signification durable s'ils ne débouchaient pas sur des programmes européens.

Le Conseil de l'Europe a créé, il y a un peu plus d'un an, une commission de la science et de la technologie qui, dans le cadre de ses activités générales en faveur d'une plus étroite coopération scientifique et technologique européenne, s'efforce d'agir sur le plan qui est le sien et ne demande qu'à agir en collaboration avec les autres organes similaires.

Dans ses discours à ses compatriotes, discours relatifs à Philippe de Macédoine, Démosthène montre admirablement à plusieurs reprises que ce qui fait la supériorité de Philippe sur ses ennemis, c'est que, lorsque l'occasion favorable se présente, il ne la manque jamais.

Or, l'Europe actuelle est par trop l'Europe des occasions manquées. Il y a, autour de nous, des gens qui savent saisir les occasions mieux que nous ne l'avons fait. Si nous ne redressons pas cette situation, notamment dans le domaine de la science et de la technologie, il pourrait être trop tard. C'est la raison pour laquelle, tous ensemble — et notre petite commission au sein du Conseil de l'Europe, pour sa part s'y emploiera — nous devons exercer toute la pression morale et intellectuelle dont nous sommes capables pour hâter le moment où l'Europe scientifique et technologique s'organisera véritablement.

Nous ne partons pas de zéro. Beaucoup de choses excellentes ont été accomplies.

Il est des faits dont on peut tirer la leçon, mais personne ne saurait se déclarer satisfait de la situation actuelle. Tous, nous devons vouloir en sortir pour faire mieux. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Hellwig.

**M. Hellwig,** *vice-président de la Commission des Communautés européennes.* — (A) Mesdames, Messieurs, je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir permis d'intervenir dans le très intéressant débat auquel procède la réunion jointe des deux Assemblées et, je l'espère, d'y apporter ma contribution. J'en suis tout particulièrement reconnaissant aux deux rapporteurs et je prie M. Dröscher de m'excuser si je me réfère surtout au rapport de M. Maxwell. C'est mon collègue, M. Martino, qui traitera du rapport politique, notamment en ce qui concerne les relations avec les pays tiers et la question des adhésions.

Je répondrai tout d'abord à quelques questions qui m'ont été posées directement. M. Rinderspacher demande si le Conseil a déjà fait connaître sa position quant au document sur les aspects particuliers de la coopération technologique que la Commission a présenté le 15 mai.

Il s'agissait là d'un document de travail complémentaire, fourni au Conseil sur sa demande et destiné à compléter les autres documents consacrés au problème des adhésions. Il n'y a pas eu jusqu'ici de discussion à ce sujet au sein du Conseil, celui-ci n'ayant plus consacré de séance à ces problèmes politiques : élargissement de la Communauté et coopération technologique. La Commission a cependant tiré les conséquences de l'interruption des travaux du groupe Maréchal, dont il a souvent été question ici, et s'est attaquée au travail préparatoire qui consiste à présenter au Conseil ses propres conclusions en fonction des résultats des délibérations qui ont eu lieu jusqu'ici. Mais le principal est naturellement que les délibéra-

tions débutent réellement au sein du Conseil. Tant que celui-ci fera état de difficultés de calendrier — ce qui a empêché la reprise des délibérations — on pourra difficilement conclure dans un autre sens.

D'un tout autre ordre est naturellement la question de savoir ce qui se passera au niveau du groupe de travail spécial chargé des questions de recherche et de technologie, en d'autres termes du groupe Maréchal, si l'on interrompt les discussions. Nous continuons d'espérer que, là aussi, le bon sens politique finira peu à peu par l'emporter, surtout après les événements que nous avons connu cet été.

En ce qui concerne la situation de l'Euratom, je tiens à préciser que les centres de recherche ont bel et bien un programme. Pour 1968, c'est-à-dire pour l'année en cours, il existe un programme de transition qui prévoit le concours de notre personnel à toutes les associations et recherches auxquelles nous apportions naguère aussi notre concours financier. Seule est interrompue, à l'heure actuelle, la participation financière de l'Euratom aux projets de recherche dont l'exécution est assurée par des tiers.

Pour le reste, ce type de coopération, sous forme d'une participation de notre personnel, n'en continue pas moins. Ce qui ne s'est pas fait en temps utile, c'est un accord sur un troisième plan quinquennal. La Commission en aura terminé dans les prochains jours avec le projet de nouveau plan pluriennal et elle le fera parvenir au Conseil en même temps que les prévisions budgétaires correspondantes.

J'en viendrai maintenant plus particulièrement à l'exposé du rapporteur, en même temps que je répondrai à certaines remarques formulées lors de la discussion. En rendant hommage à l'analyse franche et courageuse à laquelle se livre le rapporteur, la Commission tient à déclarer qu'en ce qui concerne l'orientation générale et la plupart des conclusions, sa position n'est pas très différente et qu'elle concorde même sur de nombreux points.

C'est dans une optique presque identique, quoique avec une présentation quelque peu différente, que la Commission a procédé à une analyse des résultats de la coopération, qu'elle a transmise au Conseil le 15 mai. Nous n'avons pas pris position à l'égard de tel ou tel projet particulier. Nous ne nous sommes pas livrés non plus à un plaidoyer *pro domo*, c'est-à-dire en faveur de l'Euratom ou de la politique de recherche pratiquée au sein de la C.E.C.A.; nous avons simplement cherché à définir une attitude critique commune sur la base de l'expérience acquise jusqu'ici dans les diverses formes de la coopération. Les conclusions auxquelles nous sommes ainsi parvenus, sans nous référer à tel ou tel projet particulier, sont les suivantes — vous les trouverez également dans le document présenté par le rapporteur : 1) éparpillement considérable des efforts du point de vue des ressources financières du personnel et des moyens techniques; 2) incertitude quant à l'avenir des initiatives prises, puisque les conditions indispensables à une activité réellement permanente font défaut; 3) analyse insuffisante des débouchés possibles, notamment à propos des conditions du marché telles qu'elles se présentent au niveau de la demande; car les grosses commandes impliquent des concentrations du côté de la demande. Il suffit de rappeler ce qui se passe avec l'électricité pour faire comprendre pourquoi l'on n'a pas partout des commandes réellement importantes; 4) participation insuffisante ou tardive de l'industrie aux projets.

J'ai mentionné d'abord l'éparpillement des efforts. Ce que le rapporteur écrit à propos des 25 organisations est en soi très impressionnant mais, je tiens à le dire, encore en-deçà de la vérité. Il faut y ajouter la dispersion des efforts sur le plan national et celle que provoquent les rivalités entre projets nationaux et projets européens. Je crois que l'Euratom est particulièrement bien placé pour en parler. Je pense d'ailleurs que cet éparpillement reflète, dans le fond, un trait de notre système politique et social car, derrière un grand nombre de projets ou d'organisations, on retrouve de petits groupes de pression, que ce soit au niveau de l'entreprise, de l'organisme, de l'administration, des bureaux ou ailleurs. Il nous manque l'énergie nécessaire pour en finir avec cet état de choses.

J'ai relevé ensuite qu'il n'existe pas de continuité puisque tous les projets européens de recherche sont subordonnés à des décisions annuelles en matière de financement. C'est là que réside le mal. Lorsque tel ou tel pays se retire brusquement d'une organisation, c'est précisément parce que les engagements ne s'étendent jamais sur plusieurs années et que, d'autre part, les postes budgétaires nationaux, variables d'une année à l'autre, bénéficient naturellement d'une certaine priorité. Il faudrait pouvoir travailler en ayant, à moyen terme, une vue d'ensemble de ce qui doit se faire non seulement au niveau des États membres, mais également à celui des organisations européennes. Et je pense, notamment, à ce propos, à la Communauté des Six. Nous sommes entièrement acquis à l'idée que les programmes et les budgets doivent porter sur plusieurs années.

On se heurte, au sein de l'Euratom, à une impossibilité lorsqu'il s'agit de rattacher les décisions budgétaires à celles qui ont trait aux programmes, la majorité suffisant dans le premier cas, alors que l'unanimité est requise dans le second. Du fait de cette exigence — et la constatation vaut également pour beaucoup d'autres organisations — il est impossible de prendre des décisions valables touchant la priorité et l'exécution de grands projets qui exigent une division du travail.

L'unanimité exigée jusqu'ici pour les décisions relatives aux programmes — et je ne peux qu'approuver à ce propos les conclusions du rapporteur — constitue le moyen le plus sûr de faire concevoir l'Europe non comme un programme d'ensemble, mais comme un menu à la carte, dont on ne prend que ce qui éveille particulièrement votre appétit. Telle est la situation critique dans laquelle se trouve l'Euratom. Le rapport en a fait état et je compte y revenir.

J'en arrive maintenant au troisième point : l'absence d'une analyse à long terme du marché quant à sa capacité d'absorption. Une telle étude ne tarderait pas à nous convaincre qu'avec l'esprit de clocher dont l'Europe fait montre à l'heure actuelle et dont nous a entretenus le président de la Commission, les conditions de marché favorables à de grosses commandes et à une demande



correspondante ne sont absolument pas réalisées. Aussi ne cesserons-nous pas de rappeler, en réaffirmant notre objectif, que la création d'un véritable, d'un grand marché commun, dans le cadre d'une union économique, est la condition sine qua non qui permette vraiment de commercialiser, au niveau de la demande, les progrès de la recherche et de la technologie.

La quatrième critique — sans cesse formulée dans tous les milieux — vise l'intervention tardive, la participation ou l'intéressement tardif de l'industrie. Il y a là sans nul doute une carence qui est particulièrement notable dans le cas de l'Euratom puisque celui-ci s'est occupé pendant dix ans de recherches communes dont les résultats ne sont pas, dans l'ensemble, tout à fait négligeables.

Sur le plan international, nous avons pu rejoindre les États-Unis, la Grande-Bretagne et quelques autres pays. Le potentiel de recherche et sa qualité ont été reconnus. Dans certains domaines, nous sommes même en avance sur les chercheurs américains; mais cette avance ne s'est pas répercutée dans la production industrielle ou dans la commercialisation, ce qui explique que nous souffrions aujourd'hui d'un éparpillement des efforts pour un si grand nombre de prototypes, qu'il s'agisse de la première, de la deuxième ou de la troisième génération de réacteurs.

J'en arrive ainsi à la critique qui nous concerne directement, puisqu'il s'agit de l'Euratom. Je crois que l'on est en droit de s'attendre à une certaine autocritique de notre part. En même temps que du programme de recherche que nous soumettrons au Conseil début octobre, le Parlement européen sera saisi d'un rapport détaillé sur ce que nous ont apporté jusqu'ici les diverses activités de l'Euratom.

Ce rapport traite avant tout du problème des recherches nucléaires du point de vue de la politique industrielle, de la politique énergétique et de la politique générale de recherche; il juge sans indulgence ce qui a été fait ou n'a pas été fait jusqu'ici. Son but est de trouver des formules qui tiennent mieux compte

des intérêts industriels et commerciaux et qui permettent une plus grande élasticité, une plus grande souplesse dans la poursuite des recherches, à propos notamment de la mise au point de prototypes.

Nous comptons à cet effet recommander, dans le sens de l'article 45 du traité de l'Euratom, la création d'entreprises communes, c'est-à-dire que nous voulons, à partir d'activités largement dirigistes et bureaucratiques, développer des entreprises qui, avec une pleine capacité d'action, mais aussi avec les risques que comporte toute opération commerciale, poursuivraient l'œuvre entreprise.

Vous comprendrez, Monsieur Maxwell, les raisons pour lesquelles j'ai apporté quelques précisions à la remarque que vous avez faite à propos de l'Euratom. Je crois qu'il est nécessaire de savoir exactement ce qu'il y a derrière ces phénomènes critiques. C'est là un problème qui se pose pour tous les grands projets de recherche en Europe. Nous nous trouvons devant le fait que l'Europe a entrepris des recherches nucléaires hors de proportion avec la demande et les possibilités industrielles, ce qui fait que nous souffrons aujourd'hui d'un excédent d'installations et de personnel, problème qui n'est d'ailleurs pas particulier à l'Euratom, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique ayant, eux aussi, à y faire face. Lorsque les ressources budgétaires s'amenuisent, il faut envisager leur affectation aux secteurs prioritaires.

Mais tout cela implique une grave responsabilité pour ceux d'entre nous qui, sur le plan européen, travaillent dans le sens de l'organisation, de la coopération, de l'appel à la jeunesse, aux chercheurs et aux professeurs. Que se passera-t-il si, en raison des fortes motivations politiques de l'évolution constatée jusqu'ici, un grand nombre d'hommes ne trouvent plus à s'épanouir dans le domaine des recherches auxquelles ils ont consacré leur idéalisme, leur passion, leur ardeur et leurs connaissances? Il nous faut donc déterminer — et c'est là une question qui concerne au même titre l'Euratom, les États membres, et les autres États — dans quelle mesure il serait possible d'obtenir une cer-

taine mobilité en matière de recherche et d'utiliser des spécialistes dans d'autres domaines apparentés. Pour nous, à l'Euratom, ce genre de considérations s'exprime à propos de nos centres de recherche lorsqu'il s'agit de domaines marginaux qui font déjà l'objet de travaux au titre des recherches nucléaires. Je veux parler ici du dessalement de l'eau de mer — il en a déjà été question à propos de l'océanographie — de l'informatique, de la métallurgie, de la technique d'utilisation du matériel, de l'emploi des radiations en biologie. J'espère que, là aussi, avec la collaboration des pays membres, on s'attaquera de concert aux problèmes que posent cet élargissement et cette reconversion.

J'en arrive ainsi à certaines remarques concernant l'organisation future, problème dont le rapporteur et plusieurs orateurs ont d'ailleurs souligné les liens avec l'industrie en parlant de « politique industrielle ». C'est là, sans nul doute, que réside la source d'énormes difficultés dans nos États membres et, partant, dans notre Communauté. Les rapports entre l'industrie et l'État, entre l'économie privée et les pouvoirs publics, varient considérablement d'un pays à l'autre. Les entreprises publiques ou privées qui se plient aux règles du jeu commercial réussissent à s'intégrer assez rapidement dans le Marché commun élargi de l'union douanière. Mais les bureaucraties, farouchement attachées au droit d'intervention de l'État et des autres pouvoirs publics, sont beaucoup plus difficiles à intégrer, tant et si bien qu'au cours de cette deuxième phase — où l'union économique doit dépasser le stade de l'union douanière — nous aurons partout à faire face à ce même problème.

Pour ce qui est de l'organisation des recherches et de la mise au point, je souhaiterais encore souligner un facteur important. On nous parle toujours d'un intérêt industriel et économique qui doit, dans ce domaine, aller de pair avec l'intérêt public. Je crois qu'il faut également tenir compte ici d'un troisième facteur, qui est probablement le facteur véritablement créateur, c'est-à-dire l'homme de science, le chercheur lui-même. Il s'agit donc d'un trinôme pour lequel nous devons trouver une forme d'organisation qui remplisse les conditions suivantes :

Premièrement, la liberté de la science sans laquelle le pouvoir de création de l'homme ne saurait donner toute sa mesure;

Deuxièmement, la nécessité de repenser l'économie en fonction du marché, non plus dans le cadre des petits débouchés nationaux traditionnels, mais dans celui d'un Marché commun européen élargi et d'un marché mondial;

Troisièmement, le droit de regard que l'État doit conserver dans l'administration et le contrôle en fonction de l'importance politique et de l'ampleur des dépenses publiques et qui s'étend également à la coopération internationale en dépassant le cadre européen.

Nous espérons pouvoir contribuer à cette évolution grâce aux opérations menées en commun et à une certaine réorganisation de nos centres de recherche.

On propose maintenant de procéder à une sorte de vérification, sous une forme ou sous une autre, des initiatives prises jusqu'ici. Je me rallie de tout cœur à cette proposition. Nous avons d'ailleurs tenté nous-mêmes une expérience dans ce sens. Je crois qu'il faut se livrer à une analyse du bilan, c'est-à-dire avant tout à une comparaison, si l'on veut réellement être renseigné sur la façon dont les différents rouages ont fonctionné jusqu'ici. Nous appuyons donc cette suggestion sans réserve. Je voudrais insister à ce propos sur la conclusion du rapporteur : il faut en arriver à un système de décisions prises à la majorité, ce qui implique, évidemment, un certain abandon de souveraineté. J'approuve de même sa façon de voir lorsqu'il préconise une utilisation rationnelle et optimale des investissements. Et je ne parle pas seulement des investissements, au sens des dépenses matérielles des institutions, mais aussi et surtout de la confiance et des compétences qui constituent l'apport de nos collaborateurs.

J'en arrive, enfin, à l'élargissement du domaine de la coopération. Bien qu'il existe depuis plusieurs années à l'Euratom un programme d'envergure, nous n'avons pas encore dépassé le stade

du « juste retour », c'est-à-dire de l'équilibre immédiat entre le service et sa contrepartie. En fait, le secteur de la recherche nucléaire était déjà trop étroit pour permettre cet équilibre. Le juste retour ne sera réalisable que dans le large cadre d'une coopération scientifique et technique qui permette de tenir compte des intérêts nationaux divergents et plus encore des compétences.

J'attire également votre attention sur les conclusions relatives à une collaboration accrue entre le gouvernement et l'industrie, à laquelle je rattache la science avec ses instituts et ses universités.

En ce qui concerne les rapports entre le gouvernement ou les pouvoirs publics, d'une part, et l'industrie, d'autre part, je souhaiterais, compte tenu des multiples formules qui sont les nôtres, vous citer l'exemple qui m'a jusqu'ici le plus profondément impressionné : je veux parler des États-Unis. Nous parlons d'écart technologique, de défi américain; mais peut-être devrions-nous quelque peu réfléchir à ce fait : deux tiers des ressources que les États-Unis consacrent à la recherche et au développement proviennent des deniers publics; mais l'exécution des projets ainsi financés n'en est pas moins confiée, dans une large mesure, à la responsabilité de l'industrie. Il conviendrait d'examiner si cette méthode favorise l'élasticité et la souplesse recherchées, en d'autres termes, la réussite des projets.

J'en arrive ainsi à un aspect complémentaire que je voudrais relever à propos de l'analyse du bilan. Nous serions tous désireux de savoir quels critères doivent permettre d'apprécier la réussite d'une opération dans le domaine de la production qui s'intitule « la recherche ». Nul n'ignore que dans la production elle-même, lorsqu'elle est soumise aux dures lois du marché et qu'elle n'est pas défendue par d'artificielles mesures protectionnistes, il existe un test du succès qui a son caractère propre. Or, dans bien des secteurs, la recherche n'est pas assez proche du marché pour que l'on puisse véritablement, pour en apprécier la valeur, la juger d'après les lois du marché. De quelle façon peut-on

mettre au point un contrôle économique, technique et scientifique permettant de tester la réussite? Je crois que nous devrions tendre ici vers un système mixte. Lorsqu'il s'agit de réalisations scientifiques, c'est la notoriété, c'est-à-dire la communication des résultats à l'ensemble des milieux techniques compétents qui confirme la réussite de l'opération. Lors de la mise en œuvre économique, il faudra penser à cette sorte de contrôle, surtout lorsqu'il s'agira d'éliminer ce que l'on appelle les obstacles commerciaux d'ordre technique et d'unifier, notamment, les normes en vigueur. En effet, ces embarras techniques tiennent précisément au fait que l'on protège, sur le plan national, les résultats de la recherche et de la mise au point, car ils ne seraient pas en mesure, dans le cas contraire, d'affronter la concurrence internationale. En conséquence, l'élimination de ces obstacles commerciaux d'ordre technique constitue, en matière d'infrastructure, une des principales mesures qu'exigent la recherche et la technique modernes.

Il est un point sur lequel je ne suis pas tout à fait d'accord avec le rapporteur, c'est lorsqu'il parle de créer un conseil. Je vous prie de m'excuser si je vois déjà en esprit un « conseil des conseils » et si je crains que ce ne soit simplement là un 26<sup>e</sup> organisme faisant suite à 25 autres, tout comme l'on a essayé à maintes reprises, quelquefois d'ailleurs avec succès, de faire de l'Euratom un septième membre en raison de son désir de participer à la recherche. C'est ainsi qu'il y a six États membres flanqués d'une organisation, qui est l'Euratom, mais qui ne joue pas le rôle coordinateur que lui réservait à l'origine le traité. Dans cet ordre d'idées, je voudrais justement faire une suggestion à propos d'une autre façon de progresser. Je crois que nous pourrions arriver à de nouvelles déductions grâce à l'autocritique qui s'impose et aux résultats de cette analyse du bilan.

Je pense que nous avons pris un bon départ avec le remembrement que constitue la fusion des exécutifs des trois Communautés des Six. La prochaine étape sera la fusion des traités, suivie d'une uniformisation des compétences. Nous n'en avons pas moins poursuivi notre action et j'ai déjà mentionné le rapport critique sur le thème de l'Euratom, que nous avons présenté à la suite

de la nouvelle orientation des exécutifs fusionnés et dont nous espérons qu'il préoccupera suffisamment nos gouvernements membres pour que cette nouvelle orientation porte réellement ses fruits.

Pour ce qui est de la coopération entre les Six et les autres pays européens, je me contenterai de répéter ici ce qu'a dit la Commission à propos de la demande d'adhésion de différents États, ce qu'elle a réitéré dans l'avis adressé le 2 avril au Conseil de ministres et ce qu'elle a de nouveau souligné dans son mémoire du 15 mai. Nous estimons que, même sous sa forme actuelle, la Communauté des Six dispose de plusieurs possibilités que l'on peut et doit mettre à profit pour poursuivre la coopération avec les pays tiers intéressés. En témoignent les conventions de coopération avec les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada; la participation de la Grande-Bretagne au comité scientifique et technique du charbon et de l'acier. La participation financière directe de l'Euratom à l'exécution de certains projets de recherche mis en œuvre dans des pays tiers avec détachement de personnel en est un autre exemple. J'ajouterai : qui veut la fin veut les moyens. Il me semble toutefois que si, dans ce domaine, on marque le pas, cela tient pour le moment non à l'absence de moyens, mais à l'absence de volonté.

Nous ne pensons pas non plus que de nouvelles propositions relatives à de nouveaux organismes puissent suppléer à ce manque de volonté. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes prononcés contre toute nouvelle communauté technologique européenne. Nous sommes d'avis que l'on peut dès maintenant, si on le désire réellement, collaborer de façon adéquate avec les pays tiers par l'entremise des trois Communautés. Il faudra certes un minimum de respect et, je dirai même, de loyauté réciproque lorsqu'il s'agira de s'acquitter des obligations contractées dans le cadre des programmes ou budgets pluriennaux que je viens d'évoquer. Et, à notre avis, cette collaboration devrait rapidement, notamment avec les pays tiers, s'étendre aussi à la coordination des commandes publiques, car ce serait précisément là un élément important, non seulement dans la division du travail que l'on doit s'efforcer d'obtenir, mais aussi dans l'intérêt

du « juste retour », puisque celui-ci ne peut être réalisé par le simple jeu des commandes de recherche, mais qu'il peut l'être sans doute grâce aux commandes de production. Il conviendra donc de tenir compte de toutes ces considérations.

Nous pensons enfin que le problème est mal posé quand on parle d'arrêter d'abord de nouvelles modalités de coopération au sein de la Communauté des Six et d'engager ensuite le dialogue avec les pays tiers. Nous sommes convaincus qu'il est possible de mener de front ces deux opérations. Nous n'avons cessé de demander au Conseil de ne pas gêner les possibilités de renforcement de cette coopération au sein de la Communauté en y mêlant la question des nouvelles adhésions et de ne pas retarder non plus l'instruction des demandes d'adhésion en donnant la priorité à la coopération au sein de notre Communauté.

C'est sur ces mots, Monsieur le Président, que je terminerai mon exposé. Le président de la Commission a cité Démosthène. Pour illustrer la situation qui, selon moi, est celle de l'Europe d'aujourd'hui, je me permettrai de lui répondre par les propos que la tradition prête à Archimède. Le légionnaire d'une ère nouvelle — rappelons-nous que c'est sous l'assaut de ces légionnaires que s'est effondré le monde des cités grecques — fait irruption dans le cabinet de travail du célèbre mathématicien et physicien, mais celui-ci, absorbé par ses problèmes, le repousse avec rudesse en lui disant : « Ne touche pas à mes cercles ! » Nous savons tous quelle a été la fin d'Archimède.

Nous avons aujourd'hui trop de gens autour de nous qui s'obstinent à dire : « Ne touche pas à mes cercles » sans se rendre compte des conséquences que cela pourrait entraîner. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — Merci, Monsieur le Commissaire.

La parole est à M. Radoux.

**M. Radoux.** — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je dis dès l'abord que je suis plein d'admiration devant les deux rapporteurs, car ils ont dû développer leur discours dans des



conditions extrêmement difficiles, compte tenu des événements que nous vivons en Europe.

Comme je me propose de manifester des vues inquiètes quant à l'avenir de l'Europe occidentale, je ne veux pas débiter sans saluer à la fois les Communautés européennes et l'immense travail qu'elles ont accompli, et notamment l'excellent discours que nous venons d'entendre de M. le président Hellwig. Je me garderai aussi de passer sous silence le grand effort accompli par la Grande-Bretagne et par ses amis pour essayer de rejoindre la Communauté.

Mes chers collègues, le sentiment qui peut dominer, après tant de travaux au cours des dernières années, c'est la lassitude : trop souvent, nous oublions deux heures après ce que nous nous sommes promis ici. Nous retombons dans la routine après nous être promis d'être des réformateurs dans le meilleur sens du terme.

Nous Européens, nous regardons beaucoup les autres, nous observons Moscou et Washington pour critiquer leur attitude, sans nous apercevoir que nous pourrions beaucoup nous critiquer nous-mêmes pour ce que nous ne faisons pas. Regarder ce que font les autres est un signe de faiblesse; nous regardons ce que réalisent les plus forts, car nous sommes réduits nous-mêmes à l'incapacité.

Or, que fait l'Union soviétique? Elle bouge à la manière de l'araignée qui surgit de sa toile quand celle-ci tressaille, et, si elle le peut, elle réduit au silence et étouffe l'importun qui a osé la contrarier dans son monde présumé protégé par une construction qu'elle a édifiée soigneusement depuis vingt ans.

Quant aux États-Unis d'Amérique, ils se comportent souvent de telle ou telle façon, car l'O.N.U., en qui nous devons tous continuer à croire, a administré la preuve jusqu'à présent qu'elle était incapable de prévoir et de résoudre les problèmes auxquels elle était confrontée. L'Amérique voudrait sans doute rester isolée, mais les événements la poussent ou l'obligent à agir.

Et nous, que faisons-nous pendant ce temps-là? Ah oui, nous sommes encore capables de nous porter, dans les domaines économique ou politique, des coups très forts pour nous neutraliser, pour nous paralyser mutuellement. Mais soyons-en sûrs, cela n'impressionne guère les autres, car nous n'avons plus, séparés et désarmés, politiquement désunis, la force d'élaborer, et nous sommes moins capables encore de mettre à exécution ce que nous pourrions faire vis-à-vis des autres.

Je voudrais tout d'abord parler de la France. Je tiens à préciser que je ne suis pas un anti-gaulliste de principe. J'approuve les idées défendues par le groupe auquel j'appartiens et par le parti qui est le mien. Mais, devant une attitude qui bloque tant de choses, qui paralyse tant de projets en ce qui concerne nos relations avec nos amis anglais, je suis un homme résigné. Je suis un résigné malheureux et je suis un résigné inquiet. Un résigné malheureux, car rien n'est possible si la France ne fait pas un pas en avant. Un résigné inquiet, car je suis convaincu que nous perdons un temps tellement précieux que l'Europe, à un certain moment, dont la construction peut être plus rapprochée que nous le croyons, ne pourra plus rattraper et qu'en définitive nous resterons de brillants seconds; brillants parce que nous sommes ce que nous sommes et avons été, mais malgré tout des seconds.

Il y a quelques années, M. Michel Debré intitulait un livre « *Jeunesse, quelle France veux-tu?* » Il disait, dans un de ses derniers paragraphes admirablement écrit, « Ah, si nous étions cent millions de Français! » La réponse à faire à Michel Debré, c'est que, si la France le voulait, il n'y aurait pas cent millions de Français, il y aurait plus de 200 millions d'Européens, et, ce jour-là, la jeunesse française, comme la jeunesse des autres pays, aurait satisfaction. Il ajoutait : « Il faudrait continuer à faire l'Europe. » Mais il précisait que ce n'était pas l'Europe que nous voulions, c'est-à-dire l'Europe des nouvelles institutions, c'était l'Europe de la coopération.

Mais j'ajoute tout de suite que ma résignation n'est pas celle d'un homme replié sur lui-même et goûtant les fruits amers d'une certaine solitude. Aujourd'hui encore, si nous en avons la volonté,

nous pourrions être plus puissants que les plus puissants du monde. Talleyrand, au Congrès de Vienne, avait très peu de cartes en mains et pourtant il revint en France avec presque toutes les cartes dans ses mains, n'en laissant que fort peu aux autres qui avaient commencé avant lui, et qui avaient cru qu'il allait perdre et qu'ils allaient gagner. Habile, il les ramassa toutes.

Aujourd'hui, malgré tout, je crois aux cartes de l'Europe. Si elle les joue bien, elle peut encore étonner le monde et surtout mettre fin, grâce à sa force retrouvée, à cette terrible simplification mondiale qui veut que les vraies décisions soient prises ailleurs qu'en Europe.

Quant à nos amis anglais, nous sommes aussi un peu fatigués d'entendre parler de fuite des cerveaux, de cette jeunesse qui nous quitte parce que son avenir est mieux assuré dans le nouveau monde. C'est à M. Wilson qu'il faut reconnaître le mérite d'avoir le premier constaté l'une des erreurs des traités de Rome, celle de ne pas avoir prévu l'irruption de la science dans l'Europe, et le mérite de proposer la communauté technologique. M. Wilson a mille fois raison. Mais la Grande-Bretagne demande tout. A défaut, elle déclare, jusqu'à ce jour, qu'elle accepte tout ou n'accepte rien. Ce pragmatisme a traversé la Manche et la logique semble avoir été le premier passager du nouvel aéroglisseur français. Je dirai ce que je pense de ce programme et voudrais avant tout citer M. Couve de Murville à qui un journaliste de la télévision demandait il y a quelques jours : « Quelles sont à votre avis les meilleures qualités d'un homme politique et d'un premier ministre? est-ce la bonne santé? l'intelligence? » Comme d'habitude, M. Couve de Murville n'a pas répondu directement, mais il a dit : « Je crois que vous oubliez une qualité, c'est le bon jugement. »

Mes chers collègues, le bon jugement aujourd'hui consiste pour la Grande-Bretagne à savoir que, si elle le veut, elle peut encore rejoindre la Communauté. Le bon jugement veut qu'aujourd'hui nous reprenions les plans d'union politique. Je suis certain que, lorsque nous les avons considérés, tous n'avaient pas tort d'un côté ni tous raison de l'autre.

Je vais formuler une proposition. Je crois que la France n'y perdrait pas son prestige. Modestement, comme représentant d'un petit pays, je crois même qu'elle gagnerait beaucoup en prestige présent et futur à faire des concessions à ses amis. Quant à l'Angleterre, quel prestige perdrait-elle, associée indispensable pour la défense de l'Europe et partenaire efficace en Méditerranée?

Ma proposition donc est la suivante. Nous, Européens, qui faisons un complexe d'infériorité, nous regardons les plus grands et nous sommes souvent en avance d'une prétention, mais souvent aussi en arrière d'une idée nouvelle.

**M. le Président.** — Veuillez conclure, Monsieur Radoux.

**M. Radoux.** — Cette idée nouvelle — je termine par là, Monsieur le Président — pourrait être celle à laquelle pensent tant d'entre nous. Chacun ferait un pas. Les Anglais redeviendraient plus pragmatiques et les continentaux seraient un peu plus logiques. Un groupe de sages nommés par les sept gouvernements, auxquels pourraient se joindre des représentants d'autres pays désireux d'adhérer au Marché commun, pourrait être institué.

Quelle serait sa mission? Les continentaux, au delà des arrangements qui ont été proposés, pourraient s'assurer qu'il n'y ait ni arrangeur ni arrangé de part et d'autre. Les Britanniques, au lieu d'attacher tant d'importance au « tout ou rien », nous feraient sortir de l'épouvantable immobilisme. Ce serait le grand compromis, celui qui nous permettrait de nous rencontrer. Les Cinq doivent dire clairement au sixième que l'Angleterre doit faire partie de l'Europe et que c'est là notre objectif.

Mais, pour que la Grande-Bretagne puisse entrer dans la Communauté, je crois fermement qu'il faut que les thèses se rapprochent, que les Anglais acceptent le compromis.

**M. le Président.** — Concluez, Monsieur Radoux.

**M. Radoux.** — A ce compromis, nous gagnerions tous. Nous étonnerons les Grands, nous les impressionnerons. En nous

regardant comme des chiens de faïence, nous ferons le jeu des autres et nous perdrons ce qui nous reste encore de courage, de désir de lutter, d'ambition de nous mesurer, pour devenir des sous-développés par rapport à ceux qui définitivement nous auront vaincus. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Cousté.

**M. Cousté.** — Monsieur le Président, mes chers collègues, il est bien clair que trois mots et trois notions coïncident lorsqu'on réfléchit à ce que l'on vient d'entendre, au sujet de la jeunesse, de la recherche et de l'avenir.

Les trois mots coïncident et, à mon sens, ils sont une réponse à tout ce que l'on peut entendre de pessimisme et de résignation.

Voilà donc une Communauté qui vient de franchir sa dixième année, qui a marqué des succès considérables, qui passe maintenant de l'union douanière à l'union économique — nécessaire, il faut le dire — et bientôt à l'union politique.

Voilà donc une Communauté qui n'avait pas prévu, nous dit M. Maxwell, que la recherche et la technologie sont incluses dans la politique commune.

Quelle importance cela peut-il avoir, à partir du moment où les six États ont décidé de créer des institutions communes ayant précisément pour objet de susciter, chaque fois que c'est nécessaire, les démarches et les initiatives qui s'imposent?

La cohésion des six pays est démontrée par le fait que, contrairement à ce que certains pensent, pour la première fois on a voulu élaborer entre les Six une politique commune en matière de recherche et de technologie; ce fut le 31 octobre 1967, c'est-à-dire avant la proposition de M. Wilson sur la technologie européenne.

Il faut tout de même se souvenir, car ce fut une grande surprise, de la réussite, il y a bientôt presque onze mois, de cette

réunion du Conseil de ministres de la science qui fait qu'actuellement nous discutons, non plus dans le vide, mais en sachant très bien que la politique de recherche et la politique industrielle se trouvent institutionnellement liées à la politique économique, à la politique à moyen terme et à l'avenir de l'Europe.

Il est certain — nier l'évidence serait une erreur — que nous n'avons pas vu au cours de ces derniers mois l'aboutissement des travaux du groupe Maréchal. Certes, nous le déplorons, mais ce n'est pas une raison, parce que des difficultés sont liées précisément à la demande de la Grande-Bretagne d'adhérer au Marché commun et des conséquences qu'on a ressenties chez certains partenaires, pour oublier que finalement les grandes lignes de cette politique d'ensemble, non seulement ont été arrêtées à l'occasion de ce Conseil de ministres du 31 octobre, mais que la Commission, qui est le moteur de l'Europe et qui doit proposer des solutions, a, le 2 avril dernier, rappelé que la communauté technologique proposée ne s'imposait pas du tout au moment où l'on procède à la fusion des Communautés, et bientôt à la fusion des traités

Dans le memorandum, qui est en fait une consultation de la Commission au Conseil du 15 mai, nous savons très bien que les lignes directrices d'une politique commune de la recherche, c'est-à-dire ayant la durée, ayant les moyens et ayant les institutions de la faire vivre et de la faire surmonter les difficultés, se trouvent dessinées.

Je souhaite et nous souhaitons tous, faisant ici écho à ce que vient de dire M. le président Hellwig, que le Conseil s'empare de ce document et, par là même, engage la Communauté européenne, non seulement dans sa politique de la société européenne, qui est nécessaire aux grandes fusions et aux grandes entreprises telles qu'on les trouve aux États-Unis, non seulement pour le brevet européen, indispensable également, mais aussi dans ses programmes prioritaires, qui sont précisément ceux des télécommunications, de la météorologie et de tout un ensemble qui constitue les six chapitres prioritaires de la recherche.

Tout cela constitue une politique, un espoir et, avec tous les événements que rappelait M. Dröscher dans son rapport, tout cela constitue une sorte de mise à jour de nos responsabilités, rendues plus grandes encore par la tension internationale. Nous croyons, nous, que la volonté politique dont nous devons maintenant plus que jamais faire preuve, nous parlementaires, bien sûr, mais les gouvernements aussi à travers les réunions du Conseil de ministres, permettra d'aborder les problèmes avec le souci de réussir.

Notre responsabilité en cette heure est très grande. Croire que l'on peut se limiter à parler de 25 institutions dans le domaine de la recherche, c'est vouloir additionner des choses de poids et d'importance fort différentes.

Notre but essentiel doit être la construction européenne entre les six pays, dans tous les domaines où déjà elle a montré tant de vigueur et tant de force.

Oui, nous avons confiance dans l'Europe. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est maintenant à M. Chapman, dernier orateur inscrit pour aujourd'hui.

**M. Chapman.** — (*E*) Je suis très heureux de constater que M. Metzger et aussi M. Radoux sont encore présents, car je désire me référer à ce qu'ils ont dit.

J'ai particulièrement apprécié les propos tenus par M. Metzger quand il a affirmé que nous devons cesser de nous plaindre de la situation dans une Europe divisée et qu'il est temps de nous mettre à tracer d'autres lignes d'action, maintenant que le veto français semble devoir se prolonger. Je suis entièrement d'accord avec lui. Nous partageons tous la déception de M. Dröscher. Nous voyons l'Europe en proie à des divisions internes et incapable de progresser. Nous la voyons hors d'état de faire sentir son influence dans le monde à cause de sa division et de son impuissance.

Nous devons maintenant commencer à penser aux prochaines étapes. J'ai été particulièrement heureux d'entendre M. Metzger annoncer qu'hier, devant le Parlement allemand, le ministre des affaires étrangères et le chancelier ont pour la première fois laissé entendre que nous approchons enfin du moment où les Cinq devront agir sans la France. Si M. Metzger a raison sur ce point, peut-être sommes-nous enfin sur la voie de quelque progrès positif dans une Europe encore divisée.

Somme toute, que s'est-il passé ces dernières semaines? Nous espérons tous que l'affaire tchécoslovaque provoquerait un changement dans l'attitude du président de Gaulle. Nous nous disions que, peut-être, elle l'amènerait au moins à reconnaître la nécessité de forger une certaine unité politique dans l'Europe libre. Mais qu'avons-nous entendu à sa conférence de presse du 10 septembre? Il s'est exprimé à peu près en ces termes : « Nous avons toujours été contre la politique des blocs. Voyez ce que nous avons fait. Nous nous sommes retirés des arrangements militaires de l'O.T.A.N. Nous avons refusé tout système supranational dans le Marché commun. Nous ne sommes pas prêts à accueillir le Royaume-Uni parce que ce serait faire entrer l'Amérique par la coulisse. » Il a poursuivi en condamnant l'intervention en Tchécoslovaquie mais, au bout du compte, il n'a proposé aucune politique de rechange. Tout était négatif — détruire, détruire, détruire; ne rien créer de nouveau en Europe. Telle a été la politique définie par de Gaulle, le 10 septembre, à sa conférence de presse.

Et voici qu'aujourd'hui, à Bruxelles, M. Debré s'oppose à l'initiative allemande préconisant une étude collective des possibilités d'élargissement du Marché commun. J'affirme à M. Radoux que M. Debré a fermé la porte à n'importe quelle forme d'entrée, étape par étape, de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il veut bien, dit-il, avoir des discussions avec la Grande-Bretagne sur la réduction des barrières douanières, mais il n'est pas prêt à lier ces discussions à l'entrée dans le Marché commun. Ainsi, une fois de plus, aujourd'hui, M. Debré a fermé la porte.

Je voudrais dire, entre parenthèses, à mon ami M. Radoux qu'il n'est pas exact que la Grande-Bretagne veuille tout ou rien.



En réponse à une question que j'avais posée à la Chambre des Communes, M. Wilson a déclaré — et cela fait partie intégrante de la politique britannique — que la Grande-Bretagne accepterait une entrée étape par étape, point par point, négociée au cours d'un certain nombre d'années à condition que toute cette procédure soit destinée à déboucher sur l'entrée dans le Marché commun. M. Radoux fait erreur en pensant que le Royaume-Uni veut tout ou rien. Nous sommes prêts à consacrer un certain temps à la négociation de chaque étape, à condition d'avoir la garantie d'être admis à la fin du processus d'harmonisation.

C'est pourquoi je dis à mes collègues allemands aujourd'hui : jusqu'à quand se laisseront-ils humilier par la position française? M. Debré les a humiliés une fois de plus aujourd'hui. Quant à nous, au Royaume-Uni, nous devons dire que, si résolu que nous soyons à combattre pour notre entrée dans le Marché commun et à soutenir fermement notre demande, il nous faut maintenant nous tourner vers nos amis d'Allemagne et des autres pays parmi les Cinq pour les adjurer de prendre une décision. Nous ne pouvons leur demander de conclure immédiatement avec nous d'autres arrangements. Le général de Gaulle y verrait une preuve de notre désir de briser l'unité du Marché commun. Nous serions stigmatisés. On nous accuserait de vouloir provoquer la rupture de l'alliance franco-allemande en engageant l'Allemagne à se séparer de la France et à conclure certains arrangements avec les Cinq. Le Royaume-Uni conclura des arrangements avec les Cinq, s'il nous faut en arriver là, mais l'initiative doit venir des Cinq. Sinon on exploitera de toutes les manières possibles la position britannique.

Je dis donc à mes amis d'Allemagne, d'Italie et du Benelux que l'heure est venue pour nous, en particulier après la performance qu'a accomplie aujourd'hui M. Debré en s'opposant à toute nouvelle initiative en Europe et notamment à l'initiative allemande. Il faut reconnaître que c'était une performance de tout premier ordre. L'heure est venue pour nous de réfléchir mûrement à ce que nous pouvons faire avec les Cinq. Il se peut que nous devions en arriver à un arrangement global, un arrangement qui comporte certains points communs de politique étran-

gère, une politique commune, des armements et des fournitures militaires, certaines dispositions communes en matière de technologie, peut-être en renforcement du rôle du Parlement européen, peut-être les premiers éléments d'une organisation supranationale capable de prendre des décisions au nom de l'ensemble des Cinq. C'est peut-être ce genre d'arrangement global qu'il nous faudra finalement retenir comme solution au problème de l'Europe pour les années à venir, aussi longtemps que persistera le veto de de Gaulle.

Mais, je le répète, ce n'est pas aux Britanniques qu'il appartient de préparer cet arrangement global. C'est aux Cinq à le faire. On ne nous comprendrait pas si nous nous y essayions. Nous devons compter en particulier sur nos collègues allemands pour donner l'exemple et prendre l'initiative.

Je n'envisage pas que cet arrangement soit fermé à la France. La France serait invitée à y participer, je l'espère, mais il serait bien entendu au départ que, si elle refusait, les Cinq iraient seuls de l'avant avec le Royaume-Uni et les autres candidats à l'entrée dans le Marché commun.

Pour terminer, je dirai à mes amis qu'il se peut — je n'en sais rien — qu'avant l'adoption par les Cinq de cette décision finale, peut-être irrévocable et très dangereuse pour l'avenir de l'Europe, le Royaume-Uni doive une fois de plus intervenir auprès de de Gaulle. Il se peut que M. Wilson doive aller à Paris pour une explication définitive, en particulier après la performance accomplie aujourd'hui par M. Debré. Il se peut que M. Wilson doive essuyer une dernière rebuffade. Mais, avec le genre d'arrangement auquel je songe, si le refus est définitif, si de Gaulle, après la Tchécoslovaquie et tout le reste, n'est toujours pas prêt à faire quoi que ce soit pour l'unité de l'Europe dans l'avenir immédiat, si nous devons en arriver à cet ultime face-à-face avec de Gaulle à Paris, j'espère qu'il sera bien entendu que les Cinq s'emploieront alors à mettre sur pied aussi vite que possible le genre d'arrangement global dont nous avons parlé ici et que M. Meyers et d'autres ont évoqué au cours de nos débats

d'aujourd'hui. J'espère que nous amorcerons une forme nouvelle de coopération européenne, même face au veto du président de Gaulle. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — Mes chers collègues, deux demandes d'intervention me sont parvenues, pour des faits personnels, je le suppose. Elles émanent de M. Cousté et de M. Radoux.

La parole vous est accordée, Messieurs, aux termes du règlement, pour cinq minutes.

**M. Cousté.** — Rassurez-vous, Monsieur le Président, mon intervention ne durera pas cinq minutes, mais je dois avouer que je ne puis laisser passer sans réponse les propos de notre excellent collègue, M. Chapman. J'imagine qu'il les a prononcés plus sous l'emprise d'une sensation immédiate que d'une réflexion, car je ne vois pas comment il peut à la fois souhaiter l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. et prêcher sa destruction. C'est là une chose qu'à mon sens on ne peut penser. Je me permets de le souligner avec simplicité et netteté, mais aussi en pesant mes mots.

Il n'est pas vrai qu'au cours de la réunion du Conseil de ministres qui vient de se tenir à Bruxelles il y ait eu des gestes tendant à l'humiliation de partenaires dans la Communauté économique, pas plus que de « camoufflets », puisque ce mot a été employé par vous. Il y a eu simplement, comme c'est normal, des discussions entre partenaires, visant à établir entre eux des politiques et des attitudes communes. C'est là le jeu de la Communauté économique européenne, jeu qui a ses difficultés et ses responsabilités.

Cela étant dit, je crois très vivement que nous sommes, nous parlementaires européens, animés du souci de trouver les solutions les meilleures à ce problème. Mais vouloir renforcer une institution, profiter de son dynamisme et de sa force et en même temps vouloir en détruire les bases, me semble une telle contradiction que je me devais, Monsieur le Président, de la faire ressentir publiquement. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Radoux, pour cinq minutes également.

**M. Radoux.** — Monsieur le Président, j'ai été extrêmement embarrassé, je dois le dire, en entendant les paroles de notre collègue britannique, que je n'ai pas l'honneur de connaître.

Je crois qu'il connaît très bien Palmerston. Je lui rappelle ses paroles : Je n'aurai pas toujours des ennemis et je n'aurai pas en permanence des amis.

J'avais cru que le flegme britannique aurait permis à notre collègue assis à son banc, bien tranquillement, de reconnaître aujourd'hui, en écoutant un orateur, de quel côté étaient ses ennemis et de quel côté étaient ses amis, et de savoir de surcroît, quels seraient demain ses partenaires; ce qu'à notre époque, nous devons connaître mais qu'en son temps M. Palmerston ignorait.

De plus, je tiens à signaler qu'il y a une part d'ignorance dans ce que vous venez de dire, Monsieur Chapman, je m'excuse de devoir vous le faire remarquer. C'est la première fois que j'entends parler, de la part de l'Angleterre, d'un *package deal*. Même lorsque M. Harold Wilson a parlé de communauté technologique, il s'entendait bien qu'elle était comprise dans la C.E.E., c'est-à-dire qu'il s'agissait d'une adhésion pleine et entière.

Alors, je vous en supplie, d'un côté comme de l'autre, ne continuons pas ce petit jeu-là, qui nous tue, à cause duquel nous ne faisons rien et qui permet de rire de nous dans la tribune.

**M. le Président.** — L'incident est clos.

La liste des orateurs de ce jour étant épuisée, la suite du débat est renvoyée à demain.

Je demande aux orateurs qui désirent intervenir demain dans la suite de la discussion de bien vouloir s'inscrire avant le début de la séance de demain, soit avant 10 heures.

La prochaine séance aura lieu demain samedi 28 septembre, à 10 heures et, éventuellement, à 15 heures.

La séance est levée.

*(La séance est levée à 18 h 25.)*



## DEUXIÈME SÉANCE

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1968

---

**PRÉSIDENCE DE M. DEHOUSSE**

**Vice-président du Parlement européen**

*La séance est ouverte à 10 heures.*

**M. le Président.** — La séance est ouverte.

### ***1. Suite de l'échange de vues***

**M. le Président.** — L'ordre du jour appelle la suite de l'échange de vues entre les membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et les membres du Parlement européen.

Je rappelle qu'hier le temps de parole a été fixé à dix minutes par orateur.

La parole est à M. Silkin.

**M. Silkin.** — (E) J'espère que l'on pourra m'entendre même si l'on ne peut guère me voir dans ce recoin plutôt obscur de l'hémicycle. Je veux simplement dire quelques mots en tant que chef de la délégation britannique à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, sur deux sujets, au reste liés l'un à l'autre : les événements qui se sont déroulés hier au cours de la réunion de Bruxelles et l'intervention de mon collègue, M. Chapman, qui a clos la discussion d'hier, certaines de ses observations ayant entraîné, me semble-t-il, un léger malentendu.

Qu'il me soit donc permis de commencer par celles-ci, à savoir les remarques de M. Chapman touchant à l'exposé de mon ami, M. Radoux. Il y avait, j'en suis certain, un malentendu entre M. Radoux et M. Chapman. Je crois qu'ils se sont rencontrés depuis et qu'ils se sont fourni des explications réciproques qui les ont pleinement satisfaits, ce dont je suis heureux. Tout ce que je tiens à dire à ce sujet est qu'il n'est personne ici, à cette réunion jointe, que les Britanniques songeraient moins à offenser que notre excellent ami et collègue, M. Radoux, que nous connaissons de longue date et qui est un grand ami de la Grande-Bretagne. Personnellement, je sais tout ce que je lui dois, car il m'a aidé à bien des égards.

Ce que M. Chapman essayait de faire comprendre hier, c'est que l'attitude britannique ne consiste pas et n'a jamais consisté à dire : nous comptons entrer immédiatement dans la Communauté et nous écartons d'office toute autre solution. Lorsque nous parlons de « tout ou rien », ce que nous voulons dire — ce qu'à mon avis nous avons toujours voulu dire, et maintenant plus que jamais — c'est qu'en fin de compte, nous ne serons pas disposés à accepter moins que l'adhésion à part entière à la Communauté. Mais nous reconnaissons fort bien qu'il pourrait se révéler nécessaire et souhaitable, dans l'intérêt de la Communauté comme dans le nôtre et celui de nos autres partenaires qui ont posé leur candidature, que le processus qui doit aboutir à une adhésion pleine et entière se déroule par étapes successives, s'étalant ainsi sur une période pendant laquelle se ferait l'adaptation. Par conséquent, l'expression « tout ou rien » est en un sens trompeuse ou en tout cas équivoque et ambiguë. Il importe qu'elle soit pleinement comprise et convenablement interprétée par tous afin



qu'elle ne puisse être utilisée, de quelque manière que ce soit, comme un reproche à l'encontre des Britanniques et un prétexte pour les accuser d'entêtement. Rien ne serait plus éloigné de la vérité.

J'en viens maintenant aux événements d'hier, à Bruxelles, qui sont à l'origine des dernières remarques de M. Chapman. Il est parfaitement exact, comme l'a déclaré l'orateur qui a immédiatement succédé à M. Chapman, que le seul document disponible hier était un bref compte rendu de l'Agence France-Presse relatant ce que M. Debré avait dit à Bruxelles. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'étudier un document plus détaillé. J'ai lu ce matin, dans *Le Monde*, le compte rendu intégral de ce qui s'est apparemment passé. A mon avis, le communiqué de l'Agence France-Presse n'était pas autre chose qu'un résumé fidèle, quant au fond, du compte rendu publié ce matin dans *Le Monde*. J'estime, par conséquent, que les commentaires de M. Chapman à ce sujet — que les membres ici présents les approuvent ou non — étaient fondés sur une documentation exacte. Ainsi donc, nous possédons maintenant le compte rendu plus détaillé et nous pouvons l'examiner.

J'ai toujours été un partisan résolu de l'élargissement de la Communauté et de la création d'une Europe unie et, à ces fins, j'ai toujours préconisé, comme première mesure, la création d'une Europe occidentale unie. J'ai toujours été fermement convaincu que, bien qu'il existe peut-être d'autres moyens que le recours à l'élargissement de la Communauté pour créer une Europe occidentale unie, celui-ci était cependant et de loin le meilleur. C'est la méthode qui s'impose de toute évidence, car elle permet de construire sur quelque chose qui existe déjà.

J'ai toujours reconnu que cela soulèverait inévitablement des problèmes de part et d'autre, mais ces problèmes ne m'ont jamais paru insurmontables. Si l'on veut réellement créer une Europe unie, la seule question qui se pose est celle du choix de la méthode qui permettra d'y parvenir. De toute évidence, ce ne peut être que l'élargissement de la Communauté, d'où il s'ensuit qu'il faut à tout prix résoudre les problèmes qu'il pose.

C'est la raison pour laquelle, lorsque le président de la République française a donné en 1963 la fameuse conférence de presse dans laquelle il déclarait son peu d'empressement à accepter, à l'époque, la candidature britannique dont la Commission était saisie, je me suis senti très réconforté par certaines de ses remarques, notamment que ce serait commettre une erreur d'élargir la Communauté pour bâtir quelque chose qui ne ressemblerait pas à ce qui avait été bâti jusque-là, une Communauté à Six, et de devoir faire face alors aux conséquences incertaines d'une Communauté à dix ou plus; il espérait néanmoins qu'il serait possible à la Grande-Bretagne de faire un jour partie du Marché commun.

J'étais parmi ceux qui ont trouvé un grand réconfort dans ces paroles et qui ont estimé que le général exprimait réellement sa pensée; et lorsqu'il l'a répété dans sa toute dernière déclaration concernant la deuxième demande d'adhésion britannique, une fois de plus, je me suis repris à espérer. J'ai eu le sentiment qu'il fallait accepter la déclaration du général comme reflétant véritablement sa conviction. L'autre jour encore, lorsqu'il a dit, en souhaitant la bienvenue à notre nouvel ambassadeur, que la France et la Grande-Bretagne n'avaient jamais été si proches l'une de l'autre qu'à l'heure actuelle, une nouvelle fois j'ai repris confiance.

Quand j'ai lu ce qu'a dit M. Debré hier, à savoir qu'il n'est pas possible d'instituer un parallélisme entre le renforcement de la C.E.E. et l'élargissement de celle-ci, le premier volet devant bénéficier d'une priorité absolue, et que l'on ne peut envisager une étude des conséquences de l'élargissement — si j'ai bien compris — sous prétexte que nous ne savons pas ce qu'elles seraient, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que cette déclaration n'était guère compatible avec la logique qui caractérise d'ordinaire l'esprit français.

Je vous suis très reconnaissant, Monsieur le Président, et je vous prie de m'excuser si j'ai légèrement dépassé mon temps de parole. Je dirai pour terminer que du point de vue britannique, nous considérons qu'on nous a fermé la porte et qu'on l'a même

fermée à clef. Néanmoins nous maintenons notre candidature. Si, cependant, des déclarations du genre de celle de M. Debré reflètent et devaient continuer de refléter la politique française, alors nous devons nous considérer comme encore plus libres que par le passé pour entamer des discussions et des négociations avec les partenaires de la France. Si la France refuse d'envisager un élargissement avec nous, il nous faudra l'envisager avec ceux qui sont disposés à le faire. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — Je dois donner connaissance à l'Assemblée de la lettre suivante qui vient de m'être adressée par M. Reverdin, président de la commission de la science et de la technologie de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe :

« Monsieur le Président,

» Hier M. Maxwell, rapporteur de l'Assemblée, a été rappelé à Londres pour une affaire inopinée et urgente. Il a dû quitter Strasbourg tôt ce matin et m'a chargé de vous prier de bien vouloir excuser son absence. Il serait heureux que vous fassiez part à la réunion jointe de ses regrets et de ses excuses. »

Je remercie M. le président Reverdin de sa communication. Il va de soi que M. Maxwell est tout excusé.

La parole est à M. Worsley.

**M. Worsley.** — (*E*) C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole à cette réunion jointe. En tant que nouveau membre de la délégation britannique au Conseil de l'Europe, c'est la première occasion qui m'est offerte d'assister à une réunion de ce genre. Je suis donc très heureux d'avoir ainsi la possibilité de rencontrer des membres du Parlement européen. S'il m'est permis d'exprimer ma pensée sans offenser personne, j'exprimerai mon espoir que le jour ne soit pas trop éloigné où vous, représentants du Parlement européen, serez en mesure de

réaliser pleinement vos aspirations en devenant un véritable Parlement de l'Europe libre et non plus seulement d'une partie de l'Europe.

Je voudrais formuler maintenant quelques observations sur le rapport de M. Dröscher et, notamment, sur un problème qui a été évoqué par mon collègue, M. Silkin : l'élargissement de la Communauté. Je me sens pleinement en accord avec M. Dröscher sur deux de ses propositions : en premier lieu, qu'une plus grande intégration de l'Europe occidentale s'impose d'urgence, notamment dans le domaine politique, si, comme il l'a fort justement dit dans son allocution d'hier, les événements d'août ont confirmé son analyse de juillet.

J'estime qu'à l'heure actuelle, nous nous arrogeons un peu trop facilement le privilège de critiquer les Américains alors que nous ne parvenons pas à réaliser cette intégration qui seule pourrait nous rendre moins dépendants à l'avenir. Ce n'est pas être anti-américain que de souhaiter voir l'Europe unie, mais c'est être anti-européen que de perpétuer nos divisions actuelles.

En second lieu, je suis d'accord avec M. Dröscher lorsqu'il nous dit à la page 6 de son exposé que :

« la raison de la suspension unilatérale des négociations — c'est-à-dire les discussions sur l'élargissement — se trouvait dans le domaine et dans les événements de la politique extérieure et de la politique de sécurité. Elle se trouvait dans l'écart existant entre les options de la politique extérieure du pays membre qui réussit à imposer la suspension des négociations et celles du candidat à l'adhésion, bien que cet écart n'allât pas jusqu'à l'antinomie. »

En d'autres termes, les raisons de l'échec de deux séries de candidatures ne sont pas liées à des problèmes techniques, problèmes qui ont été résolus ou qui pourraient l'être, mais elles ressortissent à des domaines tout à fait autres. Qu'il me soit permis de suggérer en toute humilité à cette Assemblée qu'il appartient par conséquent à nous tous qui estimons que l'unité

européenne est désespérément urgente d'essayer de déterminer exactement ces raisons. Or, où pourrions-nous mieux le faire qu'à cette tribune?

Je propose que chacun de nous essaie de définir ces raisons et en premier lieu ceux qui représentent, comme moi-même, l'un des pays candidats et ceux qui représentent la France. Mais je suis bien obligé d'admettre que ce dialogue ne me paraît pas facile à entamer. Je me sens un peu comme l'homme dans le désert qui a vu ce qu'il croit être une oasis mais qui, au fur et à mesure qu'il avance dans sa direction, s'aperçoit que c'est un mirage. En l'espèce, lorsqu'on croit avoir discerné une raison fondamentale, trop souvent elle disparaît quand on l'examine de plus près, cédant la place à d'autres. On dit parfois que la Grande-Bretagne est trop liée à l'Amérique. Il est vrai que nous parlons — plus ou moins — la même langue. L'écrivain irlandais Bernard Shaw nous a dépeints comme deux nations divisées par la même langue. Mais, sûrement, les raisons véritables doivent être beaucoup plus profondes que cela, surtout maintenant que l'industrie aéronautique française a annulé un projet d'avion à géométrie variable avec la Grande-Bretagne pour en entreprendre un autre à la place avec les États-Unis.

Ici encore, la raison parfois avancée est le rôle de monnaie de réserve que joue la livre sterling. On a prétendu que c'était là une objection fondamentale. Le récent accord de Bâle y mettrait-il fin?

On donne aussi quelquefois comme autre raison nos problèmes économiques — comme si nous étions les seuls à en avoir. Dans ces conditions, l'équilibre de la balance des paiements du Royaume-Uni suffirait-il à résoudre le problème?

Mais voici qu'hier M. Triboulet a avancé une nouvelle théorie. Il a dit que la manière de vivre des Britanniques était extrêmement différente de celle des continentaux et que cela soulevait des difficultés pratiquement insurmontables. Il n'a pas précisé ensuite quelle était la nature de ces difficultés qui jetaient appa-

remment un tel trouble dans son esprit. Je me suis demandé s'il pensait peut-être à notre étrange habitude de boire de la bière tiède contenant du houblon ou celle non moins excentrique de conduire à gauche. J'aimerais bien qu'on nous le dise, car nous avons besoin de connaître la vraie raison qui se cache derrière cette attitude. Nous ne voulons plus de mirages, nous voulons trouver l'oasis. Alors seulement nous pourrons nous mettre sérieusement à l'œuvre pour résoudre ensemble, dans un climat de confiance mutuelle, les difficultés réelles. Sinon on ne peut que douter et ce doute ne peut que croître jusqu'au point de savoir s'il existe ou non un désir sincère d'élargir la C.E.E. En attendant — et c'est là ce qui est tragique — la méfiance réciproque et le ressentiment grandissent malheureusement de jour en jour.

Je ne crois pas qu'au fond l'opinion britannique ait beaucoup changé au sujet de notre demande d'adhésion à la C.E.E. A mon avis, les événements du mois dernier ont renforcé à nouveau ceux qui réfléchissent dans leur conviction qu'une Europe unifiée est une véritable nécessité. Mais il serait absurde de nier que cette question ne soulève guère d'enthousiasme et que se fait jour un sentiment de déception que nous partageons avec peut-être tous les pays européens.

Nous sommes tous ici des hommes politiques actifs. Nous savons que l'on ne peut se contenter de demander indéfiniment du haut d'une tribune politique que s'ouvre une porte qui, ainsi que M. Silkin l'a fait remarquer, semble solidement fermée pour nous barrer la route. J'estime que ce sentiment de déception est profondément dangereux — qu'il pourrait même être funeste. Aussi, je demande instamment aux deux grandes Assemblées réunies ici et à leurs membres de consacrer toute leur énergie à la recherche d'une solution concrète. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M. Merchiers.

**M. Merchiers.** — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est au nom du groupe des libéraux et apparentés que je voudrais développer quelques considérations au sujet du rap-

port de M. Maxwell, concernant la recherche scientifique. De ce rapport, nous pouvons dire qu'il était exposé d'une façon extrêmement vivante et qu'il est plein de signification, en dépit de sa concision. Nous tenons à féliciter l'auteur pour ce remarquable travail qu'il nous a présenté lui-même, très brillamment, hier après-midi.

Que devons-nous conclure de cette lecture? L'auteur, en analysant l'état actuel de la recherche et du progrès scientifique dans nos pays d'Europe, a moins voulu jeter un cri d'alarme que nous rendre tous conscients des efforts entrepris, mais en même temps de leur relative efficacité, car le bilan qu'il nous trace est d'autant plus décevant qu'il est réaliste.

Je voudrais dégager quelques idées directrices de ce rapport.

L'Europe, dans la compétition mondiale, devrait être totalement indépendante des autres blocs pour réaliser par ses propres moyens les progrès indispensables dans la recherche scientifique de pointe.

Notre rapporteur, ainsi d'ailleurs que M. Reverdin dans sa remarquable intervention d'hier après-midi, ont à juste titre souligné que l'Europe est trop puissante — si elle le veut — pour s'abstenir dans cette compétition scientifique et technologique.

Il semble incontestablement résulter de ce rapport que si nous avons des raisons d'être alarmés, il ne sied pas non plus de se plonger dans un pessimisme débilant.

Certes, les chiffres cités sont éloquentes : 32 pays européens financent 25 organisations différentes. Qu'est-ce à dire? Que tout espoir n'est certainement pas perdu, que, contrairement à ce que certains ont écrit et dit, l'esprit et l'inspiration scientifiques sont loin d'avoir disparu de notre terre européenne.

N'est-ce pas révélateur, en effet, de constater que tant de pays européens, par leur participation à ces trop multiples projets de

recherche, ont prouvé qu'ils étaient néanmoins conscients de cette nécessité? Si l'Europe veut survivre dans l'immense compétition scientifique qui a, en quelque sorte, explosé, surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il faut qu'elle puisse coordonner ses efforts. Ce qui frappe surtout, ce sont ces efforts dispersés, ces initiatives nombreuses mais trop multiples, trop éparpillées, sans cohésion suffisante et surtout sans esprit dirigeant.

Combien de ces 25 projets de recherches se chevauchent? Que d'efforts accomplis à la fois en des endroits différents et qui, s'ils étaient conduits et coordonnés, éviteraient le galvaudage des esprits et permettraient de libérer des savants pour d'autres tâches bien plus importantes.

C'est à juste titre que le rapporteur souligne

1° Que l'écart technologique en Europe est dans une large mesure un écart en matière de techniques de gestion et de *management*;

2° Que tous les efforts européens en matière de science, de recherche et de technologie n'en sont encore qu'au stade des coopérations soit bilatérales, soit multilatérales.

Là, en effet, se trouve le vrai problème. C'est le vieil esprit d'indépendance de ces peuples d'Europe, qui n'ont pas complètement oublié que pendant des siècles ils ont guerroyé entre eux, qui est la cause fondamentale de ce que l'union et la coopération complètes n'inspirent pas leurs actions. Nous savons, en effet, que les États qui veulent à un premier stade établir entre eux un esprit d'association ne le peuvent que par la voie d'accords restreints, bilatéraux, et ensuite multilatéraux.

C'est un premier pas vers la coopération, mais où chaque pays entend maintenir son entière indépendance, ce qui limite nécessairement les fruits de ces efforts.

Est-il, dès lors, étonnant que, comme l'indique le rapport, il n'existe en Europe que deux organisations technologiques du



niveau supérieur? Et il ne sert à rien d'écrire, comme dans le rapport par exemple, d'une façon exagérée, « qu'Euratom est un enfant mort-né »!

Il faut, au contraire, en venir à un esprit positif et constructif. Il faut rechercher la solution et les méthodes de progrès pour redresser ce qui peut-être est encore maintenant un chaos, chaos de qualité peut-être, mais qui, bien conduit et bien guidé, pourrait devenir une source féconde de savoir et de progrès.

Car il ne faut plus que les 25 stratégies des 25 organisations scientifiques européennes, avec leurs secrétariats indépendants et jaloux de leurs prérogatives, continuent éternellement à inspirer la politique des 32 États qui y sont impliqués. Comment pourrait-on découvrir dans ce fouillis d'organismes le nécessaire dénominateur commun de leur action, c'est-à-dire de cette stratégie européenne qui doit présider à la recherche scientifique et au progrès?

Songons à ce qu'est devenue par la force des choses cette même recherche scientifique dans les deux grands blocs unitaires qui, actuellement encore, dominant le monde. C'est leur cohésion, c'est leur coordination, c'est leur parfaite collaboration interne qui leur évite tous les efforts infructueux ou les doubles emplois, et qui peuvent guider dans un esprit et une direction unique les travaux à entreprendre.

Ce dont l'Europe a donc besoin, c'est de ce même souci de cohésion et de programmation constructif.

Il faudrait que nous soyons assez conscients de l'absolue nécessité de créer une ou plusieurs organisations véritablement supranationales qui devraient veiller sur l'avenir et les intérêts de cette vieille terre d'Europe.

Cette Europe qui, pendant près de dix siècles de civilisation, a donné au monde les savants et les chercheurs les plus réputés, cette Europe qui a toujours été le phare universel de la culture,

du progrès et de la science et qui a jeté les bases de cet esprit scientifique, qui est la source et l'inspiration de la civilisation progressiste que nous connaissons dans le monde.

Mais c'est cette Europe aussi qui, dans la compétition scientifique, s'est laissé distancer par son affaiblissement et son morcellement.

La science n'est plus une affaire d'individus, aussi savants qu'ils soient, qui, dans le passé, se penchaient pendant leur vie laborieuse sur des projets novateurs pouvant faire progresser la science.

Actuellement, science et technologie sont affaire de recherches complexes à la fois dans différents domaines qui se chevauchent et se complètent. Il faut des travaux de laboratoire, des équipes de chercheurs collaborant étroitement entre eux, le tout guidé et inspiré suivant un *planning* pré-établi en vue de la réalisation d'un programme bien précis.

Or, c'est précisément à cette méthode de travail coordonnée que l'Europe n'a pas encore complètement su s'adapter, à raison de son morcellement et de l'individualisme de ses États. C'est parce qu'il n'existe pas encore en Europe cette force, cette organisation transcendante, auxquelles les multiples pays européens qui font ces efforts scientifiques pourraient confier la pensée et la programmation scientifiques, qui coordonneraient leurs efforts, indiqueraient les buts et éviteraient les dispendieux doubles emplois.

De tout cela, une conclusion non plus scientifique, mais politique, se dégage et elle a sa place dans cette assemblée d'hommes responsables du sort de l'Europe.

Pour mettre fin à ce brillant chaos, où travaillent tous ces savants de bonne volonté, il faut certes en finir avec la dispersion.

L'Europe des Six, construction déjà ferme mais insuffisamment puissante, doit être consolidée et ses organes de direc-

tion doivent pouvoir gagner leur confiance en considération et surtout en pouvoir de décision.

Mais, pour réaliser le renouveau scientifique de l'Europe, la Communauté des Six ne suffit désormais plus. Il faut absolument l'élargir, en y incluant des pays qui, tels que la Grande-Bretagne, ont déjà fourni la preuve de leurs grandes qualités technologiques.

Notre conclusion est donc simple : élargissement de la notion européenne et discipline nécessaire pour rétablir la grandeur de notre vieux continent. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La parole est à M<sup>me</sup> Joan Vickers.

**M<sup>me</sup> Joan Vickers.** — (*E*) Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir m'excuser de m'être installée à cet endroit; j'avais trouvé ailleurs une chaise mais pas de micro.

Cela m'amène à vous demander ce que l'on compte faire de ce bâtiment. Nous ne venons ici que de temps en temps, mais le personnel y travaille toute l'année. S'il pouvait le faire dans de meilleures conditions, je crois que l'unité de l'Europe y gagnerait.

Je félicite M. Maxwell de son document qui est écrit dans une langue très claire et dans un style nouveau pour ce genre de document. J'espère que son excellente intervention sera suivie d'effet, que son rapport sera étudié et que des mesures seront prises à son sujet.

Cette salle a été comparée hier à un lieu de lamentations. Je joins mes lamentations à celles de M. Dröscher dont j'apprécie la sincérité avec laquelle il a attiré l'attention sur l'absence de progrès.

M. Triboulet a dit : « Nous aimons bien les Britanniques mais leur mode de vie est différent du nôtre. » J'en conviens; mais pendant la guerre de 1939-1945, de nombreux Français n'ont été

que trop heureux de partager notre mode de vie. Nous parlions alors la même langue et j'espère que nous le ferons encore dans l'avenir. Il est tout aussi important de parler la même langue en temps de paix qu'en temps de guerre. J'ai entendu dire que les Français nous considèrent, nous autres femmes, comme des êtres humains. Les Français se sont en effet souvent écriés : « Vive la différence! »

Je suis désolée pour M. Dröschner. Il a beaucoup travaillé et consacré énormément de temps à l'étude des problèmes, sans grand résultat. Je pense en particulier à la page 5 du rapport et au problème du Moyen-Orient. Comme il y est dit, ce problème ne peut être résolu que par un traité global. Quelles sont les possibilités d'action dans l'avenir? J'espère que l'appel lancé par U Thant en vue de réunir à New York les représentants des États-Unis, de l'U.R.S.S., de la France et de la Grande-Bretagne suscitera des réactions favorables. Le monde traverse actuellement la période la plus dangereuse de son histoire depuis la dernière guerre.

Nous avons eu le plaisir d'écouter M. Eban. On rapporte qu'il a déclaré à Rome avoir le plan détaillé en vue d'une paix durable. Espérons qu'il en est ainsi; mais l'expérience passée ne nous incite guère à la confiance. J'espère cependant que toutes les mesures possibles à cet égard seront prises par le Conseil de l'Europe.

Nous avons examiné l'autre jour la situation des réfugiés au Biafra, mais nous semblons oublier la situation des réfugiés arabes. Nous pourrions envoyer à ces derniers des médicaments et autres secours, ce qui aiderait aussi les Israéliens.

Les négociations Kennedy semblent se heurter à des difficultés : l'auteur du rapport déplore que, par suite de la fusion des exécutifs, il n'ait pas été jusqu'ici possible à une seule commission de procéder à une étude définitive des résultats des négociations Kennedy. Combien de temps devons-nous encore attendre pour que des mesures soient prises?

En ce qui concerne les relations commerciales avec les pays à commerce d'État, quelle est la politique actuelle?

L'auteur du rapport précise à la page 9 :

« Dans sa nouvelle résolution, le Parlement se déclare convaincu qu'une politique commerciale commune à l'égard de l'Europe de l'Est représentera une contribution importante à l'amélioration des relations économiques et politiques entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest et à la consolidation de la Communauté elle-même. »

J'aimerais savoir ce que M. Dröscher pense de ce commentaire.

Je relève le passage suivant à la page 13 du rapport :

« Le Parlement souligne que l'harmonieux développement de la Communauté européenne risque d'être rapidement compromis si le Conseil de ministres n'invite pas la Commission à lui soumettre dans les plus brefs délais des propositions concrètes conduisant à la définition d'un plan d'aménagement équilibré du territoire européen. »

Il est signalé plus loin dans le rapport que le Parlement regrette qu'en raison de l'insuffisance des mesures prises par le Conseil de ministres et du manque de coopération entre les États membres, la résolution de 1966 sur la protection sociale et sanitaire n'ait apporté aucune véritable amélioration. Nous n'avons toujours pas de rapport définitif sur cette question, qui a été retirée de l'ordre du jour de notre dernière conférence. J'aimerais beaucoup savoir, la Communauté européenne ayant été représentée à la conférence, quelles mesures on envisage de prendre à ce sujet.

J'espère que vous ne vous méprendrez pas sur le sens de mes paroles, Monsieur le Président, si je dis que le rapport, dans son ensemble, traduit un sentiment d'inquiétude et, dans une certaine mesure, d'insécurité. S'il n'est pas possible de prendre des mesures et de réaliser des progrès plus rapidement en temps de paix, que ferons-nous en période de réelles difficultés?

Nous sommes reconnaissants au rapporteur pour les renseignements qu'il nous a fournis et nous aimerions savoir quels pays, le cas échéant, ne coopèrent pas pleinement et quelles suggestions il a à faire en vue d'assurer de meilleures conditions de travail dans l'avenir.

Il est question, dans le rapport, des conditions politiques nécessaires au plein développement et à l'élargissement de la Communauté. Rien ne sera possible, à mon avis, sans l'admission de la Grande-Bretagne et de certains de nos partenaires de l'A.E.L.E. qui souhaitent jouer pleinement leur rôle. Le moment est venu pour les Cinq, je crois, d'entreprendre une action concertée et, si nécessaire, d'agir pour leur propre compte. Je suis convaincue qu'on sera obligé d'en arriver là. Ce sera dans l'intérêt de l'Europe. L'O.T.A.N. offre un excellent exemple à cet égard. Cette organisation a poursuivi ses travaux sans l'aide d'un des principaux membres de la Communauté.

J'ai de la chance, me semble-t-il, le signal lumineux s'est détraqué, ce qui me laisse le temps d'ajouter encore quelques mots. Les parlementaires ont aussi suggéré, en ce qui concerne la protection sanitaire et sociale :

« Le renforcement des actions destinées à faciliter l'intégration des travailleurs migrants et de leur famille dans leur nouveau milieu de travail et de vie. »

Je souhaiterais que cette question soit examinée plus à fond; je crois en effet que, si nous prenons à temps les mesures nécessaires, nous pourrions prévenir bien des difficultés.

Je félicite sincèrement M. Dröscher d'avoir été si franc et si honnête avec nous et de nous avoir présenté son rapport avec tant de clarté. J'attire l'attention sur le dernier paragraphe de son exposé :

« Enfin, la question se pose, pour toute conception de la politique européenne, de savoir sur quelles forces politiques et sociales elle compte s'appuyer et quels intérêts elle s'engage à défendre. »

Dans mon pays, nous prenons à cœur les intérêts de l'Europe et j'espère sincèrement que l'Europe s'en rend compte. Si l'Europe est incapable de s'unir, je crains que nous ne soyons écrasés dans l'avenir sous le poids des grandes puissances.

Quelle que soit la forme que prendra notre action, nous devons en tout cas l'axer sans retard sur l'unité européenne, en coopération avec tous les pays intéressés.

**M. le Président.** — Je remercie M<sup>me</sup> Joan Vickers, envers qui les lumières clignotantes ont fait preuve de galanterie. (*Sourires.*)

La parole est à M. Schulz.

**M. Schulz.** — (A) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, dans son rapport circonstancié et fort instructif, notre collègue, M. Dröscher, a montré comment l'Europe des Six — dont l'institution la plus dynamique, la plus avancée et la plus riche en promesses est, à mes yeux, le Parlement européen — est en train de faire craquer toutes ses coutures, pour employer une expression familière. Officiellement, les Communautés n'ont à s'occuper, aux termes du traité de Rome, que de l'établissement d'une union douanière et de ses conséquences sur la vie sociale des peuples intéressés. La politique, la vraie, la grande politique, n'avait pas été prévue, à l'origine, dans ce cadre. Or, il y a deux ans, en septembre 1966, j'ai déjà déclaré, en ce même lieu et dans les mêmes circonstances, qu'il était absurde et illusoire de séparer totalement l'un de l'autre les deux domaines de la politique et de l'économie; ils empiètent tous les jours et à chaque instant l'un sur l'autre.

Un fait très important est toutefois survenu au cours de ces dernières années, ainsi que l'indique M. Dröscher. Le Parlement européen a été appelé à se prononcer sur les conséquences à tirer des événements de Grèce et de la crise survenue au Moyen-Orient, au printemps de l'an dernier. Que M. Dröscher et nos autres collègues du Parlement européen se rassurent : le débat qui a eu

lieu dans cet hémicycle, lundi dernier, sur le sort de la Tchécoslovaquie, le débat de l'Assemblée consultative, a démontré que cet organisme du Conseil de l'Europe a franchi, lui aussi, les limites que lui assigne son statut officiel pour s'occuper très activement de questions de sécurité. Les deux Assemblées européennes réunies ici aujourd'hui sont donc allées au-delà des compétences qui leur sont officiellement dévolues. Je pense qu'il y a d'ailleurs lieu de s'en réjouir, car cela permet de constater que nous n'avons pas tendance à nous replier avec complaisance sur nous-mêmes. Le fait de s'être rendu à l'évidence qu'il était nécessaire de franchir ces limites est même encourageant, à mon avis, à condition d'en tirer les conséquences voulues.

Malheureusement, nous avons déjà laissé passer une occasion importante, nous avons omis de tirer une conséquence qui s'imposait. Cette fois, les deux Assemblées auraient dû tenir leur réunion jointe, non pas à la fin du mois de septembre, selon l'usage, mais dès la fin du mois d'août. Hélas, elles ne l'ont pas fait. (*Applaudissements.*)

Je voudrais à présent, Monsieur le Président, dire quelques mots à propos d'un rapport qui m'a particulièrement intéressé et que j'ai lu avec une reconnaissance toute spéciale, car il expose, selon une autre optique et d'une manière plus suggestive et plus convaincante que je l'avais fait moi-même en janvier, dans mon rapport sur le programme de travail intergouvernemental du Conseil de l'Europe, les perspectives d'avenir avec lesquelles nous sommes confrontés : je veux parler du rapport de notre collègue, M. Maxwell. Il a souligné, à mon avis, à juste titre, que notre continent en transformation doit rester en harmonie avec une société en évolution, une dynamique industrielle en évolution et avec les conséquences politico-sociales qui en découleront; et il a déploré que, pour l'instant, cela ne soit absolument pas le cas. Pour moi aussi, la multiplicité de nos organisations européennes a souvent été un casse-tête; mais j'avoue franchement que je n'en connaissais pas le nombre exact avant d'avoir lu le rapport de M. Maxwell. J'ai été littéralement épouvanté d'apprendre qu'il en existe vingt-cinq. Cela montre à quel point l'Europe des bureaucrates est en avance sur l'Europe des hommes politiques que nous



nous efforçons de réaliser ; chaque organisation européenne, chaque embryon d'organisation lutte et rivalise avec d'autres pour étendre ses compétences.

Il ressort du rapport de M. Maxwell que l'écart technologique dont on parle tant ne tient pas seulement à ce que l'Europe est à la traîne des États-Unis, mais également à ce qu'elle se révèle incapable de tirer parti à temps de ses propres possibilités, à la terrible lenteur des procédures administratives et bureaucratiques qui forme un contraste de plus en plus pénible avec le rythme hallucinant de l'évolution qui s'accomplit quotidiennement sous nos yeux. J'approuve M. Maxwell, et j'estime qu'il était important de préciser que notre impuissance à mettre sur pied une Europe politique n'est pas seulement due au manque de bonne volonté de quelques États membres, ou plus exactement de quelques gouvernements, mais aussi, en partie, à notre ignorance en matière technologique, au fait que nous ne réussissons pas à aborder correctement ces problèmes et à les lier constamment à l'unification politique de l'Europe.

Cependant, la réalisation des pressantes exigences de l'ère technologique pourrait être facilitée, le rythme de l'évolution européenne pouvant s'accélérer nettement à la suite d'un événement politique qui a exercé un pouvoir de fascination négatif. Je veux naturellement parler de l'agression commise contre la Tchécoslovaquie. Dans son rapport, M. Maxwell suggère la création d'un conseil qui devrait disposer de vastes compétences afin de pouvoir entreprendre directement et de sa propre autorité des réalisations de grande envergure. Il estime que cela impliquerait un certain abandon de souveraineté de la part des États participants. Je l'approuve entièrement et je vais même plus loin. Nous ne devrions plus parler à mots couverts d'un abandon partiel de souveraineté : nous devrions admettre, une fois pour toutes, que l'Europe de l'avenir ne pourra se faire que si nous sacrifions une grande partie de notre souveraineté nationale.

Selon moi, l'idéal serait qu'un conseil tel que celui que propose M. Maxwell émane du Parlement européen ou de nos deux Assemblées; peut-être même pourrait-il, dans une certaine mesure, se confondre avec elles. Mais ce serait une illusion que de nourrir

l'espoir d'un élargissement rapide des Communautés européennes existantes, alors que les événements de ces derniers jours nous ont précisément montré que le veto obstiné du gouvernement français subsiste et que non seulement il continue de faire obstacle à tout élargissement de la Communauté actuelle, mais que, faute d'une vraie démocratisation, il empêche celle-ci d'assumer le rôle politique devenu plus nécessaire que jamais, après l'odieuse provocation du 21 août.

Monsieur le Président, je ne puis proposer qu'une solution à cet état de choses. Efforçons-nous de créer une nouvelle communauté qui s'emploiera avec un maximum de dynamisme, d'imagination, d'énergie et de dévouement à faire en sorte que la politique étrangère, la politique de sécurité et la technologie soient menées de pair sur notre continent. Les gouvernements prêts à s'engager dans une telle coopération devraient mettre sur pied une infrastructure et un calendrier précis permettant à cette collaboration d'aboutir à sa conséquence logique : une fédération démocratique des États participants. Après les terribles expériences faites au cours de ce siècle et plus particulièrement ces derniers temps, les peuples européens sont en droit de disposer d'un organe législatif compétent, habilité à prendre, au besoin, des décisions politiques à une majorité réduite. Ils sont en droit de ne plus vouloir de conférences ministérielles dont le public finit par être dégoûté parce qu'elles aboutissent toujours à une impasse, comme cela était le cas aussi pour la dernière en date, et qu'il suffit qu'un gouvernement se déclare opposé à une initiative commune pour qu'il soit impossible de faire quoi que ce soit.

Monsieur le Président, j'aurais souhaité pouvoir exposer mes arguments plus à fond, mais j'en arrive à la fin de mon temps de parole.

Je conclurai en vous demandant instamment — je m'adresse aussi au rapporteur — de ne pas considérer cette proposition comme une utopie et de ne pas croire qu'il est impossible d'aller de l'avant. La Communauté des Six, elle aussi, s'est constituée à partir d'une idée politique créatrice, le plan Schuman; à présent, j'attends le nouveau plan qui sera le point

de départ de la fédération politique de l'Europe. Si nos gouvernements ne sont pas disposés à en prendre l'initiative, ce sont nos deux Assemblées qui devraient tenter, malgré leurs possibilités d'action restreintes, de s'attaquer résolument et avec persévérance à cette tâche. (*Applaudissements*).

**M. le Président.** — La parole est à M. Federspiel.

**M. Federspiel.** — (*E*) Je voudrais commenter les conclusions de l'exposé de M. Dröscher sur les conditions politiques de la réalisation intégrale et de l'élargissement des Communautés. Nous avons éprouvé hier et aujourd'hui de nouvelles et rudes déceptions en ce qui concerne les progrès de l'unification de l'Europe et il est probable que cette situation se prolongera encore quelques années. Que pouvons-nous faire?

Je pense que nous devons saluer les nombreuses tentatives faites jusqu'ici sans succès pour ouvrir la voie à un élargissement des Communautés; mais je voudrais essayer de voir celles-ci de l'extérieur, en me plaçant du point de vue des pays qui attendent le moment où les portes s'ouvriront pour eux. Ne croyez surtout pas que nous estimons que tout est parfait. Il y a, à l'intérieur de la Communauté, des choses qui ont certainement besoin d'être améliorées. Ce n'est nullement un monde idéal.

Nous pourrions féliciter la Communauté d'avoir réalisé le marché agricole; mais il serait bon toutefois d'examiner les résultats obtenus à ce jour. Les excédents s'entassent et la production est organisée de telle sorte que les échanges ne s'accroissent pas. Nous serions fondés à conclure qu'un marché agricole des Six n'est pas suffisant en soi; c'est là un argument d'ordre interne en faveur de l'élargissement des Communautés. Je ne crois pas que même un marché agricole des pays de l'Europe de l'Ouest serait suffisant. Les deux tiers de la population meurent de faim tandis que nous accumulons des excédents de marchandises invendables.

Les réalisations de la Commission de Bruxelles sont pour la plupart impressionnantes. Mais lorsque nous en venons aux con-

clusions, nous nous apercevons que la majeure partie de ces efforts sont tournés vers l'intérieur. Il s'agit naturellement d'édifier les Communautés de l'intérieur. C'est la tâche de la Commission et, jusqu'ici, l'objectif des gouvernements. Il ressort clairement des discussions qui se sont déroulées hier à Bruxelles que c'est sans aucun doute le but du gouvernement français. Ce que nous attendons des Communautés, nous qui n'en faisons pas partie, c'est qu'elles cherchent à établir des contacts avec le monde extérieur.

Certaines tentatives ont été faites en vue d'organiser des échanges dans le domaine scientifique; mais on pourrait faire bien mieux. Il est possible aujourd'hui de constituer des sociétés européennes possédant des filiales à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté. N'appartiendrait-il pas aux Communautés de favoriser et de faciliter la création d'entreprises de production, d'entreprises commerciales, au delà des frontières des Six? Je crois que cela serait beaucoup plus fécond que de continuer à parler de la communauté politique, du passage du domaine économique au domaine politique.

Que pouvons-nous attendre de l'unité politique? Une communauté politique sans principes directeurs est-elle possible? Ces principes doivent être à la fois solides et pratiques. Cela m'amène à mon dernier point, l'accent mis par M. Dröscher sur la nécessité d'un système de défense commun. Nous avons essayé bien des méthodes comme, par exemple, la réduction des tarifs entre les Six et le reste du monde; mais nous avons échoué. Nous avons essayé de coopérer dans les domaines de la technique supérieure, de la production industrielle, mais nous n'avons que très partiellement réussi.

Au cours des derniers mois, nous avons assisté à l'irruption de la force brutale, de la puissance militaire, au milieu de ce que nous croyions être une politique de détente et d'apaisement. Il nous faut, je crois, inviter nos gouvernements et les gouvernements des Six à regarder au delà de leurs propres frontières et à organiser en commun la défense de l'Europe de l'Ouest. Ils devront, pour ce faire, tenir compte des impératifs sociaux et

économiques qui entrent en jeu dans l'édification d'un système commun de défense. Il est fort probable que cette politique, quelle que soit la manière dont nous la traduirons dans les faits, nous conduise dans la bonne direction — celle dont M. Dröscher a parlé — et nous permette de réaliser cette plus grande unité dont nous avons tant besoin si nous ne voulons pas être écrasés dans l'avenir. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — La liste des orateurs est épuisée.

La parole est à M. Edoardo Martino.

**M. Martino**, *membre de la Commission des Communautés européennes.* — (I) Monsieur le Président, cette séance commune des membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et des membres du Parlement européen a lieu à un moment crucial pour l'unification de notre continent et il n'est donc pas surprenant que le débat ait pris, par moment, le caractère d'un examen de conscience.

L'Europe, a constaté notre collègue Dröscher avec amertume en ouvrant la discussion, est incapable de forger seule son propre destin et de faire face à sa responsabilité politique dans le monde.

De fait, si l'on pense à l'impuissance de notre continent devant des événements graves qui nous touchent de près, on ne peut qu'être vivement préoccupé et éprouver ce sentiment d'anxiété dont parlait tout à l'heure notre collègue, M<sup>me</sup> Vickers. Pourtant, il serait difficile de nier que des succès remarquables aient été obtenus dans l'accomplissement de l'œuvre communautaire et que certains objectifs aient été atteints contre toute attente avant la date prévue.

Notre collègue, M. Cousté, n'a pas manqué de le rappeler et, au fond, le rapporteur lui-même le reconnaît.

Mais, insiste M. Dröscher, ces lauriers sont maintenant fanés et il est de plus en plus urgent d'élaborer de nouvelles stratégies.

Ce n'est pas moi, Monsieur le Président, qui nierai la légitimité de certaines exigences présentées par M. Dröscher dans un exposé courageux jusqu'à la brutalité et je suis pleinement d'accord avec lui quand il nous rappelle que les obstacles surmontés sont peu de chose à côté de ceux qui se dressent devant nous avant que nous puissions réaliser notre rêve d'unité européenne.

D'ailleurs, dans une déclaration rendue publique le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la Commission des Communautés européennes, après avoir rappelé qu'en ce jour se réalisait la première grande étape de l'unification du continent, reconnaissait que l'Europe n'était pas seulement celle des tarifs douaniers, mais qu'elle devait être l'Europe des peuples, des travailleurs, de la jeunesse, en un mot, l'Europe de l'homme. Or, pour cette Europe, tout ou presque tout restait à faire.

Un travail immense attend les Européens, disions-nous tout à l'heure. Après l'union douanière, il faut réaliser l'union économique : construire ou compléter les politiques communes — celles dont parlait aussi M. Federspiel — qui transformeront l'espace douanier en un continent économiquement organisé.

Aux vieilles politiques nationales, il faut peu à peu substituer les politiques communautaires qui seules peuvent faire de l'espace européen une société organisée avec une politique économique générale et construite sur une base continentale.

Nous faisons mention, en particulier, de trois politiques communes. Nous disions, Monsieur le Président, qu'après avoir supprimé les frontières douanières à l'intérieur de la Communauté, il faut abolir graduellement les frontières fiscales pour que les hommes et les biens puissent circuler librement sans être soumis à des formalités ou à des contrôles aux frontières.

Il est en outre nécessaire d'harmoniser les politiques monétaires des États membres pour parvenir ensuite, à travers une solidarité monétaire, à la création d'une monnaie commune que réclame d'ailleurs M. Dröscher dans son exposé.

Enfin, il faut que l'Europe accomplisse des progrès décisifs dans le domaine de la recherche et de la technologie pour se mettre au niveau des autres grands complexes économiques du monde. Tout ce qu'a dit M. Maxwell sur les problèmes et les perspectives de la recherche scientifique et du développement technologique comme facteurs de l'unité politique de l'Europe ne fait que confirmer la grande importance du problème et l'urgence de sa solution.

Notre Commission entend accélérer et multiplier — ce sont les mots que nous avons employés — les initiatives auprès du Conseil de ministres, afin que la Communauté fasse des progrès décisifs dans l'élaboration des politiques économique, monétaire, fiscale, sociale et autres. Mais elle est aussi pleinement consciente que l'Europe doit être dotée d'organes qui lui permettent de devenir un continent politiquement organisé, c'est-à-dire non pas seulement d'institutions économiques, mais également d'institutions politiques qui lui permettent d'agir et de devenir ce que la déclaration historique du 9 mai 1950 appelait la Fédération européenne.

Ces institutions doivent avoir une substance économique, comme le président Federspiel semble le préconiser avec insistance, mais elles doivent aussi avoir une substance politique, car, sinon, nous réaliserions quelque chose de bien différent de la construction européenne que les fondateurs de l'Europe ont voulue, à laquelle nous avons cru et pour laquelle nous œuvrons.

Or, pour cela, il ne faut pas seulement que l'Europe ait des institutions fédérales, il faut aussi qu'aux six pays qui en constituent aujourd'hui le noyau primitif se joignent les pays de régime démocratique qui sont prêts à assumer les mêmes obligations tout en bénéficiant des mêmes droits.

Telle est la ligne à laquelle le Parlement européen est toujours resté fidèle et qu'ont naturellement suivie les orateurs qui ont commenté le document Dröschner, de MM. Lücker à Radoux, van Offelen à Metzger et autres.

Si j'ai rappelé la déclaration que nous avons publiée le 1<sup>er</sup> juillet, c'est, d'une part, pour montrer que sur les points essentiels, notre Commission est d'accord avec les voix qu'ont fait entendre dans cette enceinte les membres des deux Assemblées et, d'autre part, pour vous indiquer que vos préoccupations sont les nôtres et qu'ensemble nous pourrions travailler utilement à poursuivre la construction de l'œuvre que les traités de Paris et de Rome nous ont confiée : l'unité de l'Europe. Et « ensemble » veut dire dans l'union de toutes les forces créatrices de notre continent, au delà des ressentiments et du dépit.

Je comprends, Monsieur le Président, l'état d'âme des parlementaires anglais qui ont pris la parole ce matin, aussi bien M. Silkin que M. Worsley ou M<sup>me</sup> Vickers, et je trouve juste, entre autres, l'image de notre collègue Worsley pour qui l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté ne saurait rester un vain mirage, mais doit se transformer en une véritable oasis.

C'est pourtant à notre collègue, M. Chapman, que je voudrais m'adresser pour conclure. C'est lui, en effet, qui m'a paru le plus pessimiste. Au moins dans la première partie de son intervention, il a parlé, à propos de l'action politique de l'Europe, d'un sentiment dominant de frustration. Sans vouloir me lancer à mon tour dans une polémique avec lui, après MM. Lücker et Radoux, je voudrais lui dire qu'il est évidemment facile de constater que ce sentiment de frustration existe et qu'il est très répandu en Europe, mais qu'il ne faut pas s'y abandonner. Nous lui opposons, en effet, une action constante et tenace, nous lui opposons, malgré tout, une espérance confiante et l'avenir démontrera que nous avons raison. (*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — Je remercie M. Edoardo Martino de sa communication.

Je crois que maintenant M. Reverdin, président de la commission de la science et de la technologie de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, va intervenir aux lieu et place de M. Maxwell.



**M. Reverdin**, *président de la commission de la science et de la technologie*. — Monsieur le Président, ce n'est pas exactement cela; et je voudrais simplement, une fois encore, excuser M. Maxwell qui hier soir, après de longues hésitations, a finalement considéré que son devoir était plutôt de rentrer à Londres aujourd'hui.

Il m'a chargé de remercier tous ceux qui ont prêté à son rapport une attention à laquelle il a été extrêmement sensible. J'ajoute personnellement que cette attention ne m'étonne pas, car le rapport était excellent; il est le résultat d'une prise de position qui venait à son heure. M. Maxwell a su vous le présenter avec beaucoup de fougue et de conviction.

Je remercie tout spécialement M. Hellwig pour les réponses très précises et très détaillées qu'il a données point par point à de nombreuses questions soulevées par M. Maxwell; et, au terme de son exposé, on avait la satisfaction de voir, de même que deux fleuves arrivés à leur confluent, les opinions se rejoindre tant à propos de l'état actuel peu satisfaisant des efforts européens dans le domaine de la science et de la technologie que de l'opportunité qu'il y aurait à prendre de nouvelles initiatives afin de sortir d'une confusion que personne ne saurait nier.

Personne dans cette enceinte, et c'est heureux, n'a donné le moindre accent anti-américain aux propos qu'il a consacrés aux problèmes technologiques. Il s'agit, non de battre les Américains ou d'être en mesure de s'opposer à eux, mais d'être réellement des partenaires, et non des candidats au statut de tributaires pour l'avenir. Je crois que sur ce point on est d'accord, et c'est heureux.

La question la plus délicate est évidemment de savoir ce qu'il conviendrait de faire. On a mis en garde avec raison ceux qui proposent soit une réunion d'experts, soit une conférence ministérielle, ces conférences qui jettent tant de poudre aux yeux, comme le rappelait il y a un instant M. Schulz, et qui ne concluent pas grand-chose, sur l'inconvénient qu'il y aurait à

créer une 26<sup>e</sup> organisation. Néanmoins, continuer à travailler avec 25 organisations presque autonomes qui ont chacune leur vie propre, qui sont chacune représentées dans les pays par des fonctionnaires différents qui en font leur affaire, et dans lesquelles se crée un esprit souvent très particulariste, est une erreur de *management*, cela ne saurait nous tirer des difficultés actuelles.

La conclusion de ces débats en ce qui concerne la science et la technologie me paraît être que nous n'avons pas encore trouvé la formule qui nous permettrait de ramener à plus d'unité nos efforts et de leur donner ainsi plus d'efficacité, efforts dispersés dont un grand nombre sont parfaitement valables. Il nous faudra donc faire preuve d'imagination, mais aussi de volonté politique.

A cet égard — ce sera ma dernière observation — représentant d'un pays qui ne fait pas partie de la Communauté, je dirai à quel point on regrette un peu partout en Europe, dans la Communauté et hors d'elle, la situation actuelle du groupe Maréchal. Sans doute la conférence d'octobre dernier a-t-elle pris des décisions de principe. On a cependant l'impression qu'il y a là quelque chose de grippé et que, si l'on ne remet pas en mouvement ce rouage de la machine scientifique et technologique européenne, on aura beaucoup de peine à progresser dans les autres secteurs.

Encore une fois, j'excuse l'absence de M. Maxwell et je vous remercie, Monsieur le Président, Messieurs, de votre attention.  
(*Applaudissements.*)

**M. le Président.** — Nous allons entendre maintenant les réponses de M. Dröscher, rapporteur du Parlement européen.

**M. Dröscher, rapporteur du Parlement européen.** — (A) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous voici parvenus à la fin d'un débat qui ne peut et ne doit pas mettre un point final à une discussion, à un mouvement de l'opinion publique

de nos peuples, qui nous a conduits hier et aujourd'hui, dans cette Assemblée, à émettre des opinions parfois si passionnées.

Quant à moi, je tiens à remercier de tout cœur les représentants qui, au cours de la discussion, ont donné leur avis sur le rapport que j'ai eu l'honneur de rédiger. Grâce à eux, il m'est plus facile de donner maintenant une réponse. En effet, l'approbation générale de l'analyse très critique et, comme l'a dit le président Martino, parfois presque brutale que j'ai donnée de la situation montre bien que nous sommes tous conscients de la gravité des faits et de la mission de la présente Assemblée parlementaire et que, dans la discussion des mois et des années à venir, nous devons jouer un rôle moteur peut-être décisif.

Lorsqu'on prend part soi-même à des activités politiques, qu'on est soi-même engagé dans la politique, on éprouve toujours, évidemment, un sentiment d'insatisfaction parce qu'on n'atteint jamais tout à fait — je crois qu'il en va ainsi pour nous tous — le but qu'on se propose. Nous nous apercevons sans cesse que les événements nous empêchent d'obtenir ce que nous voudrions vraiment obtenir. Lorsqu'il s'y ajoute des douches froides comme celles que nous avons connues ces derniers mois, on aurait parfois tendance à se laisser aller au désespoir. Or, s'abandonner au désespoir et à la résignation, c'est précisément ce qu'il ne faut pas faire, comme il a été dit au cours du débat. Il faut plutôt que cette Assemblée et les forces politiques que nous représentons, donnent une réponse au défi de notre temps, une réponse qui consiste, pour employer la formule que nous devons à notre collègue Schulz, à mettre quelque chose en mouvement à partir de cette Assemblée, non pas dans le sens d'une représentation utopique, mais avec la volonté de réaliser l'imaginable, de concrétiser le possible. Chacun doit s'efforcer pour sa part et à sa place de mettre les choses en mouvement.

Au fond, faire de la politique, c'est finalement chercher des décisions, prendre des décisions qui seront adaptées à l'évolution de demain. C'est bien notre affaire, en effet, d'analyser, puis de prendre des décisions qui seront encore bonnes demain.

Nous nous sommes préoccupés pendant deux jours de savoir quelles décisions nous devons prendre ici et plusieurs idées ont été avancées à ce sujet.

Dans son rapport, notre collègue Maxwell a montré l'énorme importance de la coopération technologique et ses liens étroits avec la réalité de demain. Les échanges de propos pour le moins rhétoriques entre M. Maxwell et le président Hellwig ont fait voir sans aucun doute possible que nous pouvons utiliser cette coopération comme l'un des leviers propres à écarter nos difficultés. La technologie sera, pour l'Europe, l'une des meilleures occasions de se rassembler. Mais la voie est obstruée par les obstacles que la politique dresse quotidiennement devant nous et, malheureusement, ces obstacles quotidiens de la politique empêchent aussi d'éliminer raisonnablement les obstacles technologiques.

Notre collègue, M. Lücker, a aussi, dans son intervention d'hier, effleuré certains points que j'ai analysés dans mon rapport, par exemple en ce qui concerne les succès du travail communautaire effectué jusqu'ici. Les questions de politique agricole et monétaire ont été abordées. Je sais que les opinions divergent à ce sujet et je sais aussi — nous sommes tous d'accord sur ce point et M. le président Federspiel l'a encore dit tout à l'heure — qu'en matière de politique agricole, nous devons trouver dans la Communauté de nouvelles formes dans les semaines et les mois qui viennent. Nous verrons que cet exemple offre la possibilité d'ouvrir de nouvelles voies au sein de la Communauté, non seulement dans le développement interne, mais même à l'extérieur, parce que c'est là une des conditions d'achèvement de la Communauté.

Je me permettrai encore quelques remarques sur les propos de notre collègue, M. Triboulet. Ils m'ont paru très intéressants, notamment par rapport à ceux qu'a tenus M. Lücker sur la finalité politique du traité en se référant aux déclarations de M. Debré telles qu'elles sont diffusées dans la presse. Si j'ai bien compris M. Triboulet, l'esprit du traité n'est pas interprété par son gouvernement d'une manière aussi pessimiste ou négative que bien des publications de presse l'ont laissé entendre. Voilà qui m'a paru

très remarquable, tout comme m'a paru remarquable le fait que M. Triboulet ait souligné le rôle du Parlement d'une manière très vigoureuse. J'ai donc l'espoir qu'en ce qui concerne précisément l'achèvement de la Communauté, car c'est là une des deux questions à traiter, ces collègues soutiendront désormais plus fermement le Parlement dans ce rôle.

Mesdames et Messieurs, notre collègue Metzger, d'une façon absolument exemplaire, a montré que le parlementaire a pour tâche d'installer des signaux et de faire des déclarations, car il est beaucoup mieux placé pour cela que les gouvernements ou les diplomates. Nous devons dire en toute clarté et en toute sincérité ce que nous pensons et je crois que ces déclarations sincères sont aussi des signaux pour les gouvernements. Je crois qu'il faut être reconnaissant à notre collègue de l'avoir dit avec une telle franchise.

Après les quelques conversations que j'ai eues avec des collègues du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, je pense que les propos tenus hier par M. Chapman sur le rôle qu'il assigne ou qu'il attribue aux Allemands dans la situation actuelle vont nécessairement se heurter à des objections dans cette Assemblée. Déjà, M. Radoux a engagé hier une controverse avec M. Chapman. Il ressort clairement du procès-verbal que des malentendus linguistiques ont surgi à cette occasion. A propos des déclarations de notre collègue Chapman, je tiens seulement à dire que la tâche des Allemands ne saurait être de s'employer à saper la Communauté. Ce n'est certainement pas ce sens que doit avoir la politique communautaire d'un membre de la Communauté ni, par conséquent, la mission des Allemands.

Mesdames et Messieurs, quantité d'idées brillantes ont été exposées ici et je n'ai pas besoin de les reprendre toutes puisque chacun peut en prendre connaissance. Aucune critique essentielle n'a été adressée à mon rapport, sauf peut-être qu'à la fin il ne fasse pas apparaître des propositions et des résultats plus clairs. Aussi vais-je faire quelques remarques à ce sujet.

La tâche primordiale du rapporteur était de donner à l'Assemblée consultative une sorte de rapport d'activité du Parlement

européen, comme c'est la tradition pour le rapport général. C'est ce qui a été fait dans le document 100, qui a été plusieurs fois cité. L'ampleur des activités du Parlement européen empêche ici le rapporteur de présenter une fois de plus un avis, en dehors de quelques particularités. Des amis m'ont dit qu'on aurait peut-être dû faire ressortir plus clairement la première grande et même grandiose réussite de la Communauté dans les négociations Kennedy, qui a ouvert un chapitre remarquable des négociations internationales parce que la première manifestation de cohésion entre les Six a fait date. Si je n'ai pas fait ressortir cet événement dans mon rapport, c'est qu'il m'a paru nécessaire pour le thème politique général que s'est fixé cette Assemblée et qui a trait à l'achèvement et à l'élargissement de la Communauté, c'est-à-dire aux conditions de cet achèvement et de cet élargissement, de procéder à l'analyse qui a retenu essentiellement notre attention au cours de ces deux journées.

Comme je l'ai déjà dit hier dans mon introduction, je crois avoir été, dans cette analyse, dépassé par les événements de Tchécoslovaquie. Mais je pense qu'elle reste correcte dans ses prémisses. Ces événements n'ont fait qu'actualiser et clarifier davantage ce qui était posé comme la base de cette analyse. Comme l'insécurité de notre politique de relations avec l'extérieur et de défense reflète constamment notre incapacité à achever et élargir la Communauté, cette incapacité est bien le mal que nous devons guérir.

En conclusion, je le redis encore nettement : il n'y a pas de panacée, il n'y a pas de solution universelle qu'il suffirait de saisir comme l'œuf de Colomb. Il n'y a ici que ce que notre collègue Schulz a fait voir tout à l'heure, je le répète une fois de plus, c'est-à-dire le courage de s'attaquer avec des forces nouvelles à une idée qui n'est certes pas nouvelle dans le fond, mais que la situation actuelle fait apparaître comme une nécessité et une exigence de notre temps et de plaider, non seulement dans les milieux académiques ou politiques, mais aussi dans la rue, devant les peuples, dans tous les secteurs vitaux de nos nations, pour que ce nouveau mouvement devienne la cause du peuple, des peuples, de la souveraineté, de l'Europe.

Il n'y a pas à redouter que nous ayons affaire ici à une utopie. Il y a 180 ans, quand les peuples n'étaient gouvernés que par une classe sociale, la participation de tous au gouvernement pouvait encore paraître utopique. Une nouvelle époque a commencé pour la politique des sociétés humaines. Il y a 20 ans, à la Conférence de la Haye, il était encore utopique de vouloir créer en 20 ans cette Communauté que nous avons maintenant, avec son efficacité économique, avec son importance, son importance déjà incroyable pour nos peuples. Et pourtant cela a réussi. Voilà pourquoi nous pouvons projeter dans les années à venir l'idée qu'il s'agit là d'une cause qui peut paraître utopique à certains, mais qui est la seule issue aux difficultés de l'Europe, qui est donc vitale et pour laquelle nous n'avons pas des siècles à notre disposition. Au contraire, cette cause, seul moyen qui puisse nous garantir la sécurité et la survivance, doit triompher au cours de notre génération, dans les 20 ou 30 années à venir. (*Applaudissements.*)

## 2. Clôture de la réunion jointe

**M. le Président.** — L'audition de M. Dröscher terminait notre débat.

Mes chers collègues, selon les règles qui président aux réunions jointes, il n'y aura ni résolution, ni vote.

Je déclare par conséquent close la quinzième réunion jointe des membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et des membres du Parlement européen.

La séance est levée.

(*La séance est levée à 11 h 30.*)

SERVICE DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

4587/2/69/2